



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA
RÉGION NOUVELLE-
AQUITAINE

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R75-2020-182

PUBLIÉ LE 16 DÉCEMBRE 2020

Sommaire

ARS DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DORDOGNE 24

R75-2020-12-07-016 - Arrêté du 7 décembre 2020 portant autorisation d'extension de 5 places et modification de la limite d'âge du Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) Service d'Accompagnement à l'Insertion Socio-Professionnelle (SAISP) sis à Périgueux, géré par l'Association des Oeuvres Laïques (AOL) sise à Périgueux (3 pages) Page 4

R75-2020-12-07-015 - Arrêté du 7 décembre 2020 portant autorisation d'extension de 3 places de l'établissement "Accueil pour Enfants Autistes" (APEA) sis à Champcevinel, géré par la Fondation de l'Isle sise à Neuvic (3 pages) Page 8

ARS NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2020-11-27-008 - Arrêté n° PH94 du 27 novembre 2020 autorisant le transfert d'une officine au sein de la commune de BORDEAUX (33300) (3 pages) Page 12

DRAC NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2020-12-16-001 - Décision donnant subdélégation de signature à Mme Elisabeth PEROT, Architecte Urbaniste de l'Etat, Cheffe de l'Unité départementale de la Corrèze (2 pages) Page 16

DREAL NA

R75-2020-12-15-002 - SSGAR33-I-M20121515350 (4 pages) Page 19

DREAL Nouvelle Aquitaine

R75-2020-12-09-010 - Arrêté portant agrément en tant qu'organisme de foncier solidaire de l'office public de l'habitat de l'agglomération de La Rochelle (3 pages) Page 24

R75-2020-12-09-009 - Arrêté portant agrément en tant qu'organisme de foncier solidaire de la société anonyme d'HLM "Erilia" (2 pages) Page 28

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de Bordeaux

R75-2020-12-14-001 - Arrêté portant modification de la composition du conseil d'administration de la CAF de la Creuse (1 page) Page 31

RECTORAT DE BORDEAUX

R75-2020-12-09-008 - Arrêté 20-1258 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein de l'Université de Limoges pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire (16 pages) Page 33

R75-2020-12-09-003 - Arrêté 20-1270 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein de l'école supérieure de design des Landes (ESDL) pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire. (3 pages) Page 50

R75-2020-12-10-005 - 20-1277 Arrêté art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire. (6 pages) Page 54

R75-2020-12-03-023 - Arrêté 20-1238 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein de l'Université de la Rochelle pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire (7 pages) Page 61

R75-2020-12-08-007 - Arrêté 20-1256 art 34 décret- organisant l'accueil des usagers au sein de l'ENSAM de Talence pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire. (3 pages)	Page 69
R75-2020-12-09-005 - Arrêté 20-1266 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein de l'ISAE-ENSMA pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire. (3 pages)	Page 73
R75-2020-12-09-006 - Arrêté 20-1267 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein de l'ECV Bordeaux pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire. (7 pages)	Page 77
R75-2020-12-09-004 - Arrêté 20-1268 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein du CNAM Nouvelle Aquitaine pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire. (2 pages)	Page 85
R75-2020-12-09-002 - Arrêté 20-1269 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein de l'Institut d'ingénierie informatique de Limoges (3iL) pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire. (2 pages)	Page 88
R75-2020-12-10-004 - Arrêté 20-1272 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein de l'Université Bordeaux Montaigne pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire. (5 pages)	Page 91
SGAR Nouvelle-Aquitaine	
R75-2020-12-14-002 - ARRÊTÉ INTER-PRÉFECTORAL portant création d'une commission spécialisée du Conseil maritime de façade Sud-Atlantique chargée de la gestion et du suivi du développement de l'éolien en mer. (5 pages)	Page 97
R75-2020-12-15-001 - Arrêté portant approbation de la convention constitutive renouvelée et modifiée du groupement d'intérêt public "Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (2 pages)	Page 103

ARS DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DORDOGNE 24

R75-2020-12-07-016

Arrêté du 7 décembre 2020 portant autorisation
d'extension de 5 places et modification de la limite d'âge
du Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile
(SESSAD) Service d'Accompagnement à l'Insertion
Socio-Professionnelle (SAISP) sis à Périgueux, géré par
l'Association des Oeuvres Laïques (AOL) sise à Périgueux



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ARRETE du 07 DEC. 2020

portant autorisation d'extension de 5 places et modification de la limite d'âge du Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) Service d'Accompagnement à l'Insertion Socio-Professionnelle (SAISP) sis à Périgueux géré par l'Association des Œuvres Laïques (AOL) sise à Périgueux

**Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine**

VU le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 313-1 et L.313-27 et R. 313-1 à R. 313-34 relatifs aux droits et obligations des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

VU le décret n° 2017-982 du 9 mai 2017 relatif à la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques ;

VU le décret du 7 octobre 2020 portant nomination de Monsieur Benoît ELLEBOODE en qualité de directeur général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine ;

VU l'instruction N° DREES/DMSI/DGCS/2018/155 du 27 juin 2018 relative à la mise en œuvre dans le fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) de la nouvelle nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

VU l'objectif rentrée scolaire « Zéro défaut » fixé par le Comité national de suivi de l'École inclusive impliquant le renforcement rapide de l'accompagnement scolaire et des apprentissages des enfants en situation de handicap ;

VU l'arrêté du 17 juillet 2018 du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant adoption du projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine ;

VU le schéma régional de santé du projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine ;

VU l'arrêté du 23 octobre 2018 du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, relatif au programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) 2017-2021 de la région Nouvelle-Aquitaine ;

VU la décision du 8 octobre 2020 du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature ;

VU l'arrêté du 4 février 2020 du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine actant le renouvellement tacite d'autorisation, pour une durée de 15 ans à compter du 11 octobre 2019, du SESSAD SAISP sis à Périgueux géré par l'AOL sis à Périgueux pour une capacité totale de 25 places ;

VU le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2018-2022 conclu entre le directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine et le Président de l'AOL signé le 28 décembre 2017, notamment sa fiche action n°7 destinée à adapter l'offre du SESSAD SAISP ;

VU l'identification des besoins en places SESSAD sur le territoire de la région Nouvelle-Aquitaine ;

CONSIDERANT que l'extension de 5 places du SESSAD SAISP s'inscrit dans la mise en œuvre de la consolidation du service public de l'école inclusive et doit permettre d'approfondir la coopération entre les établissements scolaires et le secteur médico-social notamment dans le cadre des dispositifs intégrés médico-sociaux d'appui à la scolarisation (équipe d'appui à la scolarisation) ;

CONSIDERANT que cette extension répond à un besoin d'accompagnement de proximité des enfants présentant des difficultés psychologiques avec troubles du comportement ou déficients intellectuels ;

CONSIDERANT que l'instruction du 27 juin 2018 relative à l'application de la nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux accompagnant des personnes handicapées ou malades chroniques permet de délivrer une autorisation pour un établissement ou service d'éducation adapté au-delà de 20 ans ;

CONSIDERANT que le projet est compatible avec les objectifs du schéma régional de santé de la région Nouvelle-Aquitaine et en particulier dans l'axe 2 « Organiser un système de santé de qualité, accessible à tous dans une logique de parcours de santé » et en particulier l'amplification du virage inclusif ;

CONSIDERANT qu'il répond aux besoins repérés par le schéma régional de santé sur le secteur des personnes handicapées ;

CONSIDERANT qu'il est compatible avec le PRIAC 2017-2021 de la région Nouvelle-Aquitaine ;

CONSIDERANT qu'il présente un coût de fonctionnement en année pleine compatible avec le montant de dotations notifiées par la CNSA à l'ARS Nouvelle-Aquitaine ;

CONSIDERANT qu'il satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le code de l'action sociale et des familles ;

ARRETE

ARTICLE 1^{er} : L'autorisation prévue à l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles est accordée au SESSAD SAISP sis à Périgueux, géré par l'AOL sise à Périgueux, en vue de l'extension de 5 places pour enfants présentant des difficultés psychologiques avec troubles du comportement ou déficients intellectuels.

La capacité totale du SESSAD est ainsi portée à 30 places.

ARTICLE 2 : La limite d'âge des 30 places du SESSAD SAISP de l'AOL est portée de 20 à 25 ans.

ARTICLE 3 : Conformément à l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles, cette autorisation est accordée pour une durée de 15 ans à compter de la date du 11 octobre 2019. Son renouvellement sera subordonné aux résultats de l'évaluation externe mentionnée à l'article L. 312-8 du code de l'action sociale et des familles, dans les conditions prévues par l'article L. 313-5 du même code, au moins deux ans avant l'expiration du délai de 15 ans précité.

ARTICLE 4 : Le titulaire de l'autorisation transmet avant la date d'entrée en service de la nouvelle capacité autorisée aux autorités compétentes une déclaration sur l'honneur attestant de la conformité de l'établissement ou du service aux conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement mentionnées au II de l'article L312-1 du code de l'action sociale et des familles.

ARTICLE 5 : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de la structure par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation doit être porté à la connaissance des autorités compétentes, en vertu de l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord des autorités compétentes concernées.

ARTICLE 6 : Cet établissement est enregistré comme suit au fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) :

Entité juridique : Association des Œuvres Laïques de Périgueux	Entité établissement : SESSAD SAISP
N° FINESS : 24 000 683 3	N° FINESS : 240011049
N° SIREN : 780 124 111	Code catégorie : 182 Service d'Accompagnement et de Soins à Domicile
Adresse : 10 B rue Louis Blanc – 24000 Périgueux	Adresse : 79 B rue Chanzy – 24000 Périgueux
Code statut juridique : 60 Association Loi 1901 non Reconnue d'Utilité Publique	Capacité : 30 places

Discipline		Activité / Fonctionnement		Clientèle		Capacité
Code	Libellé	Code	Libellé	Code	Libellé	
844	Tous projets éducatifs, pédagogiques et thérapeutiques	16	Prestation en milieu ordinaire	117	Déficience intellectuelle	30
				200	Difficultés psychologiques avec troubles du comportement	

Mode de tarification : [34] ARS/DG Dotation globale

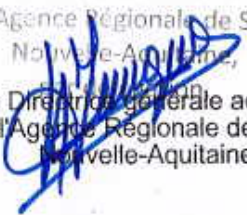
ARTICLE 7 : L'autorisation sera réputée caduque en l'absence d'ouverture au public dans un délai de 3 mois suivant la notification de la présente décision.

ARTICLE 8 : Le présent arrêté sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, il pourra faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès du directeur général de l'ARS,
- d'un recours hiérarchique auprès du ministre des solidarités et de la santé,
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent (ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr).

À Bordeaux, le **07 DEC. 2020**

Pour le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine,

La Directrice générale adjointe
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine
Hélène JUNQUA

ARS DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA
DORDOGNE 24

R75-2020-12-07-015

Arrêté du 7 décembre 2020 portant autorisation d'extension
de 3 places de l'établissement "Accueil pour Enfants
Autistes" (APEA) sis à Champcevinel, géré par la
Fondation de l'Isle sise à Neuvic

10 7 DEC. 2020

ARRETE du

portant autorisation d'extension de 3 places de l'établissement « Accueil pour Enfants Autistes » (APEA) sis à Champcevinel, géré par la Fondation de l'Isle sise à Neuvic

**Le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine**

VU le Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 313-1 et L.313-27 et R. 313-1 à R. 313-34 relatifs aux droits et obligations des établissements et services sociaux et médico-sociaux ;

VU le décret du 7 octobre 2020 portant nomination de Monsieur Benoît ELLEBOODE en qualité de directeur général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine ;

VU la Stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022 ;

VU l'instruction interministérielle n° DGCS/SD3B/DGOS/DGS/CNSA/2019/44 du 25 février 2019 relative à la mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022 ;

VU l'objectif rentrée scolaire « Zéro défaut » fixé par le Comité national de suivi de l'École inclusive impliquant le renforcement rapide de l'accompagnement scolaire et des apprentissages des enfants en situation de handicap ;

VU l'arrêté du 17 juillet 2018 du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant adoption du projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine ;

VU le schéma régional de santé du projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine ;

VU l'arrêté du 23 octobre 2018 du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, relatif au programme interdépartemental d'accompagnement des handicaps et de la perte d'autonomie (PRIAC) 2017-2021 de la région Nouvelle-Aquitaine ;

VU la décision du 8 octobre 2020 du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature ;

VU l'arrêté de la directrice générale de l'ARS d'Aquitaine du 18 octobre 2010 autorisant la création de 14 places de la structure expérimentale de Neuvic pour enfants autistes, gérée par la Fondation des Hospices des Orphelins de Périgueux ;

VU l'arrêté du directeur général de l'ARS d'Aquitaine du 18 novembre 2014 portant modification de l'arrêté du 18 novembre 2010 par création de 9 places d'accueil de jour (dont 4 places de régularisation) et 8 places d'internat sur le site de Champcevinel de la structure expérimentale de Neuvic pour enfants autistes, gérée par la Fondation de l'Isle ;

VU l'arrêté du 13 août 2019 du directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant autorisation de création d'une Unité d'Enseignement Maternelle (UEMA) de 7 places, pour enfants porteurs de troubles du spectre de l'autisme au sein de l'APEA à Champcevinel, géré par la Fondation de l'Isle située à Neuvic ;

VU l'identification des besoins en places SESSAD sur le territoire de la région Nouvelle-Aquitaine ;

CONSIDERANT que l'extension de 3 places d'accueil de jour s'inscrit dans la mise en œuvre de la consolidation du service public de l'école inclusive et doit permettre d'approfondir la coopération entre les établissements scolaires et le secteur médico-social notamment dans le cadre des dispositifs intégrés médico-sociaux d'appui à la scolarisation (équipe d'appui à la scolarisation) ;

CONSIDERANT que cette extension répond à un besoin d'accompagnement de proximité des enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme ;

CONSIDERANT que le projet est compatible avec les objectifs du schéma régional de santé de la région Nouvelle-Aquitaine ;

CONSIDERANT qu'il répond aux besoins repérés par le schéma régional de santé sur le secteur des personnes handicapées ;

CONSIDERANT qu'il est compatible avec le PRIAC 2017-2021 de la région Nouvelle-Aquitaine ;

CONSIDERANT qu'il présente un coût de fonctionnement en année pleine compatible avec le montant de dotations notifiées par la CNSA à l'ARS Nouvelle-Aquitaine ;

CONSIDERANT qu'il satisfait aux règles d'organisation et de fonctionnement prévues par le code de l'action sociale et des familles ;

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} : L'autorisation prévue à l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles est accordée à l'APEA sis à Champcevinel, géré par la Fondation de l'Isle sise à Neuvic, en vue de l'extension de 3 places d'accueil de jour pour enfants présentant des troubles du spectre de l'autisme.

La capacité totale de l'APEA est ainsi portée à 41 places.

ARTICLE 2 : Cette modification d'autorisation ne modifie pas la durée d'autorisation de l'APEA.

ARTICLE 3 : Le titulaire de l'autorisation transmet avant la date d'entrée en service de la nouvelle capacité autorisée aux autorités compétentes une déclaration sur l'honneur attestant de la conformité de l'établissement ou du service aux conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement mentionnées au II de l'article L312-1 du code de l'action sociale et des familles.

ARTICLE 4 : Tout changement important dans l'activité, l'installation, l'organisation, la direction ou le fonctionnement de la structure par rapport aux caractéristiques prises en considération pour son autorisation doit être porté à la connaissance des autorités compétentes, en vertu de l'article L. 313-1 du code de l'action sociale et des familles. L'autorisation ne peut être cédée sans l'accord des autorités compétentes concernées.

ARTICLE 5 : Cet établissement est enregistré comme suit au fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) :

Entité juridique : Fondation de l'Isle	Entité établissement : APEA
N° FINESS : 24 000 646 0	N° FINESS : 24 001 423 3
N° SIREN : 321 176 562	Catégorie : 370 -Etablissement expérimental pour personnes handicapées
Adresse : DIRECTION GENERALE LE CHATEAU 24190 NEUVIC	Adresse : 82 RTE DES MAZADES MAJOLET 24750 CHAMPCEVINEL
Code statut juridique : 63 Fondation	capacité : 41 places dont 7 places d'unité d'enseignement en maternelle

Discipline		Activité / Fonctionnement		Clientèle		Capacité
Code	Libellé	Code	Libellé	Code	Libellé	
935	Activité des Etablissements Expérimentaux	21	Accueil de jour	437	Troubles du spectre de l'autisme	26
935	Activité des Etablissements Expérimentaux	11	Hébergement complet Internat	437	Troubles du spectre de l'autisme	8
840	Accompagnement précoce de jeunes enfants	21	Accueil de jour	437	Troubles du spectre de l'autisme	7

Mode de tarification : [05] ARS établissements médico-soc. non financés dotation globale

ARTICLE 6 : L'autorisation sera réputée caduque en l'absence d'ouverture au public dans un délai de 3 mois suivant la notification de la présente décision.

ARTICLE 7 : Le présent arrêté sera notifié au demandeur et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Dans les deux mois de sa notification ou de sa publication, il pourra faire l'objet :

- d'un recours gracieux auprès du directeur général de l'ARS,
- d'un recours hiérarchique auprès du ministre des solidarités et de la santé,
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent (ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr).

À Bordeaux, le

1017 DEC. 2020

Pour le Directeur général
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine,
Présidente

La Directrice générale adjointe
de l'Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Hélène JUNQUA

ARS NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2020-11-27-008

Arrêté n° PH94 du 27 novembre 2020 autorisant le
transfert d'une officine au sein de la commune de
BORDEAUX (33300)

Arrêté n° PH94 du 27 novembre 2020

**Portant autorisation de transfert d'une officine de
pharmacie :
PHARMACIE DE LA PLACE PICARD
33300 BORDEAUX**

Le Directeur Général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

- VU** le code de la santé publique et notamment les articles L.5125-3 et suivants et R.5125-1 et suivants ;
- VU** l'ordonnance n°2018-3 du 3 janvier 2018 relative à l'adaptation des conditions de création, transfert, regroupement et cession des officines de pharmacie ;
- VU** le décret du 7 octobre 2020, publié au Journal Officiel de la République Française le 8 octobre 2020, portant nomination de Monsieur Benoît ELLEBOODE en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine ;
- VU** le décret n°2018-671 du 30 juillet 2018 pris en application de l'article L.5125-3 1° du code de la santé publique définissant les conditions de transport pour l'accès à une officine en vue de caractériser un approvisionnement en médicaments compromis pour la population ;
- VU** le décret n°2018-672 du 30 juillet 2018 relatif aux demandes d'autorisation de création, transfert et regroupement et aux conditions minimales d'installation des officines de pharmacie ;
- VU** l'arrêté ministériel du 30 juillet 2018 fixant la liste des pièces justificatives accompagnant toute demande de création, de transfert ou de regroupement d'officines de pharmacie ;
- VU** la décision du Directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature du 8 octobre 2020 publiée au recueil des actes administratifs le 9 octobre 2020 (N°75-2020-146) ;
- VU** la licence n°33#000146 délivrée par la Préfecture de la Gironde le 19 novembre 1942 ;
- VU** la demande présentée par la SELARL PHARMACIE DE LA PLACE PICARD représentée par Monsieur Antonin CARDONNE et Madame Amandine DALLOT, en vue d'obtenir l'autorisation de transférer l'officine de pharmacie dont ils sont titulaires, exploitée du 14 cours Balguerier Stutzenberg 33300 BORDEAUX (licence n°33#000146) vers un nouveau local sis 1 cours Saint-Louis au sein de la même commune de BORDEAUX (33300), demande déclarée complète en date du 31 août 2020 ;
- VU** l'avis du conseil régional de l'ordre des pharmaciens Nouvelle-Aquitaine du 15 octobre 2020 ;
- VU** l'avis du représentant de la fédération des syndicats pharmaceutiques de France (FSPF) pour la région Nouvelle-Aquitaine du 9 novembre 2020 ;
- VU** la saisine de l'Union Syndicale des Pharmaciens d'Officines en date du 7 septembre 2020 ;

CONSIDÉRANT que l'Union Syndicale des Pharmaciens d'Officines (USPO) n'a pas rendu son avis dans les délais impartis, celui-ci est, conformément aux dispositions de l'article R. 5125-2 du code de la santé publique, réputé rendu ;

CONSIDÉRANT que selon l'article L.5125-3 du code de la santé publique, les transferts et regroupements d'officines peuvent s'effectuer lorsqu'ils permettent une desserte en médicaments optimale au regard des besoins de la population résidente et du lieu d'implantation choisi par le pharmacien demandeur au sein d'un quartier défini, d'une commune, sous réserve de ne pas compromettre l'approvisionnement nécessaire en médicaments de la population résidente du quartier, de la commune ou des communes d'origine ;

CONSIDERANT que la commune de BORDEAUX compte une population municipale recensée à 254 436 habitants selon le dernier recensement en vigueur et est desservie par 104 officines de pharmacie ;

CONSIDERANT que le transfert sollicité s'effectue à 80 mètres environ de l'emplacement d'origine au sein du même quartier délimité, conformément à l'article L.5125-3-1 du code de la santé publique : au Nord par le Cours du Médoc, à l'Est par le fleuve Garonne, au Sud par la rue d'Aviau puis le cours Xavier Arnoz et à l'Ouest par la rue du Jardin Public.

CONSIDERANT qu'en vertu de l'article L.5125-3-3 du code de la santé publique, par dérogation aux dispositions de l'article L.5125-3-2, le caractère optimal de la réponse aux besoins de la population résidente est apprécié au regard des seules conditions prévues aux 1° et 2° du même article dans le cas d'un transfert d'une officine au sein du même quartier ;

CONSIDERANT en effet que selon l'article L.5125-3-2 le caractère optimal de la desserte en médicaments au regard des besoins prévus à l'article L.5125-3 est satisfait dès lors que les conditions cumulatives suivantes sont respectées :

1° L'accès à l'officine est aisé ou facilité par sa visibilité, par des aménagements piétonniers, des stationnements et le cas échéant, des dessertes par les transports en commun ;

2° Les locaux de la nouvelle officine remplissent les conditions d'accessibilité mentionnées à l'article L.111-7-3 du code de la construction et de l'habitation ainsi que les conditions minimales d'installation prévues par décret. Ils permettent la réalisation des missions prévues à l'article L.5125-1-1A du présent code et ils garantissent un accès permanent du public en vue d'assurer un service de garde et d'urgence.

CONSIDERANT que le local proposé remplit les conditions d'accessibilité mentionnées à l'article L.111-7-3 du code de la construction et de l'habitation, ainsi que les conditions minimales d'installation prévues par les articles R.5125-8 et R.5125-9 du code de la santé publique et a fait l'objet d'un avis du pharmacien inspecteur de santé publique le 26 novembre 2020 ;

CONSIDERANT que le caractère optimal de la desserte en médicaments au regard des besoins de la population est satisfait puisque l'emplacement proposé remplit les conditions prévues à l'article L.5125-3-2 du code de la santé publique ;

ARRETE

Article 1^{er} : La demande présentée par la SELARL PHARMACIE DE LA PLACE PICARD dont les gérants sont Monsieur Antonin CARDONNE et Madame Amandine DALLOT, en vue d'obtenir l'autorisation de transférer l'officine de pharmacie dont ils sont titulaires, exploitée 14 cours Balguerrie Stuttenberg (licence n°33#000146) vers un nouveau local sis 1 cours Saint-Louis au sein de la même commune (33300 BORDEAUX), est acceptée.

Article 2 : La nouvelle licence ainsi accordée est enregistrée sous le n°33#001142 et se substituera à la licence de l'officine transférée à la date de début d'exploitation de la nouvelle officine.

Article 3 : La présente autorisation de transfert ne prendra effet qu'à l'issue d'un délai de trois mois à compter de la notification du présent arrêté.

Article 4 : Sauf cas de force majeure, l'officine doit être effectivement ouverte au public au plus tard dans le délai de deux ans à compter de la notification du présent arrêté.

Article 5 : La cessation définitive de l'activité de l'officine entraînera la caducité de la licence.

Article 6 : Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication à l'égard des tiers, de faire l'objet :

- d'un recours gracieux devant le directeur général de l'Agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine ;
- d'un recours hiérarchique devant Monsieur le Ministre des solidarités et de la santé ;
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent, ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application "Télérecours citoyen" accessible sur le site www.telerecours.fr.

Article 7 : Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Le Directeur Général
de l'Agence régionale de santé
Nouvelle-Aquitaine
Par déléation,
Le Directeur de la santé publique

Dr Daniel HABOLD

DRAC NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2020-12-16-001

Décision donnant subdélégation de signature à Mme
Elisabeth PEROT, Architecte Urbaniste de l'Etat, Cheffe
de l'Unité départementale de la Corrèze



**Décision donnant subdélégation de signature à Mme Elisabeth PEROT
Architecte Urbaniste de l'État, Cheffe de l'Unité départementale de la Corrèze**

Le Directeur régional des affaires culturelles de la Nouvelle-Aquitaine

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code du patrimoine

Vu la loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2004-474 du 2 juin 2004 portant statut du corps des architectes et urbanistes de l'Etat,

Vu le décret du 29 juillet 2020 portant nomination de Madame Salima SAA en qualité de préfète de la Corrèze ;

Vu la décision du 25 novembre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de directeur régional des affaires culturelles de la région Nouvelle-Aquitaine à M. Marc DANIEL ;

Vu l'arrêté de délégation de signature de la préfète de la Corrèze au directeur régional des affaires culturelles de la région Nouvelle-Aquitaine par intérim ;

Arrête

Article 1^{er} - Délégation de signature est donnée à Madame Elisabeth PEROT, Architecte Urbaniste de l'État, Cheffe de l'Unité départementale de la Corrèze, à l'effet de signer dans les limites de ses attributions et compétences, la correspondance courante relevant du service, ainsi que :

- les autorisations de travaux sur immeuble situé dans les abords de monuments historiques, pour des travaux ne relevant pas d'une autorisation au titre du code de l'urbanisme ou du code de l'environnement, en application de l'article L.621-32 et de l'article R.621-96 du code du patrimoine ;

- les autorisations de travaux sur immeuble situé dans un site patrimonial remarquable, pour les travaux ne relevant pas d'une autorisation au titre du code de l'urbanisme ou du code de l'environnement, en application des articles L.632-1 et D.632-1 du code du patrimoine ;

- les autorisations de travaux sur immeuble situé dans un site classé, pour les travaux ne relevant pas d'une autorisation du ministre chargé des sites, en application des articles L.341-10 et R. 341-10 du code de l'environnement.

- les courriers de saisine des maires, des présidents d'EPCI, dans le cadre des procédures de mise en œuvre des périmètres délimités des abords (PDA) en application de l'article R 621-93 du code du patrimoine et de l'article R132-2 du code de l'urbanisme.

Article 2 - Cet arrêté de subdélégation est adressé à Mme la Préfète de la Corrèze et fait l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs.

Bordeaux, le 16 DEC. 2020

Pour la préfète et par délégation,
le directeur régional par intérim



Marc DANIEL

DREAL NA

R75-2020-12-15-002

SSGAR33-I-M20121515350



Arrêté du **15 DEC. 2020**

portant organisation de la Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement de la région Nouvelle-Aquitaine

La Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, notamment son article 26 ;

VU le décret n°2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement ;

VU le décret n°2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'État et de commissions administratives ;

VU le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Madame Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde ;

VU l'avis du comité technique de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine en date du 6 novembre 2020 ;

Sur proposition de la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

ARRÊTE

Article premier : La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) de la région Nouvelle-Aquitaine a son siège à Poitiers. Elle dispose d'implantations à Bordeaux, Limoges, Poitiers, ainsi que sur les sites de ses services, unités départementales et bi-départementales installés dans le périmètre de la région Nouvelle-Aquitaine.

Article 2 : L'organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine est constituée des structures suivantes rattachées à la directrice régionale :

– une équipe de direction comprenant la directrice, un directeur délégué, quatre directeurs adjoints ; la directrice régionale étant également déléguée ministérielle de zone.

– 7 services :

- le Secrétariat général
- le service Supports Mutualisés
- le service Environnement Industriel
- le service Risques Naturels et Hydrauliques

- le service Déplacements, Infrastructures, Transports
- le service Patrimoine Naturel
- le service Aménagement, Habitat, Paysage et littoral

– la Délégation zonale de défense et de sécurité

– 5 missions transversales

- la mission de Soutien à la Direction
- la mission d'Appui à la Stratégie Régionale
- la mission Transition Écologique
- la mission Évaluation Environnementale
- la mission Connaissance et Analyse des Territoires

– les unités départementales de Corrèze, Creuse, Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Haute-Vienne, les unités bi-départementales de Charente Maritime-Deux Sèvres et Charente-Vienne.

Un Groupe des Unités Départementales (GrUD) placé sous l'autorité hiérarchique d'un chef de groupe basé à Limoges intègre les unités départementales de la Creuse, de la Corrèze et de la Haute-Vienne.

Article 3 :

– le Secrétariat général est chargé de la gestion stratégique et du pilotage des moyens humains et matériels nécessaires au fonctionnement de la DREAL. Le Secrétariat général est en outre chargé de la gestion des ressources humaines, des emplois et des compétences, de l'organisation du dialogue social, de l'action sociale et de la formation des agents, ainsi que de la politique et de la gestion des moyens techniques, informatique, logistique, immobilier et des moyens budgétaires correspondants de la DREAL. Il est également chargé des affaires juridiques liées au traitement des contentieux de l'État du domaine de la DREAL et de la régularité de la commande publique ;

– le service Supports Mutualisés est chargé de la mise en œuvre des fonctions mutualisées avec d'autres services de l'État, en matière financière et comptable (Centres de Prestations Comptables Mutualisés), en matière technique, dans le domaine de l'équipement informatique, de la gestion du réseau et des systèmes d'information, et dans le domaine de la logistique, de la gestion immobilière, de la documentation, de l'archivage. De plus il assure la gestion des ressources humaines à l'échelle de la zone de gouvernance, avec la gestion de la paye et des régimes indemnitaires, et des procédures liées à la retraite ;

– le service Environnement Industriel est chargé, notamment avec l'appui du réseau des unités départementales, de la prévention et de la réduction des risques technologiques et miniers, de nature accidentelle, chronique et sanitaire, auxquels sont exposées les personnes, l'environnement et les biens (pilotage de la politique régionale de l'inspection des installations classées, contrôle des équipements sous pression et des canalisations, suivi de la qualité de l'air, mise en œuvre du plan régional santé environnement). Il est également chargé des questions d'approvisionnement en énergie (procédures réglementaires et sécurité de l'approvisionnement) et d'apporter un appui technique à la mission transition écologique sur le développement des énergies renouvelables. Il pilote enfin les activités de réception et du contrôle des véhicules ;

– le service Risques Naturels et Hydrauliques est chargé de la sécurité des ouvrages hydrauliques, de la prévision des crues, de l'hydrométrie, de la prévention des risques naturels, du renouvellement et de la police des concessions hydroélectriques ;

– le service Déplacements, Infrastructures, Transports est chargé de la mise en œuvre et de l'accompagnement des politiques de mobilité, en promouvant les modes alternatifs à la route, de modernisation du réseau ferroviaire et de portage des grands projets, de modernisation et de développement des infrastructures sur le réseau routier national, de suivi des entreprises et du contrôle des transports terrestres ;

– le service Patrimoine Naturel est chargé d'élaborer et de mettre en œuvre les politiques de préservation des ressources naturelles (eau, biodiversité, milieux marins), de reconquête de la biodiversité et de gestion durable des ressources minérales ;

– le service aménagement, habitat, paysage et littoral est chargé de promouvoir la transition écologique, énergétique et solidaire dans les domaines de l'aménagement, du logement et du littoral. Il contribue à la lutte contre l'artificialisation des sols et à la lutte contre le changement climatique et ses effets. Il porte la politique de cohésion des territoires en pilotant et animant la mise en œuvre d'une politique d'aménagement équilibrée et durable. Il accompagne et mène des actions en faveur du cadre de vie en articulant qualité du paysage et mise en valeur des sites. Il contribue à la mise en œuvre d'une politique d'augmentation de la production de logements sociaux, de modernisation du parc social et de rénovation du parc de logements privés. Il construit sur les sujets littoraux une vision intégrée des enjeux relevant des différents services de la DREAL, participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de documents et réflexions stratégiques relatives au littoral, et Il est l'interlocuteur privilégié des partenaires qui sont chargés de leur pilotage ;

- La mission de Soutien à la Direction est chargée d'appuyer la direction dans le pilotage interne et la coordination des dossiers. Elle est chargée de favoriser la cohésion et d'assurer la communication interne et externe de la DREAL ;

– la mission d'Appui à la Stratégie en Région est chargée de contribuer à l'impulsion, au pilotage et à l'animation des politiques du MTE et du MCTRCT en région, d'accomplir les fonctions de responsable de Budget Opérationnel de Programme délégué (BOP) et de la zone de gouvernance des effectifs du MTE et du MCTRCT en région, et de suivre les contractualisations régionales. Elle est également chargée du pilotage de la gestion des ressources humaines du MTE et du MCTRCT en région. Elle assure enfin l'animation du service social régional ;

– la mission Connaissance et Analyse des Territoires est chargée d'animer la politique en matière de connaissance et d'observation territoriale et de développer les outils et compétences expertes utiles dans les domaines de l'information géographique, de l'analyse territoriale et de la statistique. Elle anime la politique des études et appuie les services dans la mise en œuvre et la valorisation de leurs études territorialisées. Elle contribue au développement de démarches et outils interministériels et partenariaux ;

– la mission Transition Écologique intervient de manière transversale pour soutenir des projets de transition énergétique, économique, sociétale et d'adaptation au changement climatique. Ses axes d'intervention :

- la sobriété et l'efficacité énergétique (bâtiments, audits énergétiques, bilans de gaz à effet de serre),
- l'intégration des enjeux d'adaptation et d'atténuation au changement climatique dans les programmes publics et privés,
- le suivi des filières d'énergies renouvelables et de la stratégie régionale de l'État,
- l'économie circulaire et les modèles économiques compatibles avec la neutralité carbone,
- les projets pour des territoires résilients (accompagnement, animation ou instruction), notamment Agenda 2030, territoires à énergie positive pour la croissance verte, Plans Climat Air Énergie Territoriaux, éco-quartiers, contrats de transition écologique, parcs naturels régionaux, objectifs de développement durable,
- la mobilisation des parties prenantes en faveur de la transition écologique (collectivités, entreprises, associations, citoyens et services et opérateurs de l'État) à travers des réseaux d'acteurs, diverses instances de gouvernance, le soutien aux projets associatifs, les actions de sensibilisation et d'éducation au développement durable, la participation citoyenne et la gestion de la formation des commissaires enquêteurs ;

– la mission Évaluation Environnementale est chargée de la préparation de l'exercice de l'autorité environnementale pour le compte des autorités compétentes (avis de l'Autorité environnementale, cadrage préalable...), de l'animation d'un réseau régional « évaluation environnementale » (services instructeurs en DREAL, ARS, DDT(M), DD(CS)(PP), préfectures, DRAAF, DRAC, etc) ; de l'animation et de la communication permettant l'appropriation des missions de l'autorité environnementale (pilotage et réseau, communication externe) et du positionnement de l'Autorité environnementale dans les procédures en garant de la qualité de la prise en compte environnementale, des actions en amont des projets permettant de favoriser leur intégration environnementale (participation au conseil en amont, production de doctrines et de méthodes, etc.), et des actions de formation et de sensibilisation à l'évaluation environnementale (administration, porteurs de projets, bureaux d'études, collectivités, DDI, préfectures, etc.) ;

– la Délégation zonale de défense et de sécurité est chargée de proposer et d’animer, pour la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, l’organisation de la contribution du MTE et du MCTRCT à la politique de défense et de sécurité. Elle assiste le délégué ministériel de zone du MTE-MCTRCT et propose au Préfet de zone l’organisation de crise des services et organismes de la zone relevant du champ de compétence du MTE-MCTRCT et elle coordonne, en liaison avec les services concernés, la mise en place des outils nécessaires à la préparation et la gestion de crise et de post-crise.

La délégation zonale anime les services (DIR, DIRM, DDT et DDTM) et organismes intervenant dans le champ de compétence du MTE- MCTRCT (ASN, IRSN, Grands Ports Maritimes, SNCF, RTE, ENEDIS, VNF, CEREMA, Météo-France, IGN, opérateurs autoroutiers, aéroports, GRTGaz, TERECA) pour la gestion de crise et la continuité d’activité.

Article 4 : Les unités départementales peuvent assurer à l’échelle départementale ou inter-départementale sous le pilotage fonctionnel du service Environnement Industriel :

- des missions de police des installations classées pour la protection de l’environnement y compris les sites SEVESO, des missions de police des mines, de contrôle des équipements sous pression et des canalisations, et des missions d’inspection du travail dans les mines et carrières ;

– des missions de réception, de contrôle des véhicules et la supervision des contrôleurs et des centres de contrôle des véhicules.

En matière d’environnement industriel, certaines unités départementales peuvent être amenées à exercer leurs compétences dans le ressort territorial d’autres unités départementales.

Article 5 : Le présent arrêté entre en vigueur le 1^{er} janvier 2021.

Article 6 : L’arrêté de la préfète de la région Nouvelle-Aquitaine du 26 juillet 2019 portant organisation de la Direction régionale de l’environnement, de l’aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine est abrogé à cette date.

Article 7 : Le secrétaire général pour les affaires régionales de la région Nouvelle-Aquitaine et la directrice régionale de l’environnement, de l’aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l’exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine.

Bordeaux, le **15 DEC. 2020**

La préfète de région

A blue ink signature of Fabienne Buccio, written in a cursive style.

Fabienne BUCCIO

DREAL Nouvelle Aquitaine

R75-2020-12-09-010

Arrêté portant agrément en tant qu'organisme de foncier
solidaire de l'office public de l'habitat de l'agglomération
de La Rochelle

agrément OFS OPH La Rochelle



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Nouvelle - Aquitaine**

Arrêté

**portant agrément en tant qu'Organisme de Foncier Solidaire de l'office public de l'habitat
de l'agglomération de La Rochelle**

**La Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-ouest,
Préfète de la Gironde**

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.329-1 et R.329-6 à R.329-10 ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L.255-1 à L.255-19 et R.362-2 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Madame Fabienne BUCCIO en qualité de préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde (hors classe) ;

Vu le règlement intérieur de l'office public de l'habitat de l'agglomération de La Rochelle du 16 septembre 2020 ;

Vu l'avis favorable du comité régional de l'habitat et de l'hébergement en date du 6 novembre 2020 ;

Considérant que le statut juridique de l'office public de l'habitat permet de garantir la pérennité des baux accordés dans le cadre de l'activité d'organisme de foncier solidaire ;

Considérant que la composition de l'organe de décision l'office public de l'habitat de l'agglomération de La Rochelle et la description de l'activité professionnelle de chacune des personnes physiques membres de cet organe sont précisées ;

Considérant que le cabinet Sémaphores Audit a été désigné comme commissaire aux comptes de l'organisme ;

Considérant que l'office public de l'habitat de l'agglomération de La Rochelle a établi le programme des opérations projetées sur les trois prochaines années ;

Considérant que les moyens humains et matériels de l'office public de l'habitat de l'agglomération de La Rochelle sont adéquats pour conduire les premières opérations en baux réels solidaires ;

Considérant que l'office public de l'habitat de l'agglomération de La Rochelle assurera l'information des ménages preneurs de baux réels solidaires ainsi que le contrôle de l'affectation des biens objet de baux réels solidaires et l'agrément des nouveaux acquéreurs ;

Considérant que sur cette base la demande d'agrément de l'office public de l'habitat de l'agglomération de La Rochelle satisfait aux conditions posées dans l'article R. 329-7 pour le périmètre de la région Nouvelle-Aquitaine ;

Sur proposition de la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

ARRÊTE

Article 1^{er}: L'office public de l'habitat de l'agglomération de La Rochelle est agréé en tant qu'organisme de foncier solidaire au titre de l'article L. 329-1 du code de l'urbanisme sur le périmètre de la région Nouvelle-Aquitaine ;

Article 2 : L'office public de l'habitat de l'agglomération de La Rochelle devra adresser son rapport d'activité, en application de l'article R. 329-11 du code de l'urbanisme, dans un délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice.

Le rapport contient les éléments suivants :

1° Un compte rendu de l'activité de l'organisme de foncier solidaire, qui porte tant sur son fonctionnement interne que sur ses rapports avec les tiers, notamment ceux mentionnés à l'article R. 329-5 ;

2° Les comptes financiers, certifiés par le commissaire aux comptes ;

3° La liste des bénéficiaires d'un bail réel solidaire signé avec l'organisme et les conditions de cession des droits réels au cours de l'exercice ;

4° Un bilan de l'activité de suivi des bénéficiaires d'un bail réel solidaire ;

5° La description des modalités d'information des preneurs de nouveaux baux réels solidaires ;

6° Si l'organisme de foncier solidaire fait appel public à la générosité, le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public prévu à l'article 4 de la loi n°91-772 du 7 août 1991, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses et qui mentionne les informations relatives à son élaboration ;

7° La liste des libéralités reçues.

8° Les éléments mentionnés à l'article R. 302-15 du code de la construction et de l'habitation permettant d'effectuer le décompte des logements faisant l'objet d'un bail réel solidaire mentionnés au dernier alinéa du IV de l'article L. 302-5 du même code.

Article 3 : La décision prend effet à compter de sa date de publication au recueil des actes administratifs.

Article 4 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales est chargé en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs régional.

Fait à Bordeaux, le 09 DEC. 2020

La Préfète de région,

Pour la Préfète,
Le Secrétaire général pour les affaires régionales

Patrick AMOUSSOU-ADEBLE

DREAL Nouvelle Aquitaine

R75-2020-12-09-009

Arrêté portant agrément en tant qu'organisme de foncier
solidaire de la société anonyme d'HLM "Erilia

agrément OFS SA HLM Erilia



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Nouvelle - Aquitaine**

Arrêté

portant agrément en tant qu'Organisme de Foncier Solidaire de la société anonyme d'HLM « Erilia »

**La Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-ouest,
Préfète de la Gironde**

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.329-1 et R.329-6 à R.329-10 ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L.255-1 à L.255-19 et l'article R.362-2 ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Madame Fabienne BUCCIO en qualité de préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde (hors classe) ;

Vu les statuts de la société anonyme d'HLM « Erilia » modifiés le 19 juin 2020 ;

Vu l'avis favorable du comité régional de l'habitat et de l'hébergement en date du 13 novembre 2020 ;

Considérant que le statut juridique de la société anonyme d'HLM permet de garantir la pérennité des baux accordés dans le cadre de l'activité d'organisme de foncier solidaire ;

Considérant que la composition de l'organe de décision de la société anonyme d'HLM « Erilia » et la description de l'activité professionnelle de chacune des personnes physiques membres de cet organe sont précisées ;

Considérant que les cabinets COFIMEC et KPMG ont été désignés comme commissaires aux comptes de l'organisme ;

Considérant que les moyens humains et matériels de la société anonyme d'HLM « Erilia » sont adéquats pour conduire les premières opérations en baux réels solidaires ;

Considérant que la société anonyme d'HLM « Erilia » assurera l'information des ménages preneurs de baux réels solidaires ainsi que le contrôle de l'affectation des biens objet de baux réels solidaires et l'agrément des nouveaux acquéreurs ;

Considérant que sur cette base la demande d'agrément de la société anonyme d'HLM « Erilia » satisfait aux conditions posées dans l'article R. 329-7 pour le périmètre de la région Nouvelle-Aquitaine ;

Sur proposition de la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

ARRÊTE

Article 1^{er} : La société anonyme d'HLM « Erilia » est agréée en tant qu'organisme de foncier solidaire au titre de l'article L. 329-1 du code de l'urbanisme sur le périmètre de la région Nouvelle-Aquitaine ;

Article 2 : La société anonyme d'HLM « Erilia » devra adresser son rapport d'activité, en application de l'article R. 329-11 du code de l'urbanisme, dans un délai de six mois à compter de la clôture de l'exercice.

Le rapport contient les éléments suivants :

1° Un compte rendu de l'activité de l'organisme de foncier solidaire, qui porte tant sur son fonctionnement interne que sur ses rapports avec les tiers, notamment ceux mentionnés à l'article R. 329-5 ;

2° Les comptes financiers, certifiés par le commissaire aux comptes ;

3° La liste des bénéficiaires d'un bail réel solidaire signé avec l'organisme et les conditions de cession des droits réels au cours de l'exercice ;

4° Un bilan de l'activité de suivi des bénéficiaires d'un bail réel solidaire ;

5° La description des modalités d'information des preneurs de nouveaux baux réels solidaires ;

6° Si l'organisme de foncier solidaire fait appel public à la générosité, le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public prévu à l'article 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses et qui mentionne les informations relatives à son élaboration ;

7° La liste des libéralités reçues.

8° Les éléments mentionnés à l'article R.302-15 du code de la construction et de l'habitation permettant d'effectuer le décompte des logements faisant l'objet d'un bail réel solidaire mentionnés au dernier alinéa du IV de l'article L. 302-5 du même code.

Article 3 : La décision prend effet à compter de sa date de publication au recueil des actes administratifs.

Article 4 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales est chargé en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs régional.

Fait à Bordeaux, le 09 DEC. 2020

La Préfète de région,

Pour la Préfète,

Le Secrétaire général pour les affaires régionales

Patrick AMOUSSOU-ADEBLE

MISSION NATIONALE DE CONTRÔLE antenne de
Bordeaux

R75-2020-12-14-001

Arrêté portant modification de la composition du conseil
d'administration de la CAF de la Creuse

Arrêté portant modification de la composition du conseil d'administration de la CAF de la Creuse



MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRETE n°69/2020

portant modification de la composition du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Creuse

Le ministre des solidarités et de la santé

Vu le code de la sécurité sociale et notamment les articles L. 212-2 et D.231-1 à D.231-4 ;

Vu l'arrêté ministériel n°23/2018 du 28 janvier 2018 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales de la Creuse, modifié les 01/02/2019, 10/10/2019 et 20/07/2020;

Vu l'arrêté du 1 septembre 2020 portant délégation de signature à Monsieur Hubert VERDIER, chef de l'antenne de Bordeaux de la mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale ;

Vu la proposition de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) ;

ARRÊTE

Article 1

L'arrêté ministériel en date du 28 janvier 2018 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de la Caisse d'Allocations Familiales est modifié comme suit :

Dans la liste des représentants des assurés sociaux désignés au titre de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière (CGT-FO) est nommé :

- Monsieur Alexandre LASMIER en tant que titulaire en remplacement de Monsieur Sébastien TROCELLIER.

Article 2

Le Chef de l'antenne de Bordeaux de la Mission Nationale de Contrôle et d'Audit des organismes de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la de la région.

Fait à Bordeaux, le 15 décembre 2020

Le ministre des solidarités et de la santé,
Pour le ministre et par délégation ;

Le Chef d'antenne de Bordeaux
de la Mission Nationale de Contrôle et d'audit
des organismes de sécurité sociale

Hubert VERDIER

RECTORAT DE BORDEAUX

R75-2020-12-09-008

Arrêté 20-1258 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein de l'Université de Limoges pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire



**RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE
RECTRICE DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

Vu le 1° de l'article 34 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire

Vu l'arrêté rectoral du 5 novembre 2020,

Vu l'arrêté rectoral modificatif du 13 novembre 2020,

ARRÊTE

Article 1 : les arrêtés rectoraux mentionnés en visas sont complétés afin d'assurer l'accueil des usagers au sein de l'université de Limoges, qui est autorisé aux seules fins de suivre les enseignements ne pouvant pas être effectués à distance répertoriés dans la liste figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2 : le président de l'université de Limoges est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 9 décembre 2020,

Anne BISAGNI-FAURE



ANNEXE : Formations qui ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique et autorisant à ce titre l'accueil des
 (1° de l'article 34 du décret n° 2020- du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire)

Etablissement	Université de Limoges		
DIPLÔME OU CERTIFICAT PREPARE	NIVEAU	INTITULE TP	EFFECTIF MAXIMAL
DU PASSERELLE	B1	Phonétique et expression orale, écrite	15
DU PASSERELLE	B2	Phonétique et expression orale, écrite	15
Licence Sciences de la Vie (BGSTU, BOP)	L3	Adaptation et Evolution	9
Licence Sciences de la Vie (BGSTU + BCE)	L3	Sédimentologie	9
Licence Sciences de la Vie (BGSTU + BCE + BOP)	L3	Géochimie	9
Licence Sciences de la Vie	L2	Bactérie/Virus	9
Licence Sciences de la Vie	L2	Géosciences 3	9
Licence Sciences de la Vie	L2	MEIE : Métabolisme Energétique et Introduction à l'Enzymologie	9
Licence Staps Entraînement Sportif	L3	Préparation physique	12
Master Sciences Technologie Santé (PAIP)	M2	CAD Training Labs	9
Licence professionnelle DARE	L3	TP hydraulique	11
Licence professionnelle DARE	L3	Dechets	11
Licence professionnelle DARE	L3	Hydrologie	11
Licence professionnelle DARE	L3	Hydro-pédo	11
Licence professionnelle DARE	L3	Pédologie	11
Licence professionnelle DARE	L3	Parametres des milieux	11
Licence professionnelle DARE	L3	Hydrobiologie	11
Licence professionnelle DARE	L3	Ecotox	11
Licence professionnelle DARE	L3	Hydraulique terrain	11
Licence professionnelle DARE	L3	système d'information géographique	11
Licence sciences de la Vie (BCE + BOP)	L3	Biologie des Organismes UniCellulaire	9
Licence Sciences de la Vie (BCE) + Chimie (CE)	L3	chimie des solutions	12
Licence Sciences de la Vie (BCE) + Chimie (CE)	L3	chimie des substances naturelles	9
Licence Sciences de la Vie (BBMCG)	L3	Technologie de l'ADN recombinant (part 1)	9
Licence Sciences de la Vie (BOP)	L3	Technologie de l'ADN recombinant (part 2)	9
Physique Appliquée Ingénierie Physique/iXeo	M1	Propagation optique	9
Physique Appliquée Ingénierie Physique/iXeo	M1	Circuits actifs	9
LP Métiers Protection et Gestion Environnement : Traitement des eaux	LP TE	UE Tronc commun : TP Chimie	9
LP Métiers Protection et Gestion Environnement : Traitement des eaux	LP TE	Production d'eau potable	9
LP Métiers Protection et Gestion Environnement : Traitement des eaux	LP TE	Traitement des eaux usées	9
LP Métiers Protection et Gestion Environnement : Traitement des eaux	LP TE	Hydraulique réseau	9
LP Métiers Protection et Gestion Environnement : Traitement des eaux	LP TE	Gestion technique des usines	9
Licence STAPS	L1	APS de Spécialité	23
Licence STAPS	L1	GVPH et Anatomie	13
Licence STAPS	L1	TP Physiologie	13
Lpro PA - AGE	L3	génétique animale	9
Lpro PA - AGE	L3	sélection animale	9
Lpro PA - AGE	L3	Audit	9
Lpro MER (énergies renouvelables)	L3	UE4 : énergétique	9
Lpro MER (énergies renouvelables)	L3	UE6 : hydroélectricité	9
Lpro MER (énergies renouvelables)	L3	UE5 : électrotechnique	9
Lpro MER (énergies renouvelables)	L3	UE3 : Informatique	9
Lpro MER (énergies renouvelables)	L3	UE7 : Photovoltaïque	9
Licence STAPS	L1	APS de Spécialité	23
Licence STAPS	L1	Anatomie	13

Licence STAPS	L1	TP Physiologie	13
M1 chimie parcours SN +TE	M1	synthèse organique et chimie verte	9
M1 chimie parcours SN	M1	organométallique	9
Licence de chimie (Science des matériaux)	L3	Cristallographie	9
Licence de chimie (Science des matériaux)	L3	Les minéraux	9
Licence de chimie (Science des matériaux)	L3	Chimie inorganique II	12
Licence Physique Chimie	L3	Chimie inorganique II	12
Licence de chimie (Chimie et Environnement)	L3	Chimie inorganique II	12
Licence de chimie (Chimie et Environnement)	L3	Chimie des Substances naturelles 1	9
Licence de chimie (Chimie et Environnement)	L3	Chimie des solutions	12
Licence Sciences de la Vie (BOP)	L3	Traitement de Données avec R	9
Licence Sciences de la Vie (BOP)	L3	Génétique et Dynamique des Populations	9
Licence Sciences de la Vie (BOP + BCE)	L3	Biologie des Organismes Unicellulaires	9
Licence Sciences de la Vie (BOP)	L3	Technologie de l'ADN recombinant 1.1	9
Licence Pro Métiers Ressources naturelles et Forêt	L3	Arbre et son Environnement	14
Licence Pro Métiers Ressources naturelles et Forêt	L3	Arbres, Arbustes et Jardins	9
Licence Pro Métiers Ressources naturelles et Forêt	L3	Biologie, Pathologie, Physiologie de l'Arbr	9
Master Génie civil (IMRO)	M2	maçonnerie	16
Licence STAPS	L2	UE 11 : Approche technologique des APSA	23
LP Chimie et Physique des Matériaux	L3 Pro	MCCM3 - DRX	8
LP Chimie et Physique des Matériaux	L3 Pro	MCCM1 - Analyses spectroscopiques	8
LP Chimie et Physique des Matériaux	L3 Pro	MCCM2 - Analyses thermiques et morphologiques	8
LP Chimie et Physique des Matériaux	L3 Pro	MCCM2 - Rhéologie	8
LP Chimie et Physique des Matériaux	L3 Pro	EMC2 - Mise en forme #1	8
LP Chimie et Physique des Matériaux	L3 Pro	EMC1 - Mise en forme #2	8
LP Chimie et Physique des Matériaux	L3 Pro	EMC1 - Suspensions	8
LP Chimie et Physique des Matériaux	L3 Pro	EMC3 - Frittage	8
LP Chimie et Physique des Matériaux	L3 Pro	EMC4 - Traitements de surface #1	8
LP Chimie et Physique des Matériaux	L3 Pro	EMC4 - Traitements de surface #2	8
LP Chimie et Physique des Matériaux	L3 Pro	EMC1 - Synthèse de poudres	8
Master Informatique (Cryptis)	M2	Terminaux Mobiles Communicants	9
Master 1 Sciences et Génie des Matériaux	M1	Elabrotation des matériaux	16
Master 1 Sciences et Génie des Matériaux	M1	Plasmas et technologies associées pour l'élaboration de matériaux	16
Master 1 Sciences et Génie des Matériaux	M1	Chimie et physique du solide	16
Licence STAPS APAS	L3	UE 23 - Pratique APA	50
Licence STAPS EM	L3	APS	23
Licence STAPS ES	L2 - L3	Préparation Physique	13
DEUST STAPS	DEUST 1	APS	23
DEUST STAPS	DEUST 2	APS	23
Master chimie parcours TE	M1	Traitement des Eaux (sortie terrain)	17
Licence Sciences de la Vie (BBMCG)	L3	Mobilité de l'Information Génétique	9
Licence Sciences et Technologies	L3	Sciences expérimentales	13
Licence Sciences et Technologies	L3	TIC	13
Licence Prof. MEMO-STMO	L3	Traitement du signal	11
Licence Prof. MEMO-STMO	L3	Télécoms Optiques et radio-fréquences	11
Licence Prof. MEMO-STMO	L3	CAO des télécommunications	11
Licence Prof. MEMO-STMO	L3	Logiciel QGIS	11
Master MEEF 2nd degré	M1 + M2PC	Oral du concours / Travail sur la posture / les gestes professionnels -- 2 présents et vidéo retransmises pour le reste du groupe	2
Master MEEF 2nd degré "sciences physiques et chimie"	M1	Préparation aux épreuves expérimentales de mise en situation professionnelle TP de chimie 1 (CMPC1L3E)	10
Master MEEF 2nd degré "sciences physiques et chimie"	M1	Préparation aux épreuves expérimentales de mise en situation professionnelle TP de chimie 1 (CMPC1L3E)	10

Master MEEF 2nd degré "sciences physiques et chimie"	M1	Compétences numériques (CMPC1S3E)	10
Master MEEF 2nd degré "sciences physiques et chimie"	M2	Compétences numériques (CMPC1S3E)	5
Licence Langues étrangères appliquées	L3	Compte-rendu de textes (anglais)	18
Licence Géographie	L3	Géomatique	15
Master Géographie et Histoire	Master	Renforcement géomatique	20
Master Sociologie	Master	Analyse géométrique des données	12
Master Métiers du livre	Master	Projet tutoré : suivi de projet et fabrication de livre	20
Master Métiers du livre	Master	Approche des logiciels	20
Master Sémiotique	Master	Conception PAO print & web	20
Master Sémiotique	Master	PAO et automatisation	20
Master Valorisation du patrimoine et développement territorial	Master	Géomatique	15
Master Langues étrangères appliquées au management interculturel + Identité et transferts culturels + Transferts culturels et traduction	Master	Traduction et enjeux professionnels sur logiciel spécifique	25
Licence professionnelle aménagement paysager	L3	Architecture des paysages urbains et écologie	10
Licence professionnelle rédaction technique	L3	Techniques avancées de publication (single sourcing)	12
Licence professionnelle rédaction technique	L3	Analyse et exploitation de flux XML	12
Licence professionnelle rédaction technique	L3	Edition internet et supports numériques	12
Licence professionnelle rédaction technique	L3	Modélisation et conception de documents techniques	12
Licence professionnelle webdesign	L3	Graphisme pour applications et sites web	17
Licence professionnelle webdesign	L3	Design sonore pour applications, sites web et objets TIC	17
Licence professionnelle webdesign	L3	Motion design et rich média	17
Licence professionnelle webdesign	L3	Design d'information et design de données	17
Licence professionnelle webdesign	L3	Médias et esthétique : projet pluridisciplinaire	17
Licence professionnelle webdesign	L3	Développement et intégration web	17
Dipl Formation Générale Sciences médicales (DFGSM) 2e année	L	Sémiologie Générale Adulte UE2-4 (4 groupes)	40
Dipl Formation Générale Sciences médicales (DFGSM) 2e année	L	TP Appareil locomoteur UE2-5 (4 groupes)	40
DGFSM 3e année	L	Sémiologie Neurologique UE3-4 (5 groupes)	40
Master 2 Santé publique - Neuroépidémiologie et parasito tropicales	M	TP UE Neuroinfectiologie tropicale	13
Dipl Formation Générale Sciences pharma. (DFGSP) 2e année	L	Biochimie	12
Dipl Formation Générale Sciences pharma. (DFGSP) 2e année	L	Chimie organique	9
Dipl Formation Approfondie Sciences pharma DFASP 5e année (industrie)	M	Pharmacie galénique	12
Dipl Formation Approfondie Sciences pharma DFASP 5e année (industrie)	M	microbiologie	12
Dipl Formation Approfondie Sciences pharma DFASP 5e année (industrie)	M	Pharmacologie	12
Master 2 Biologie Santé - Développement Produits santé	M	pharmacologie (16h) et microbiologie (15h)	8
Licence 2 Sciences de la Vie - Biologie Chimie Médicament	L	chimie analytique	16
Licence 3 Sciences de la Vie - Biologie Chimie Médicament	L	chimie analytique	12
Licence 3 Sciences de la Vie - Biologie Chimie Médicament	L	galénique	12
Master 1 Biologie Santé	M	pharmacie galénique	10
Sages-femmes 2e année	L	Options :communication et toucher bien-être	10

Sages-femmes 3e année	L	Obstétrique : examen bassin, dégagement...	11
Sages-femmes 5e année	M	Psycho avec jeux de rôle - Obstétrique	10
Génie Eau et environnement	3ème année ingénieur / L3	TP electrotechnique	12
Génie Eau et environnement	3ème année ingénieur / L3	TP Biochimie	12
Génie Eau et environnement	3ème année ingénieur / L3	Chimie des solutions	12
Génie Eau et environnement	4ème année ingénieur / M1	TP Analyses biologiques	12
Génie Eau et environnement	4ème année ingénieur / M1	TP Analyses chimiques	12
Génie Eau et environnement	4ème année ingénieur / M1	TP eau potable	12
Céramique industrielle	3ème année ingénieur / L3	TP Environnement industriel	12
Céramique industrielle	3ème année ingénieur / L3	Caractérisation des microstructures	12
Céramique industrielle	4ème année ingénieur / M1	TP Propriétés physiques des matériaux	12
Céramique industrielle	4ème année ingénieur / M1	TP Comportement mécanique	12
Céramique industrielle	4ème année ingénieur / M1	Poudres et suspensions	12
Céramique industrielle	4ème année ingénieur / M1	informatique industrielle	12
Céramique industrielle	5ème année ingénieur / M2	Etudes techniques - projets	12
Céramique industrielle	5ème année ingénieur / M2	TP simulation numérique	12
Electronique et télécommunications	3ème année ingénieur / L3	TP electrotechnique	12
Electronique et télécommunications	3ème année ingénieur / L3	TP élec numérique et analogique	12
Electronique et télécommunications	3ème année ingénieur / L3	TP Microprocesseurs	12
Electronique et télécommunications	3ème année ingénieur / L3	TP CAO	12
Electronique et télécommunications	4ème année ingénieur / M1	TP DSP	12
Electronique et télécommunications	4ème année ingénieur / M1	TP Micro-ondes	12
Electronique et télécommunications	5ème année ingénieur / M2	TP sous matlab	12
Electronique et télécommunications	5ème année ingénieur / M2	TP réseaux de capteurs	12
Matériaux	3ème année ingénieur / L3	TP electrotechnique	12
Matériaux	3ème année ingénieur / L3	TP Chimie des solutions	12
Matériaux	3ème année ingénieur / L3	TP Traitements de surface	12
Matériaux	4ème année ingénieur / M1	TP Métallurgie	12
Matériaux	4ème année ingénieur / M1	TP Traitement de surface	12
Matériaux	4ème année ingénieur / M1	TP RDM	12
Matériaux	5ème année ingénieur / M2	TP Choix des matériaux	12
Matériaux	5ème année ingénieur / M2	TP Fabrication additive	12
Mécatronique	3ème année ingénieur / L3	TP electrotechnique	12
Mécatronique	3ème année ingénieur / L3	Conception mécanique	12

Mécatronique	3ème année ingénieur / L3	électronique de commande	12
Mécatronique	4ème année ingénieur / M1	TP vibration et acoustique	12
Mécatronique	4ème année ingénieur / M1	Systèmes d'entraînement mécanique	12
Mécatronique	5ème année ingénieur / M2	TP Réalisation de systèmes mécatroniques	12
Cycle Préparatoire Intégré	1ère année ingénieur / L1	TP Métrologie	12
Cycle Préparatoire Intégré	1ère année ingénieur / L1	TP Mécanique	12
Cycle Préparatoire Intégré	1ère année ingénieur / L1	TP Electricité	12
Diplôme d'Etat en Ergothérapie	Ergo 1° année, Travaux Pratique UE 4.1 sem 1 Gpe 1	Formation pratique à l'évaluation de l'appareil locomoteur nécessitant la salle A, les goniomètres et un apprentissage par la mobilisation et le palpatoire.	15
Diplôme d'Etat en Ergothérapie	Ergo 1° année, Travaux Pratique UE 4.1 sem 1 Gpe 2	Formation pratique à l'évaluation de l'appareil locomoteur nécessitant la salle A, les goniomètres et un apprentissage par la mobilisation et le palpatoire.	15
Diplôme d'Etat en Ergothérapie	Ergo 1° année, Travaux Pratique UE 2.2 sem 1 Gpe 2	Formation pratique à l'Hygiène des mains	22
Diplôme d'Etat en kinésithérapie	Kiné 1° année, Travaux Pratique UE 4 sem 1	Formation pratique à l'évaluation de l'appareil locomoteur nécessitant la salle A, un apprentissage par la mobilisation et le palpatoire.	11
Diplôme d'Etat en Ergothérapie	Ergo 1° année, Travaux Pratique UE 3.2 S1 sem 1 Gpe 1	Formation pratique et réflexive à l'analyse d'activités manuelles nécessitant l'accès à du matériel (outillage) et une salle spécifique (atelier)	7
Diplôme d'Etat en Ergothérapie	Ergo 1° année, Travaux Pratique UE 3.2 S1 sem 1 Gpe2	Formation pratique et réflexive à l'analyse d'activités manuelles nécessitant l'accès à du matériel (outillage) et une salle spécifique (atelier)	7
Diplôme d'Etat en Ergothérapie	Ergo 1° année, Travaux Pratique UE 3.2 S1 sem 1 Gpe 1	Formation pratique à l'utilisation de techniques matérielles et physique de compensations des limitations d'activités nécessitant l'accès à du matériel et un milieu écologique (L2H) à l'Hôpital	7
Diplôme d'Etat en Ergothérapie	Ergo 1° année, Travaux Pratique UE 3.2 S1 sem 1 Gpe2	Formation pratique à l'utilisation de techniques matérielles et physique de compensations des limitations d'activités nécessitant l'accès à du matériel et un milieu écologique (L2H) à l'Hôpital	7
Diplôme d'Etat en Ergothérapie	Ergo 2° année UE 3-4 Modèles d'analyse de l'activité Gp1	Formation pratique à l'utilisation de techniques manuelle de rééducation nécessitant l'accès à du matériel (outillage) et une salle spécifique (atelier)	7
Diplôme d'Etat en Ergothérapie	Ergo 2° année UE 3-4 S3 Modèles d'analyse de l'activité Gp1	Formation pratique à l'utilisation de techniques manuelle de rééducation nécessitant l'accès à du matériel (outillage) et une salle spécifique (atelier)	7
Diplôme d'Etat en Ergothérapie	Ergo 2° année UE 3-4 S3 Modèles d'analyse de l'activité Gp2	Formation pratique à l'utilisation de techniques manuelle de rééducation nécessitant l'accès à du matériel (outillage) et une salle spécifique (atelier)	7
cc orthophonie - Enseignant F. Zimmermann	M1 (4eme année)	TP manipulation outils professionnels	13/17 (B001/B009)
cc orthophonie - UE 12 - Enseignant F. Zimmermann	M2 (5eme année)	TP technique de rééducation	13/22 (B001/B008)

DE Masso-kinésithérapie	K1	UE7 Kiné passive et active en 2 groupes UE2 Développement psychomoteur de l'enfant 2 groupes Besoin de matériel et de salle adaptée pour pratique professionnelle - salle A ou B	11
DE Masso-kinésithérapie	K2	UE7 Kiné passive et active, Techniques respiratoires - Manutention des charges et des personnes - Education posturale - UE4 Anatomie palpatoire en 2 groupes = Besoin de matériel et de salle adaptée pour pratique professionnelle - salle A ou B	12
DE Masso-kinésithérapie	K4	UE14 Informatique professionnelle - Salle C401	8
DE Masso-kinésithérapie	K1	UE 3 TD Hygiène Formation pratique à l'Hygiène des mains - salle B008	21
DE Masso-kinésithérapie	K1	UE3 Histologie embryologie = besoin de microscopes - salle fac de médecine	11
DE Masso-kinésithérapie	K3	UE16 ORL = Besoin de matériel et de salle adaptée pour pratique professionnelle - salle A ou B	12
MMI	DUT1A	Esthétique et Expression Artistique (2h)	14
MMI	DUT1A	Ecriture pour les Médias Numériques (10h)	7
MMI	DUT1A	Introduction au signal (6h)	7
MMI	DUT1A	Infographie (6h)	14
MMI	DUT1A	Intégration web (14h)	14
MMI	DUT1A	Production audiovisuelle (20h)	7
MMI	DUT2A	numérisation du signal (6h)	7
MMI	DUT2A	Images informatiques et leur traitement 8h	14
MMI	DUT2A	programmation 8h	7
MMI	DUT2A	Infographie 14h	14
MMI	DUT2A	intégration 10h	7
MMI	DUT2A	production audiovisuelle 11h	7
Département Informatique	DUT première année	M1104 - Bases de données	16
Département Informatique	DUT première année	M1201 - Maple	16
Département Informatique	DUT première année	M1202 - Maple	16
Département Informatique	DUT première année	M1204 - ERP Logiciel de gestion	16
Département Informatique	DUT deuxième année	M3102 - Réseaux	14
Département Informatique	DUT deuxième année	M3101 - Système	14
Département Informatique	DUT deuxième année	M3202 - Maple	16
Département Informatique	LP DWBD en alternance	LP-M23- Langage PHP avancé et PHP Framework	16
GIM	DUT GIM (génie industriel et maintenance)1A	Electricité 2(12h),	6
GIM	DUT GIM (génie industriel et maintenance)1A	Maintenance, Technologie et Sécurité 1(30h),	6
GIM	DUT GIM (génie industriel et maintenance)1A	Electronique Analogique 1(30h),	6
GIM	DUT GIM (génie industriel et maintenance)1A	Sécurité Développement Durable 1(3h),	6
GIM	DUT GIM (génie industriel et maintenance)1A	Automatisme et Informatique Industrielle 1(6h),	6
GIM	DUT GIM (génie industriel et maintenance)1A	Mécanique –Résistance des Matériaux–Mécanique des Fluides1 (9h)	6
GIM	DUT GIM (génie industriel et maintenance)2A	Électrotechnique et Électronique de Puissance2 (9h),	6
GIM	DUT GIM (génie industriel et maintenance)2A	Électrotechnique et Électronique de Puissance3 (15h),	6
GIM	DUT GIM (génie industriel et maintenance)2A	Automatique 2 (12h),	6
GIM	DUT GIM (génie industriel et maintenance)2A	Mécanique –Résistance des Matériaux–Mécanique des Fluides 3(15h)	6
GIM	DUT GIM (génie industriel et maintenance)2A	Thermodynamique et Thermique3(15h),	6

GIM	DUT GIM (génie industriel et maintenance)2A	Organisation et Méthodes de Maintenance3 (15h),	6
GIM	DUT GIM (génie industriel et maintenance)2A	Mécanique –Résistance des Matériaux–Mécanique des Fluides 4(9h),	6
GIM	DUT GIM (génie industriel et maintenance)2A	Technologie et Maintenance des circuits fluidiques (9h),	6
GIM	DUT GIM (génie industriel et maintenance)2A	Maintenance, Technologie et Sécurité3 (15h)	6
GIM	LP MMC (maintenance mécatronique et cobotique) en alternance	Gestion de projet (3,5)	6
GIM	LP MMC (maintenance mécatronique et cobotique) en alternance	Gestion et comptabilité (7h)	6
GIM	LP MMC (maintenance mécatronique et cobotique) en alternance	Organisation et méthode de maintenance(3,5h),	6
GIM	LP MMC (maintenance mécatronique et cobotique) en alternance	Automatisme des processus(14h),	12
GIM	LP MMC (maintenance mécatronique et cobotique) en alternance	programmation robot(7h)	12
MP	DUT Mesures Physiques 1A	TP systèmes électriques	9
MP	DUT Mesures Physiques 1A	TP équilibres chimiques	14
MP	DUT Mesures Physiques 1A	TP transferts thermiques	14
MP	DUT Mesures Physiques 2A public mixte	TP structure et propriétés des matériaux (3 salles)	21
MP	DUT Mesures Physiques 2A public mixte	TP optique ondulatoire	14
MP	DUT Mesures Physiques 2A public mixte	TP métrologie capteurs (sur 3 salles)	16
MP	DUT Mesures Physiques 2A public mixte	TP électrotechnique	12
MP	DUT Mesures Physiques 2A public mixte	TP pilotage d'instruments	14
MP	DUT Mesures Physiques 2A public mixte	TP automatique	7
MP	DUT Mesures Physiques 2A public mixte	TP photonique (sur 3 salles)	14
MP	LP Capteur Instrumentation Mesure et Essais en alternance	TP mécanique	7
MP	LP Capteur Instrumentation Mesure et Essais en alternance	TP traitement du signal	6
MP	LP Capteur Instrumentation Mesure et Essais en alternance	TP chimie (sur 3 salles)	21
	LP Capteur Instrumentation Mesure et Essais en alternance	TP informatique d'instrumentation	14
MP	LP Mesure de la Qualité des Milieux public mixte	TP analyse des sols	8
MP	LP Mesure de la Qualité des Milieux public mixte	TP système d'information géographique	14
MP	LP Mesure de la Qualité des Milieux public mixte	TP ATPmétrie	8
GMP	GMP DUT1A	TP usinage machines-outils	8
GMP	GMP DUT1A	TP CAO (logiciel métier)	8
GMP	GMP DUT1A	TP métrologie	6

GMP	GMP DUT1A	TP Procédés/méthodes	9
GMP	GMP DUT1A	TP automatique	6
GMP	GMP DUT1A	TP mécanique	14
GMP	GMP DUT1A	TP laboratoire langue	14
GMP	GMP DUT1A	TP DDS (logiciels métiers)	14
GMP	GMP DUT2A	TP CAO (logiciel métier)	9
GMP	GMP DUT2A	TP FAO (logiciel métier)	12
GMP	GMP DUT2A	TP analyse mécanismes	6
GMP	GMP DUT2A	TP SDM (logiciel métier)	14
GMP	GMP DUT2A	TP DDS (logiciels métiers)	14
GMP	GMP DUT2A	TP laboratoire langue	14
GMP	Licence Pro INFA2 en alternance	TP robotique	6
GMP	Licence Pro INFA2 en alternance	TP CAO volumique	12
GMP	Licence Pro INFA2 en alternance	TP FAO (logiciel métier)	12
GMP	Licence Pro QM en alternance	Méthodes industrielles	8
GMP	Licence Pro QM en alternance	Qualité	8
GMP	Licence Pro AURE public mixte	Microbiologie	9
GMP	Licence Pro AURE public mixte	Qualité de l'eau	9
GEII	DUT GEII 1	TP Systèmes Numériques	12
GEII	DUT GEII 1	TP Systèmes Electroniques	12
GEII	DUT GEII 1	TP Etude et Réalisations	12
GEII	DUT GEII 2	TP Energie	6
GEII	DUT GEII 2	TP Réseaux	12
GEII	DUT GEII 2	TP Systèmes Electroniques	12
GEII	DUT GEII 2	TP Etudes et Réalisations	12
GEII	DUT GEII 2	TP Opto/lignes	11
GEII	LP ISRT en alternance	TP Faisceaux Hertiens	6
GEII	LP ISRT en alternance	TP CAO	12
GEII	LP ISRT en alternance	TP RF et Optique	6
GEII	LP MEEDD en alternance	TP Transmissions par fibres optiques	6
GEII	LP MEEDD en alternance	TP réseaux de communication	12
GEII	LP MEEDD en alternance	TP réseaux GTB	6
GEII	LP MEEDD en alternance	TP production transport	6
GCCD	LP travaux publics en alternance	Géotechnique- Code de marchés- réseaux - travaux routiers_management_informatique_ORGA_M2ca fluide	8
GB	DUT Génie Biologique 1ère A	jusqu'à noel, TP microbiologie : 2,5h/semaine	9
GB	DUT Génie Biologique 2èmeA	TP champignon	9
GB	DUT Génie Biologique 2èmeA	TP génie des procédés	9
GB	DUT Génie Biologique 2èmeA	TP statistiques appliquées	9
GB	DUT Génie Biologique 2èmeA	TP analyse physico-chimique	9
GB	DUT Génie Biologique 2èmeA	TP techniques séparatives	9
GB	DUT Génie Biologique 2èmeA	TP biologie	9
GB	LP Génie des bioproductions et de l'agroalimentaire public mixte	TP génie des procédés et statistiques appliquées	9

	LP Génie des bioproductions et de l'agroalimentaire public mixte	TP champignon (4,5h * 2 groupes)	9
HSE	DUT1A	Microbiologie	16
HSE	DUT1A	Thermodynamique	8
HSE	DUT1A	Chimie appliquée	16
HSE	DUT1A	Mécanique	8
HSE	DUT2A	Ergonomie	8
Master Histoire	M1	Traitement informatique des données	15
Master Valorisation du patrimoine	M1	Traitement informatique des données	15
Master Sociologie	M1	Traitement informatique des données	12
Master géographie	M1	Traitement informatique des données	20
Lpro PA - AGE	L3	Insémination animale	20
Sciences de la Vie (OMB, GB, DPS)	M1	Expérimentation et gestion de projets	10
M1 chimie parcours SN + TE	M1	Outils statistiques et de modélisation appliqués à la chimie	11
M1 Physique Appliquée et Ingénierie Physique (EMIMEO)	M1	Basics of active and nonlineer electronics	12
M1 Physique Appliquée et Ingénierie Physique (EMIMEO)	M1	Fundamentals of coherent photonics	12
M1 Physique Appliquée et Ingénierie Physique (EMIMEO)	M1	Foundations of electromagnetic wave propagation	12
Licence Prof. MEMO-STMO	L3	Projet tuteuré en télécommunications	12
Licence Physique (MIPCGC)/parcours excellence	L2	Initiation mécanique quantique	9
Physique Appliquée et Ingénierie Physique, parcours ARTICC	M2	Circuits Optiques	12
Physique Appliquée et Ingénierie Physique, parcours ARTICC	M2	Circuits Passifs	12
Physique Appliquée et Ingénierie Physique, parcours ARTICC	M2	Circuits Actifs	12
Physique Appliquée et Ingénierie Physique, parcours ARTICC	M2	Antennes	12
Cycle préparatoire intégré	1ère année ingénieur / L1	Communication technique 1 - CAO	12
Cycle préparatoire intégré	2ème année ingénieur / L2	TP projets électronique et mécatronique	12
HSE	DUT 2	sécurité électrique	8
HSE	DUT 2	Evaluation et maîtrise des risques environnementaux	9
HSE	DUT 2	Sécurité des installations et ATEX	16
GMP	DUT 1	Dessin technique	30
LP Ingénierie Numérique Fabrication Additive	LP	Fabrication additive	10
LP Ingénierie Numérique Fabrication Additive	LP	Robotique	5
Préparation agrégation interne SPC	préparation agrégation interne	travaux pratiques physique et chimie (optique, chimie organique)	11
Master MEEF 2nd degré "sciences de la vie et de la terre"	M1	Préparation aux épreuves expérimentales de mise en situation professionnelle TP de SVT (CMSV1H4E)	12
Master MEEF 2nd degré "sciences de la vie et de la terre"	M2 prépa-concours	Préparation aux épreuves expérimentales de mise en situation professionnelle TP de SVT (CMSZ3D6E)	4
CC Orthophonie (CESU)	O5	AFGSU - Formation aux premiers gestes d'urgence - Réactualisation de dernière année	10
DE Masso-Kinésithérapie	K2	AFGSU - Formation aux premiers gestes d'urgence	12
DE Masso-Kinésithérapie	K4	TP UE 19 S7 REEDUCATION POSTURALE EN ENROULEMENT	12

DE Masso-kinésithérapie	K2	UE7 Bases, évaluations, Techniques respiratoires - = Besoin de matériel et de salle adaptée pour pratique professionnelle - salle A et B	11 et 12
DE Masso-kinésithérapie	K2	UE7 Manutention des charges et des personnes = Besoin de matériel et de salle adaptée pour pratique professionnelle - salle A et/ou B ou salle MPR	23
DE Masso-kinésithérapie	K2	UE7 Education posturale = Besoin de matériel et de salle adaptée pour pratique professionnelle - salle A et/ou B	23
DE Masso-kinésithérapie	K3	UE19 Rééducation traumatologie membre inférieur = Besoin de matériel et de salle adaptée pour pratique professionnelle - salle A et /ou B	24
DE Masso-kinésithérapie	K3	UE21 Rééducation tpneumologie = Besoin de matériel et de salle adaptée pour pratique professionnelle - salle A et /ou B	24
DE Masso-kinésithérapie	K4	UE19 Rééducation traumatologie membre inférieur = Besoin de matériel et de salle adaptée pour pratique professionnelle - salle A et /ou B	23
CC Orthophonie	O4	TD 12 S7 Optionnelle = manipulation et prise en main d'un outil d'évaluation et de réhabilitation de la voix	21

METIERS du MULTIMEDIA et INTERNET	DUT MMI1 (semestre 1)	production audiovisuelle	14
METIERS du MULTIMEDIA et INTERNET	DUT MMI1 (semestre 1)	Ecriture pour les médias numériques	14
METIERS du MULTIMEDIA et INTERNET	DUT MMI1 (semestre 1)	services sur réseaux	14
METIERS du MULTIMEDIA et INTERNET	DUT MMI1 (semestre 1)	Infographie	14
METIERS du MULTIMEDIA et INTERNET	DUT MMI1 (semestre 1)	Source audiovisuelle	14
METIERS du MULTIMEDIA et INTERNET	DUT MMI2 (semestre 3)	Intégration multimédia	14
METIERS du MULTIMEDIA et INTERNET	DUT MMI2 (semestre 3)	programmation objet	14
METIERS du MULTIMEDIA et INTERNET	DUT MMI2 (semestre 3)	numérisation du signal	14
METIERS du MULTIMEDIA et INTERNET	DUT MMI2 (semestre 3)	Infographie	14
INFORMATIQUE	DUT1 (Semestre 1)	M1202 : Algèbre Linéaire -Logiciel Maple	14
INFORMATIQUE	DUT1 (Semestre 1)	M1204 - Utilisation d'un ERP (cas pratique ODOO)	14
INFORMATIQUE	DUT2 (Semestre 3)	M3202C: Modélisation - Logiciel Maple	12
INFORMATIQUE	DUT2 (Semestre 3)	M3101 – Programmation réseau (logiciel RUST)	12
INFORMATIQUE	DUT2 (Semestre 3)	M3102 - Réseaux (manipulations physiques sur le réseau informatique)	12
DUT GIM (génie industriel et maintenance)1A	DUT1 (semestre 1)	Electricité 2	12
DUT GIM (génie industriel et maintenance)1A	DUT1 (semestre 1)	Electronique Analogique 1	12
DUT GIM (génie industriel et maintenance)1A	DUT1 (semestre 1)	Informatique Communication 1 (logiciel Access)	12
DUT GIM (génie industriel et maintenance)2A	DUT2 (semestre 3)	Électrotechnique et Électronique de Puissance3	12
DUT GIM (génie industriel et maintenance)2A	DUT2 (semestre 3)	Mécanique –Résistance des Matériaux–Mécanique des Fluides	12
DUT GIM (génie industriel et maintenance)2A	DUT2 (semestre 3)	Thermodynamique et Thermique 3	12
DUT GIM (génie industriel et maintenance)2A	DUT2 (semestre 3)	Organisation et Méthodes de Maintenance 3	12
DUT GIM (génie industriel et maintenance)2A	DUT2 (semestre 3)	Technologie et Maintenance des circuits fluidiques	12
DUT GIM (génie industriel et maintenance)2A	DUT2 (semestre 3)	Maintenance, Technologie et Sécurité 3	12
LP MMC (maintenance mécatronique et cobotique) en alternance	semestre 5	Gestion et comptabilité (utilisation du logiciel EBP)	12

LP MMC (maintenance mécatronique et cobotique) en alternance	semestre 5	Organisation et méthode de maintenance	12
LP MMC (maintenance mécatronique et cobotique) en alternance	semestre 5	Mécatronique : Maintenance Opérationnelle	12
LP MMC (maintenance mécatronique et cobotique) en alternance	semestre 5	Sécurité en Intervention de Maintenance	12
LP MMC (maintenance mécatronique et cobotique) en alternance	semestre 5	Automatisme des processus	12
LP MMC (maintenance mécatronique et cobotique) en alternance	semestre 5	Robots, cobots : programmation & maintenance	12
Département GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE	DUT1 (semestre 1)	TP Electricité	12
Département GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE	DUT1 (semestre 1)	TP Electronique Numérique	12
Département GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE	DUT1 (semestre 1)	TP Energie	6
Département GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE	DUT1 (semestre 1)	Projet	12
Département GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE	DUT2 (Semestre 3)	TP Réseaux	10
Département GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE	DUT2 (Semestre 3)	TP Propagation	5
Département GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE	DUT2 (Semestre 3)	TP électronique	5
Département GENIE ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE	DUT2 (Semestre 3)	Projets	10
LP ISRT (Ingénierie des Systèmes et Réseaux de Télécommunication)	semestre 5	TP conception de circuits (logiciel ADS)	13
LP ISRT (Ingénierie des Systèmes et Réseaux de Télécommunication)	semestre 5	TP transmission analogique et numérique	7
LP ISRT (Ingénierie des Systèmes et Réseaux de Télécommunication)	semestre 5	TP Architecture réseau (matériels spécifiques)	13
LP ISRT (Ingénierie des Systèmes et Réseaux de Télécommunication)	semestre 5	TP Faisceaux Hertiens	13
LP MEEDD (Maîtrise de l'énergie, Électricité, Développement Durable)	semestre 5	TP Réseaux en gestion technique du Bâtiment	7
LP MEEDD (Maîtrise de l'énergie, Électricité, Développement Durable)	semestre 5	TP Métrologie des fluides	7
LP MEEDD (Maîtrise de l'énergie, Électricité, Développement Durable)	semestre 5	TP Production transport et distribution énergie	14
LP MEEDD (Maîtrise de l'énergie, Électricité, Développement Durable)	semestre 5	TP Motorisation	14
LP MEEDD (Maîtrise de l'énergie, Électricité, Développement Durable)	semestre 5	TP éclairage	14
LP MEEDD (Maîtrise de l'énergie, Électricité, Développement Durable)	semestre 5	TP Supervision	14
LP MEEDD (Maîtrise de l'énergie, Électricité, Développement Durable)	semestre 5	TP bases de données	14
GENIE CIVIL CONSTRUCTION DURABLE-EGLETONS	DUT1 (semestre 1)	C3- TOPOGRAPHIE -	14
GENIE CIVIL CONSTRUCTION DURABLE-EGLETONS	DUT1 (semestre 1)	PCE3 - Acoustique/Eclairage -	14
GENIE CIVIL CONSTRUCTION DURABLE-EGLETONS	DUT1 (semestre 1)	MXG2- Caractérisation granulaire des matériaux	14
GENIE CIVIL CONSTRUCTION DURABLE-EGLETONS	DUT1 (semestre 1)	PCE2 - Mécanique des fluides - Hydraulique - TP évalués -	14
GENIE CIVIL CONSTRUCTION DURABLE-EGLETONS	DUT1 (semestre 1)	MGM1 - Organisation/Gestion de chantier - Utilisation de logiciel dédié (MS PROJECT)	14
GENIE CIVIL CONSTRUCTION DURABLE-EGLETONS	DUT2 (Semestre 3)	C7 - Projet de Bâtiment -	14
GENIE CIVIL CONSTRUCTION DURABLE-EGLETONS	DUT2 (Semestre 3)	SST8- Essais destructifs sur structure BA	14
GENIE CIVIL CONSTRUCTION DURABLE-EGLETONS	DUT2 (Semestre 3)	MXG5 - Géotechnique -- Essais triaxial + cisaillement	14

GENIE CIVIL CONSTRUCTION DURABLE-EGLETONS	DUT2 (Semestre 3)	PCE7 - Maitrise de l'energie -	14
GENIE CIVIL CONSTRUCTION DURABLE-EGLETONS	DUT2 (Semestre 3)	C8 - Projet routier - - TP évalué	14
GENIE BIOLOGIQUE	DUT Génie Biologique 1ère A (semestre 1)	TP microbiologie	50
GENIE BIOLOGIQUE	DUT Génie Biologique 1ère A (semestre 1)	TP allergie alimentaire	50
GENIE BIOLOGIQUE	DUT Génie Biologique 1ère A (semestre 1)	TP Biochimie	50
GENIE BIOLOGIQUE	DUT Génie Biologique 1ère A (semestre 1)	TP génie des procédés	50
GENIE BIOLOGIQUE	DUT Génie Biologique 1ère A (semestre 1)	TP immunologie	50
GENIE BIOLOGIQUE	DUT Génie Biologique 1ère A (semestre 1)	TP biologie -physiologie	50
GENIE BIOLOGIQUE	DUT Génie Biologique 2èmeA (semestre 3)	TP génie des procédés	50
GENIE BIOLOGIQUE	DUT Génie Biologique 2èmeA (semestre 3)	TP statistiques appliquées	50
GENIE BIOLOGIQUE	DUT Génie Biologique 2èmeA (semestre 3)	TP analyse physico-chimique	50
GENIE BIOLOGIQUE	DUT Génie Biologique 2èmeA (semestre 3)	TP techniques séparatives	50
GENIE BIOLOGIQUE	DUT Génie Biologique 2èmeA (semestre 3)	TP biologie	50
GENIE BIOLOGIQUE	DUT Génie Biologique 2èmeA (semestre 3)	TP technologie alimentaire	50
GENIE BIOLOGIQUE	DUT Génie Biologique 2èmeA (semestre 3)	TP analyse physico-chimique	50
GENIE BIOLOGIQUE	LP GBA (semestre 5)	TP allergie alimentaire	25
GENIE BIOLOGIQUE	LP GBA (semestre 5)	TP analyse sensorielle	25
GENIE BIOLOGIQUE	LP GBA (semestre 5)	TP audit de contrôle	25
GENIE BIOLOGIQUE	LP GBA (semestre 5)	TP analyse physico-chimique	1
GENIE BIOLOGIQUE	LP GBA (semestre 5)	TP rhéologie	25
MESURES PHYSIQUES	DUT 1A (semestre 1)	TP Systèmes Electriques	7
MESURES PHYSIQUES	DUT 1A (semestre 1)	TP Equilibres Chimiques	13
MESURES PHYSIQUES	DUT 2A (semestre 3)	TP Photonique (sur 3 salles)	13
MESURES PHYSIQUES	DUT 2A (semestre 3)	TP Automatique - Régulation industrielle	7
MESURES PHYSIQUES	DUT 2A (semestre 3)	TP Pilotage d'instruments	13
MESURES PHYSIQUES	DUT 2A (semestre 3)	TP Propriétés des matériaux utilisation du diffractomètre à rayons X, fluorescence X, poste de polissage, fours	10
MESURES PHYSIQUES	LP CIME (semestre 5)	TP Traitement du signal	7
MESURES PHYSIQUES	LP CIME (semestre 5)	TP Mécanique	7
MESURES PHYSIQUES	LP CIME (semestre 5)	TP Chimie (sur 3 salles)	13
MESURES PHYSIQUES	LP CIME (semestre 5)	TP Scanner	13
MESURES PHYSIQUES	LP CIME (semestre 5)	TP Mécanique des fluides - thermique - climatique	13
MESURES PHYSIQUES	LP CIME (semestre 5)	TP Optoélectronique (sur 3 salles)	13
MESURES PHYSIQUES	LP CIME (semestre 5)	TP Informatique d'instrumentation	13

MESURES PHYSIQUES	LP CIME (semestre 5)	TP Compatibilité électromagnétique	6
MESURES PHYSIQUES	LP MQM (semestre 5)	TP rayonnements électromagnétiques	6
MESURES PHYSIQUES	LP MQM (semestre 5)	TP Qualité/Métrie	8
MESURES PHYSIQUES	LP MQM (semestre 5)	TP Acoustique	8
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	DUT 1A (semestre 1)	TP Usinage	76
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	DUT 1A (semestre 1)	TP métrologie dimensionnelle	76
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	DUT 1A (semestre 1)	TP Conception Assistée par Ordinateur (logiciel métier)	76
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	DUT 1A (semestre 1)	TP méthodes de production	76
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	DUT 1A (semestre 1)	TP langage de programmation	76
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	DUT 1A (semestre 1)	TP Automatique	76
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	DUT 1A (semestre 1)	TP analyse mécanismes	76
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	DUT 1A (semestre 1)	TP Motorisation électrique	76
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	DUT 1A (semestre 1)	TP DDS (logiciels métiers)	76
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	DUT2 (semestre 3)	TP CAO (logiciel métier)	60
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	DUT2 (semestre 3)	TP FAO (logiciel métier)	60
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	DUT2 (semestre 3)	TP analyse mécanismes	60
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	DUT2 (semestre 3)	TP DDS (logiciels métiers)	60
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	DUT2 (semestre 3)	TP Automatique	60
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	DUT2 (semestre 3)	TP mécanique	60
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	DUT2 (semestre 3)	TP projet simulation numérique (logiciel métier)	60
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	DUT2 (semestre 3)	TP méthodes de production (logiciel métier)	60
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	DUT2 (semestre 3)	TP Usinages commande numérique (machines)	60
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	DUT2 (semestre 3)	TP Multi-axes (robot et machine)	60
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	LP INF2A (semestre 5)	TP Mécatronique (logiciel métier)	25
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	LP INF2A (semestre 5)	TP CAO surfacique (logiciel métier)	25
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	LP INF2A (semestre 5)	TP chiffrage d'affaire-ERP (logiciel métier)	25
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	LP INF2A (semestre 5)	TP conception Bureau d'étude système mécanique (logiciel métier)	25
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	LP INF2A (semestre 5)	TP Projet Conception et réalisation de produits en fabrication additive et agile (logiciels métiers et moyens de fabrication internes)	10
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	LP INF2D (semestre 5)	TP conception paramétrée (logiciel métier)	15
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	LP INF2D (semestre 5)	TP Chaîne numérique additive (logiciel métier)	15
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	LP INF2D (semestre 5)	TP Production additive (machines additives)	15
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	LP INF2G (semestre 5)	TP intégration cellule robotisée (logiciels métiers)	5
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	LP INF2G (semestre 5)	TP Fabrication Assistée par Ordinateur (logiciel métier)	10
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	LP INF2G (semestre 5)	TP chaîne numérique dédiée robot (logiciels métiers)	5
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	LP INF2G (semestre 5)	TP conception système mécanique (logiciels métiers)	10
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	LP INF2G (semestre 5)	TP Usinage multiaxes (machines atelier)	5
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	LP MQ (semestre 5)	Méthodes	17
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	LP MQ (semestre 5)	Qualité	17
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	LP AURE (semestre 5)	TP Mécanique	19
GENIE MECANIQUE ET PRODUCTIQUE	LP AURE (semestre 5)	TP Hydraulique et Pompes	19
HYGIENE SECURITE ENVIRONNEMENT	DUT1 (semestre 1)	Structure de la matière et propriétés des produits	66 (5 TP) jusqu'à fin semestre 1
HYGIENE SECURITE ENVIRONNEMENT	DUT1 (semestre 1)	Mécanique et énergétique appliquées à la sécurité	66 (5 TP) jusqu'à fin semestre 1
HYGIENE SECURITE ENVIRONNEMENT	DUT1 (semestre 1)	Formation aux premiers secours obligatoire pour ceux qui ne l'ont pas (Module au PPN HSE1)	26 jusqu'à fin semestre 1

HYGIENE SECURITE ENVIRONNEMENT	DUT1 (semestre 1)	Chimie appliquée	66 (5 TP) jusqu'à fin semetre 1
HYGIENE SECURITE ENVIRONNEMENT	DUT2 (Semestre 3)	Evaluation et maitrise des risques environnementaux	50 (4 TP) jusqu'à fin semetre 3
LP Sécurité des Biens et des Personnes parcours PRSF	LP (semestre 5)	Sécurité électrique	18 (2TP) jusqu'à fin semetres 1 et 3
LP Sécurité des Biens et des Personnes parcours PRSF	LP (semestre 5)	Sécurité incendie	19 (2TP) jusqu'à fin semetres 1 et 3
LP Sécurité des Biens et des Personnes parcours PRSF	LP (semestre 5)	Gestion compta	19 (2TP) jusqu'à fin semetres 1 et 3

RECTORAT DE BORDEAUX

R75-2020-12-09-003

Arrêté 20-1270 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein de l'école supérieure de design des Landes (ESDL) pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire.



RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE RECTRICE DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS

Vu le 1° de l'article 34 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire

Vu l'arrêté rectoral du 23 novembre 2020,

ARRÊTE

Article 1 : l'accueil des usagers au sein de l'école supérieure de design des Landes (ESDL) est autorisé aux seules fins de suivre les enseignements ne pouvant pas être effectués à distance répertoriés dans la liste figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2 : la directrice de l'école supérieure de design des Landes est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 9 décembre 2020,

Marie BISAGNI-FAURE

Formations qui ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique et autorisant à ce titre l'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement supérieur concernés

(1° de l'article 34 du décret n° 2020- du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire)

Etablissement	Ecole supérieure de design des Landes - ESDL
---------------	--

DIPLÔME OU CERTIFICAT PREPARE	NIVEAU	INTITULE TP	EFFECTIF MAXIMAL	
Bachelor design produit et graphisme	1 ^e année	Rough (dessin)	13	
		Dessin	13	
		Croquis	13	
	2 ^e année	2 ^e année	Infographie	13
			Maquette	10
		Rough	13	
		Infographie 2D	13	
		Infographie 3D	13	
		Maquette	10	
		Animation	8	
		Webdesign	8	
		Dessin / Illustration	8	
		3 ^e année	Techniques de représentation (2D/3D)	13
	Dessin	13		
Bachelor design d'espace	2 ^e année	Croquis / Rough	13	
		Maquette	10	
		Infographie 2D	13	
	3 ^e année	3D	13	
		3D	13	
		Dessin d'architecture	13	
Mastère design international, mangement et éco-conception	1 ^e année	Conception 2D/3D	3	
		Scénographie	2	
	1e année	Workshop	13	
	2e année	Workshop	13	

Bachelor design produit et graphisme	1 ^e année	Rough (dessin)	13	
		Dessin	13	
		Croquis	13	
	2 ^e année	2 ^e année	Infographie	13
			Maquette	10
		Workshop	13	
		Rough	13	
		Infographie 2D	13	
		Infographie 3D	13	
		Maquette	10	
		Animation	8	
		Webdesign	8	
		Dessin / Illustration	8	
3 ^e année	Workshop	13		
	Techniques de représentation (2D/3D)	13		
	Dessin	13		
	Workshop	13		
Bachelor design d'espace	2 ^e année	Croquis / Rough	13	
		Maquette	10	
		Infographie 2D	13	
		3D	13	

		Workshop	13
	3 ^e année	3D	13
		Dessin d'architecture	13
		Workshop	13
Mastère design international, mangement et éco-conception	1 ^e année	Conception 2D/3D	3
		Scénographie	2
	1e année	Workshop	13
	2e année	Workshop	13

RECTORAT DE BORDEAUX

R75-2020-12-10-005

20-1277 Arrêté art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire.



**RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE
RECTRICE DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

Vu le 1° de l'article 34 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire

Vu l'arrêté rectoral du 5 novembre 2020,

Vu les arrêtés rectoraux modificatifs des 13 et 25 novembre 2020,

ARRÊTE

Article 1 : les arrêtés rectoraux mentionnés en visas sont complétés afin d'assurer l'accueil des usagers au sein de l'université de Pau et des Pays de l'Adour, qui est autorisé aux seules fins de suivre les enseignements ne pouvant pas être effectués à distance répertoriés dans la liste figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2 : le président de l'université de Pau et des Pays de l'Adour est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 10 décembre 2020,


Anne BISAGNI-FAURE



Formations qui ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique et autorisant à ce titre l'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement supérieur (1° de l'article 34 du décret n° 2020- du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire)

Etablissement		Université de Pau et des pays de l'Adour	
DIPLÔME OU CERTIFICAT PREPARE	NIVEAU	INTITULE	EFFECTIF MAXIMAL
Master CCE	M2	TP "Coastal Engineering" logiciels métier	10
Master Petroleum Engineering	M1	TP "Traitement du signal sismique" logiciels métier	15
Master Petroleum Engineering	M1	TP "Physique des ondes et Acquisition" logiciels métier	15
Master Petroleum Engineering	M2	TP « Simulation de Réservoirs » Logiciels métier Reveal et Petrel / Eclipse / Intersect	18
Master Petroleum Engineering	M2	TP « Homogénéisation numérique » : logiciels métier Reveal et Petrel / Eclipse / Intersect	18
Master Petroleum Engineering	M2	TP « Controle de l'écoulement » Logiciels métier Ledaflow et Prosim	14
Master Petroleum Engineering	M2	TP « Cas d'application Geosciences » Logiciels métier PETREL	18
Master Petroleum Engineering	M2	TP « Cas d'application Production » Logiciels métier Ledaflow et Prosim	13
Master Petroleum Engineering	M2	TP « Cas d'application Réservoirs » Logiciels métier PETREL	18
MASTER Sciences et Génie des Matériaux (parcours BIM CPCM IMECA)	M1	TP Technique de laboratoire en physique et chimie	16
MASTER Sciences et Génie des Matériaux (parcours IMECA)	M1	Typologie des écoulements	2
MASTER Sciences et Génie des Matériaux (parcours IMECA BIM)	M2	Impression 3D / Mise en oeuvre polymères	6
Master sciences et technologies de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement (STAAE)	M1	TP métrologie	10
Master STAAE	M1	TP écologie	10
Master STAAE	M2	TP écologie	16
master Chimie et Sciences du Vivant (CSV)	M1	TP chimie analyse de l'eau polluants organiques	10
Master CSV	M1	TP chimie analyse de l'eau paramètres globaux	10
Master CSV	M1	TP microbiologie	17
Master CSV	M1	TP biologie moléculaire	14
Master CSV	M1	TP chimie analytique expérimentale	11
Master CSV	M2	TP chimie traitement des eaux	14
Ingénieur Energétique et Génie des Procédés	L3	TP Pilote : mécanique des fluides, transfert de chaleur	25
Ingénieur Energétique et Génie des Procédés	M2	TP Mécanique des fluides (Fluent), Supply Chain (AIMMS)	15
Génie Thermique & Energie	L1	TP sur machines ou logiciels métiers (combustion, échangeurs, machines frigorifiques, mécanique des fluides, transferts thermiques, électricité, régulation, traitement de l'air, climatisation, technologie des systèmes thermiques, réalisation expérimentales dans le cadre des projets, AUTOCAD, REVIT...)	13
Génie Thermique & Energie	L2	TP sur machines ou logiciels métiers (combustion, échangeurs, machines frigorifiques, mécanique des fluides, transferts thermiques, électricité, régulation, traitement de l'air, climatisation, technologie des systèmes thermiques, réalisation expérimentales dans le cadre des projets, AUTOCAD, REVIT...)	14
Génie Thermique & Energie	LP	Logiciels professionnels (PLEIADE COMFIE, ...), TP électricité, TP conditionnement d'air	14
Statistique et Informatique Décisionnelle	L1	TP sur logiciels	14
Statistique et Informatique Décisionnelle	L2	TP sur logiciels	12
Statistique et Informatique Décisionnelle	LP	TP sur logiciels métiers	14
Génie Biologique	L1	TP biochimie, biologie cellulaire, microbiologie...	14
Génie Biologique	L2	TP biochimie, biologie cellulaire, microbiologie...	13
Génie Biologique	LP	TP biologie moléculaire, biologie cellulaire, ...	12
Génie Biologique	LP	TP de procédés de transformation agroalimentaire (dans halle technologique), électricité industrielle, capteurs et instrumentation, ...	12
Réseaux & Télécommunications	L1	TP sur matériel physique (téléphonie, mesure du signal, réseaux informatiques d'entreprise (architecture cablage), circuits électroniques (oscilloscope), test équipements informatiques (cartes), mise en oeuvre des équipements de technologies d'accès aux réseaux opérateurs (ADSL, FTTH, 4G, ...)	14
Réseaux & Télécommunications	L2	TP sur matériel physique (téléphonie, mesure du signal, réseaux informatiques d'entreprise (architecture cablage), circuits électroniques (oscilloscope), test équipements informatiques (cartes), mise en oeuvre des équipements de technologies d'accès aux réseaux opérateurs (ADSL, FTTH, 4G, ...)	14
Réseaux & Télécommunications	LP	TP sur matériel physique selon programme de chacun des 4 parcours de la Licence Professionnelle Métiers des Réseaux Informatiques et Télécommunications : conception et mise oeuvre des architectures de réseaux, fibre optique, antennes, ...	16
Science & Génie des Matériaux	L1	TP sur matériel physique et logiciels métiers CAO/DAO, techniques expérimentales, moteurs, contrôle des pièces, assemblage métaux, matériaux verres, céramiques, polymères, chimie, ...	13
Science & Génie des Matériaux	L2	TP sur matériel physique et logiciels métiers CAO/DAO, techniques expérimentales, moteurs, contrôle des pièces, assemblage métaux, matériaux verres, céramiques, polymères, chimie, ...	13
Science & Génie des Matériaux	LP	TP de sciences du bois (structure, durabilité), propriétés mécaniques du bois, bois-énergie, projets expérimentaux...	11
Science & Génie des Matériaux	LP	TP sur matériel physique et logiciels métiers selon programme : CAO/DAO (CatIA, ...), mise en oeuvre des polymères, modelage, ...	13
GEII	M1	TP Outils de Conception	10
GEII	M1	TP Automatique	10
GEII	M1	TP Programmation Orientée Object (2 groupes)	10
GEII	M2	TP Elec programmable & Codesign	9

Chimie	L2	TP Thermodynamique chimique	10
Chimie; Physique-Chimie	L2	TP Chimie des solutions	10
Chimie	L3	TP Fondements physico-chimiques de la spectroscopie	12
Chimie	L3	TP Chimie Organique	12
Chimie; Physique-Chimie	L3	TP Analyse chimique 2	10
Chimie; Matériaux	M1	TP Technique de laboratoire en physique et chimie	12
Chimie; Matériaux	M1	TP Chimie Hétéro éléments	10
Chimie; Enseignement	M1	Tps Chimie M1 MEEF	10
Chimie; Matériaux	M2	TP Physico-Chimie des Surf et Interfaces	10
SDT	L1	TP Roche et Chronologie	16
SDV - BGST	L1	TP Roche et Chronologie	15
SDT	L1	TP structures géologiques 1	24
SDT	L1	TP roches et chronologie avancé	24
SDT	L2	TP marges et chaîne de montagnes	15
SDV - BGST	L3	TP marges et chaîne de montagnes	18
SDT	L2	TP Roches endogènes 1	10
SDV - BGST	L3	TP Roches endogènes 1	7
SDT	L3	TP Roches endogènes 2	7
SDT	L3	TP milieux sédimentaires 3	10
SDT	L3	TP structures géologiques 2	21
L2 Physique, Physique-Chimie	L2	TP Physique Générale L2P/PC	12
L2 Physique, Physique-chimie	L2	TP Electricité-Electronique L2 P/PC	12
Physique, Physique-chimie	L3	TP Physique générale L3 P/PC	12
Sciences de l'ingénieur, Génie des matériaux	L3	TP Physique Matériaux L3 SDI GM	12
L PCAME	L2	TP Optique L3 PCAME Tarbes	4
Sciences de l'ingénieur, GEII	L3	TP Automatique L3 SDI GEII	12
APILS	0	TP Méthodologie des sciences expérimentales	12
Sciences de la Vie	L3	Microbiologie Pratique	11
Sciences de la Vie	L2	TP Biochimie Générale	20
Licence pro Gestion de la Production Industrielle	LP	TP préparation à l'habilitation électrique	12
Licence pro Gestion de la Production Industrielle	LP	TP génie électrique	8
Licence pro Gestion de la Production Industrielle	LP	TP Gestion de process continu sur automate	12
Licence pro Gestion de la Production Industrielle	LP	TP Réseaux de terrain	12
Licence pro Gestion de la Production Industrielle	LP	TP CAO-DAO Catia	12
Licence pro Gestion de la Production Industrielle	LP	TP d'acquisition	12
Licence pro Gestion de la Production Industrielle	LP	TP de régulation	12
Licence Professionnelle Bâtiment et Construction parcours : management, reprise et création de PME du BTP	L3	Gestion du chantier avec utilisation d'un logiciel spécifique (REVIT) non disponible pour les étudiants	10
DUT TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION	DUT1	Négociation : jeux de rôle avec observation du non verbal, analyse et debrief. L'observation des jeux de rôle des autres étudiants participant à l'apprentissage en 1ère année.	14
DUT INFORMATIQUE	DUT1	Structure de données et algorithmes fondamentaux - Introduction aux bases de données - Conception de documents et d'interfaces numériques	8
DUT INFORMATIQUE	DUT2	Principes des systèmes d'exploitation - Programmation Web côté serveur - Bases de données avancées - Méthodologie de la production d'applications - PPP (préciser son projet)	8
Licence Pro Métier de l'Informatique	L3	Conception & Programmation avancée	8
Licence Pro Métier de l'Informatique	L3	Programmation distribuée/répartie	8
DUT GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	DUT1	TCM1 (métrologie)	8
DUT GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	DUT1	All1 (automatisme)	8
DUT GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	DUT1	All1 (automatisme)	8
DUT GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	DUT1	ELEC2 (électricité)	8
DUT GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	DUT1	MTS1 (sécurité électrique)	8
DUT GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	DUT1	EII1 (fabrication mécanique et usinage)	8
DUT GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	DUT1	EII1 (fabrication mécanique et usinage)	8
DUT GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	DUT2	ETENP2 (électronique de puissance)	6
DUT GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	DUT2	AUTO1 (automatique)	6
DUT GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	DUT2	AUTO1 (automatique)	6
DUT GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	DUT2	AUTO1 (automatique)	6
DUT GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	DUT2	MECA3 (mécanique)	6
DUT GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	DUT2	MTS3 (électronique et électrotechnique)	6
DUT GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	DUT2	THERM3 (thermique et thermodynamique)	12
DUT GENIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE	DUT2	OMM3 (maintenance)	6
Licence pro Ecologie Industrielle	L3	CHIM (chimie)	9
Licence pro Ecologie Industrielle	L3	PHY1 (mécanique des fluides et thermodynamique)	12
Licence pro Ecologie Industrielle	L3	EEA (électricité et électronique)	8
Licence pro Bâtiment et Construction - Geo3D	L3	GEOSCIENCE - GEOPOSITIONNEMENT	9
Licence pro Bâtiment et Construction - Geo3D	L3	TECHNOLOGIE DU BATIMENT	9
Licence pro Bâtiment et Construction - Geo3D	L3	ETUDE TECHNIQUE 1 SCANNER 3D	9
Licence pro Bâtiment et Construction - Geo3D	L3	CAO 3D 1	9
Licence pro Bâtiment et Construction - Geo3D	L3	ETUDE TECHNIQUE DE DRÔNES	9
Master STAPS MEEF	M1	Passage de l'examen de sauvetage (obligatoire pour CAPEPS)*	19
Licence de géographie et aménagement	L2	Enseignements en salle informatique nécessitant des logiciels spécifiques	17
Licence de géographie et aménagement	L3	Enseignements en salle informatique nécessitant des logiciels spécifiques	17
Master P&M	M1	Outils numériques	18
Licence de géographie et aménagement	L2	Informatique	17
Licence de géographie et aménagement	L3	Informatique	17

Licence économétrie - économie gestion	L3	Enseignements en salle informatique nécessitant des logiciels spécifiques	17
UE TOUTES FORMATIONS	L	Projet artistique, mise en œuvre technique comédie	30
UE TOUTES FORMATIONS	TOUT NIVEAU	UE sports collectifs et de combats	10
UE TOUTES FORMATIONS	TOUT NIVEAU	UE sports de pleine nature	10
UE TOUTES FORMATIONS	TOUT NIVEAU	UE activités gymniques et artistiques	10
UE TOUTES FORMATIONS	TOUT NIVEAU	UE sport de raquettes	10
UE TOUTES FORMATIONS	TOUT NIVEAU	UE activités de la forme	10
UE TOUTES FORMATIONS	TOUT NIVEAU	UE activités de la natation	10
UE TOUTES FORMATIONS	TOUT NIVEAU	UE sauvetage aux 1er secours par équipe (PSE1)	12
UE TOUTES FORMATIONS	intermédiaire L2 L3	STREET ART plein air	6
UE TOUTES FORMATIONS	intermédiaire L2 L3	LAND ART plein air	6
FTLV	Formation qualifiante	ICP-OES : Formation générale	8
FTLV	Formation qualifiante	Haute Puissance Pulsée	8
FTLV	Formation qualifiante	Approche et analyse de contaminants émergents	8
FTLV	Formation qualifiante	ICP-MS Niveau II : Formation avancée	8
FTLV	Formation qualifiante	Analyse et identification par LC MS haute résolution	8
FTLV	Formation qualifiante	Compatibilité électromagnétique	8
FTLV	Formation qualifiante	ICP-MS Niveau III : Techniques de pointe	8
DU Responsable en logistique et transport (DU RLT)	M	UE Approche commerciale du transport (6h) DU Responsable en logistique et transport	11
Licence AES - Modules Informatique	L2	Modules informatique	3 groupes de 33
Master MOTI - Modules Informatique	M1	Modules informatique	15
Master MOTI - Modules Informatique	M2	Modules informatique	15
Master STAPS EPPMOP	M1	Enseignements de préparation physique	15
Master STAPS EPPMOP	M1	Pratique de la préparation mentale	15
Master STAPS MEEF	M1	Passage de l'examen de sauvetage (obligatoire pour CAPEPS)*	19
Master STAPS MEEF	M2	Didactique et intervention en EPS	20
Mention Education et motricité	L	UE APSA (Activité Physique et Sportive), Option sportive ; Informatique ;	15
Mention Entraînement sportif	L	UE APSA, Option sportive ; Informatique ;	15
Mention Management du sport	L	UE APSA, Option sportive ; Informatique ;	15
Mention Activité physique adaptée et santé	L	UE APSA, Option sportive ; Informatique ;	15
Licence de géographie et aménagement	L2	Enseignements en salle informatique nécessitant des logiciels spécifiques (enaccès réservé)	17
Licence de géographie et aménagement	L3	Enseignements en salle informatique nécessitant des logiciels spécifiques (enaccès réservé)	17
Master HCP	M1 et 2	Master HCP 1 et 2, Pratiques de l'archéologie, parcours archéologie	15
Master HCP	M1	Master CHP 1, UE outils de la recherche,	15
Master P&M	M1	Outils numériques (JF Céci)	18
Master P&M	M2	Multimédia et communication culturelle (JF Céci)	18
Master P&M	M2	Multimédia et communication culturelle (C Burgalat)	18
Licence de géographie et aménagement	L2	Informatique	17
Licence de géographie et aménagement	L3	Informatique	17
Licence économétrie - économie gestion	L3	Enseignements en salle informatique nécessitant des logiciels spécifiques	17
Licence éco - gestion	L3	Traitement informatiques des données	2 groupes de 40
Mention histoire de l'art et archéologie	L3, 2 parcours Histoire art et archéo	2 parcours Histoire art et archéo	30
Mention histoire de l'art et archéologie	L3, parcours archéologie	parcours archéologie	15
Master DAST	S1 - M1 - Master DAST	UE 15 - Conduite de projet	19
Master DAST	S1 - M1 - Master DAST	UE 16 - Nouveaux usages de l'image	19
Master DAST	S1 - M1 - Master DAST	UE 17 - Modélisation et analyse spatiales - SIG	2 groupes : 9 + 9
Master DAST	S3 - M2-Master DAST	UE 32 - Aménagement et développement	26
Master DAST	S3 - M2-Master DAST	UE 33 - Espace et culture	26
Master DAST	S3 - M2-Master DAST	UE 34 - Traitement et analyse de données	2 groupes : 13 + 13
Master DAST	S3 - M2-Master DAST	UE 34 - Traitement et analyse de données	2 groupes : 13 + 13
Master EEEA parcours écoingénierie du littoral	M2	TP Supervision (labo d'automatique)	13
Master EEEA parcours écoingénierie du littoral	M2	TP/Exam Trait Image	13
Master EEEA parcours écoingénierie du littoral	M2	TP Réseau Electrique	13
Master EEEA parcours écoingénierie du littoral	M2	TP Data Visualisation	13
Master EEEA parcours écoingénierie du littoral	M2	TP Energie Renouvelable	13
Master EEEA parcours écoingénierie du littoral	M2	TP Risque Industriel (sur site)	13
Licence Sciences de la Vie	L2	TP Biochimie (1 séance)	9
Licence Sciences de la Vie	L2	TP Physiologie animale (1 séance)	9

Licence Informatique parcours Numérique pour les environnements connectés (NEC)	L1	TD Instrumentation-Traceur	13
Licence Informatique parcours Numérique pour les environnements connectés (NEC)	L3	TP Programmation mobile	18
Master Sciences et Génie des Matériaux parcours IMECA	M2	TP Adhésion et Adhésifs	13
Licence Sciences de la Vie	L3	Physiologie Végétale 2	16
Master chimie et sciences du Vivant (CSV)	M1	TP de Techniques minéralogiques	11
DUT informatique	DUT semestre 1	Introduction aux systèmes informatiques (configuration d'un système d'exploitation, programmation de scripts, gestion des processus)	8
Licence Pro Métier du numérique	L3 semestre 5	Mise-à-niveau en informatique : systèmes de gestion de bases de données, programmation	8
Licence Pro Métier du numérique	L3 semestre 5	Langages, Outils et Techniques -Audiovisuel : traitement et exploitation des images numériques, du son et de la vidéo	8
Licence Pro Métier du numérique	L3 semestre 5	Langages, Outils et Techniques -Informatique : feuilles de style et CSS3, systèmes de gestion de contenus (CMS)	8
Licence Physique-chimie	L3PC	TP de chimie organique 3	6
Licence Physique-chimie	L3PC	TP de mécanique des fluides 1	6
Master Informatique, parcours SIGLIS-Anglet	M2	Logistique de production	9
ISA BTP - 5ème année	M2	TP Installations Industrielles	19
Chimie	CPI2	TP Chimie des solutions	30 (15 ét / grp)
Chimie	CPI2	TP Organique	30 (15 ét / grp)
DUT GIM	1e année	EII1 (fabrication mécanique)	16
DUT GIM	1e année	EII1 (fabrication mécanique)	16
DUT GIM	1e année	ELEC2 (électricité module 2)	16
DUT GIM	1e année	MTS1 (sécurité des installations électriques)	16
DUT GIM	1e année	INFO1 (Maintenance assistée par ordinateur)	16
DUT GIM	1e année	ENA1 (électronique)	16
DUT GIM	1e année	ENA1 (électronique)	16
DUT GIM	1e année	ENA1 (électronique)	16
DUT GIM	1e année	SEDD1 (Développement durable des installations industrielles)	16
DUT GIM	2e année	AUTO2 (automatique et asservissements)	12
DUT GIM	2e année	AUTO2 (automatique et asservissements)	12
DUT GIM	2e année	AUTO2 (automatique et asservissements)	12
DUT GIM	2e année	MECA3 (mécanique)	12
DUT GIM	2e année	THERM3 (thermique et thermodynamique)	12
DUT GIM	2e année	ETENP3 (électronique de puissance et électrotechnique)	12
DUT GIM	2e année	OMM3 (maintenance des équipements)	12
Lpro Eco Indus	LP	ELTE (électrotechnique)	9
Lpro Eco Indus	LP	CAM (chaîne d'acquisition et de mesure, supervision des installations)	9
Lpro Eco Indus	LP	ENRT (électricité et production)	9
Lpro Bâtiment : Ingénierie des Façades	LP	Organisation de chantier	16
Lpro Bâtiment : Ingénierie des Façades	LP	Organisation de chantier	16
Lpro Bâtiment : Ingénierie des Façades	LP	CAO/DAO	16
Lpro Bâtiment : Ingénierie des Façades	LP	CAO/DAO	16
Lpro Bâtiment : Ingénierie des Façades	LP	CAO/DAO	16
Lpro Bâtiment : Ingénierie des Façades	LP	CAO/DAO	16
Lpro Bâtiment : Ingénierie des Façades	LP	Maquettes numériques	16
Lpro Bâtiment : Ingénierie des Façades	LP	Maquettes numériques	16
Lpro Bâtiment : Ingénierie des Façades	LP	Structure	16
Lpro Bâtiment : Ingénierie des Façades	LP	Structure	16
Lpro Bâtiment : Ingénierie des Façades	LP	Structure	16
Lpro Bâtiment : Ingénierie des Façades	LP	Structure	16
Lpro Bâtiment : Ingénierie des Façades	LP	Informatique appliquée	16
Lpro Bâtiment : Geo3D	LP	GEOSCIENCE - GEOPOSITIONNEMENT (GPS et Instrumentation)	9
Lpro Bâtiment : Geo3D	LP	TECHNOLOGIE DU BATIMENT (Acte de construire & Techniques de réhabilitation)	9
Lpro Bâtiment : Geo3D	LP	ETUDE TECHNIQUE 1 SCANNER 3D	9
Lpro Bâtiment : Geo3D	LP	CAO 3D 1 - Exploitation d'acquisitions terrain sur logiciel REVIT	9
Lpro Bâtiment : Geo3D	LP	ETUDE TECHNIQUE DE DRONES (formation au vol, traitement des données, exploitations)	9
Lpro Bâtiment : Geo3D	LP	CAO 3D 2 - Exploitation d'acquisitions terrain sur logiciel REVIT (interopérabilité + étude de cas terrain + réalité augmentée)	9
Lpro Bâtiment : Geo3D	LP	FORMATION GENERALE & COMMUNICATION (Démonstration de matériel et formation à l'usage de matériels d'acquisition vidéo)	9
LP Métiers de l'informatique	LP	Programmation distribuée	8
LP Métiers du numérique	LP	Mise à niveau informatique : TP de programmation	8
LP Métiers du numérique	LP	Langages outils et technique informatiques : TP de développement web et utilisation d'un CMS	8
LP Métiers du numérique	LP	Langages outils et technique du multimédia : TP production de son, d'images et de vidéos	8
DUT Informatique	1ere année	- Introduction aux systèmes informatiques : poursuite du module pour lequel nous avons eu un accord	8
DUT Informatique	1ere année	- Structure de données et algorithmes fondamentaux : poursuite du module pour lequel nous avons eu un accord	8
DUT Informatique	1ere année	- Introduction aux bases de données : poursuite du module pour lequel nous avons eu un accord	8
DUT Informatique	1ere année	- Conception de documents et d'interfaces numériques : poursuite du module pour lequel nous avons eu un accord	8
DUT informatique	2ème année	- Principes des systèmes d'exploitation : fin du module pour lequel nous avons eu un accord	8
DUT informatique	2ème année	- Services réseaux : nouveau module nécessitant des TP sur des logiciels disponibles en salles de TP	8
DUT informatique	2ème année	- Programmation Web côté serveur : poursuite du module pour lequel nous avons eu un accord	8
DUT informatique	2ème année	- Conception et programmation objet avancées : poursuite du module pour lequel nous avons eu un accord	8
DUT informatique	2ème année	- Méthodologie de la production d'applications : poursuite du module pour lequel nous avons eu un accord	8

LP Bâtiment et Construction parcours : management, reprise et création de PME du BTP	LP	Gestion du chantier avec utilisation d'un logiciel spécifique (REVIT) non disponible pour les étudiants	20
Master Petroleum Engineering	M1	TP informatique Traitement du signal logiciel métier	15
Master Petroleum Engineering	M2	TP informatique Homogénéisation numérique I logiciel métier	4
Master Petroleum Engineering	M2	TP informatique formation LedaFlow Ingénieurs métiers	3
Master Petroleum Engineering	M2	TP informatique Simulation Réservoirs Avancés Ingénieurs métiers	6
Master Petroleum Engineering	M1	TP informatique Ecoulement poreux logiciels métiers	6
Génie Thermique & Energie	L1	TP sur machines ou logiciels métiers selon Programme Pédagogique National ; exemple : électricité, technologie des systèmes thermiques, mesure métrologie, Thermodynamique, bureau d'études AUTOCAD, REVIT...	13
Génie Thermique & Energie	L2	TP sur machines ou logiciels métiers selon Programme Pédagogique National ; exemple : combustion, machines frigorifiques, mécanique des fluides, transferts thermiques, régulation, traitement de l'air, climatisation, réalisation expérimentales dans le cadre des projets, études techniques, AUTOCAD, REVIT...	14
Génie Thermique & Energie	LP	Logiciels professionnels (PLEIADE COMFIE, ...), TP enveloppe de bâtiment, TP électricité, TP conditionnement d'air, TP gestion technique des bâtiments	14
DUT Génie Biologique option IAB	L1	TP Microbiologie	14 (*4 groupes TP)
		TP Biochimie	14 (*4 groupes TP)
		TP Physique	14 (*4 groupes TP)
DUT Génie Biologique option IAB	L2	TP Techno alimentaire	12 ou 14 (*3 groupes TP)
		TP Chimie alimentaire	12 ou 14 (*3 groupes TP)
		TP Biochimie	12 ou 14 (*3 groupes TP)
LP bioindustries et Biotechnologies	L3	TP RT-qPCR	12 (*2 groupes TP)
		TP western-Blot (gluten)	12 (*2 groupes TP)
		TP marqueurs moléculaires	12 (*2 groupes TP)
DUT Science & Génie des Matériaux	L2	TP Chimie des Eco-matériaux	13
		TP Ingénierie des Assemblages	9
		TP Ingénierie des Composites à matrice polymère	9
		TP Ingénierie de Verres et Céramique	9
		TP Technique de représentation manuelle	13
		TP Ingénierie de Matériaux composites - Lamellé collé	9
		TP Génie du Bois	9
DUT Science & Génie des Matériaux	L1	Découverte des techniques de mise en œuvre	9
		Matériaux métalliques	9
		Techniques expérimentales	12
		Dessin assisté par ordinateur	12
		Physique appliquée	12
		Agro-matériaux et matériaux bio-sourcés	12
LP Métiers du bois	L3	Menuiserie et chaîne numérique	15
		Construction bois - formation cadwork	8
DUT Réseaux & Télécoms 1e année FI	L1	TP Service réseaux	14
DUT Réseaux & Télécoms 2e année FI	L2	TP Télécoms	14
DUT Réseaux & Télécoms 2e année Formation en alternance	L2	TP Télécoms	15
		TP Télécoms	13
		TP Services réseaux avancés	13
LP Métiers des Réseaux Informatiques et Télécommunications	L3	TP Réseaux d'accès	13
		ASUR enseignements de spécialité	16
		ARM enseignements de spécialité	14
		RTHD enseignements de spécialité	10
		CART TP Télécom	11
Master SIGLIS-Anglet	M1	Communication en entreprise et GRH	15
Master SIGLIS-Anglet	M1	Logistique et organisation	15
Sciences de la Vie	L2	Anatomie Comparée et Développement des Vertébrés	5 groupes de 15
Master SIGLIS-Anglet	M1	Logistique et organisation	15
Formation doctorale spécifique	Doctorat 1, 2, 3	Introduction à la spectroscopie de force par AFM	groupe de 5

RECTORAT DE BORDEAUX

R75-2020-12-03-023

Arrêté 20-1238 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein de l'Université de la Rochelle pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE
RECTRICE DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS

Vu le 1° de l'article 34 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire,

Vu l'arrêté rectoral du 4 novembre 2020,

ARRÊTE

Article 1 : l'accueil des usagers au sein de l'université de La Rochelle est autorisé aux seules fins de suivre les enseignements ne pouvant pas être effectués à distance répertoriés dans la liste figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2 : le président de l'université de La Rochelle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 3 décembre 2020,

Anne BISAGNI-FAURE



Formations qui ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique et autorisant à ce titre l'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement supérieur concernés (1° de l'article 34 du décret n° 2020- du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire)

Etablissement	La Rochelle université		
DIPLÔME OU CERTIFICAT PREPARE	NIVEAU	INTITULE DU TP	EFFECTIF MAXIMAL
Sciences de la Terre	Licence L2	TP Cartographie géologique	26
Sciences de la Terre	Licence L2	TP Cristallographie géométrique et optique cristalline	26
Sciences de la Terre	Licence L2	TP Analyse descriptive de données	26
Sciences de la Terre	Licence L3	TP Environnements sédimentaires côtiers (terrain)	18
Sciences de la Terre	Licence L3	TP Topométrie	18
Sciences de la Terre	Licence L3	TP Terrain géophysique	18
Sciences de la Terre	Master 2 GGL	TP Niveaux marins extrêmes et risques côtiers	5
Sciences de la Terre	Master 2 GGL	TP Modelling Coastal Hydrodynamics & Morphodynamics	5
Mathématiques	M1 MIX	TP de l'UE Python Scientifique, Calculs haute performance parallélisés sur GPU	6
Mathématiques	M2 MIX	TP de l'UE Simulations numériques pour l'hydrodynamique; Calculs haute performance parallélisés sur GPU	7
Mathématiques	M2 MIX	TP de l'UE Deep Learning, Calculs haute performance parallélisés sur GPU	7
Mathématiques	M2 MIX	TP de l'UE Signal et Image, Calculs haute performance parallélisés sur GPU	7
Sciences pour la Santé	L2SPS	TP de chimie orga	8
Sciences pour la Santé	L3 SPS	TP enzymologie (7.5H de TP à la place de 15H par groupe)	9
Sciences pour la Santé	L3 SPS	TP biologie moléculaire	8
Sciences pour la Santé	L3 SPS	TP propriété Fonctionnelle des Biomolécules et Agent de Texture	11
Master Enseignement et Formation Premier degré	Master 1	Manipulation matériel pédagogique	20
Master Enseignement et Formation Premier degré	Master 2	Manipulation matériel pédagogique	20
Master Sciences et Génie des Matériaux	M1 SGM	TP propriétés mécaniques des polymères (12h)	10
Master Sciences et Génie des Matériaux	M1 SGM	TP Electrochimie (8h)	10
Master Sciences et Génie des Matériaux	M1 SGM	TP automatisme (16h)	10
Master Sciences et Génie des Matériaux	M1 SGM	TP Méthodes numériques et éléments finis (12h)	20
Master Sciences et Génie des Matériaux	M2 SGM	TP CND/fractographie (12h)	8
Master Sciences et Génie des Matériaux	M2 SGM	TP revêtements organiques (6h)	8
Master Sciences et Génie des Matériaux	M2 SGM	TP projet étude de cas (12h)	14
Méthodes et techniques de réalisation du film documentaire animalier	DU (niveau Bac +4)	Son et mixage	16
Écriture et réalisation du film documentaire animalier	DU (niveau Bac +5)	Son et mixage	15
Méthodes et techniques de réalisation du film documentaire animalier	DU (niveau Bac +4)	Lecture des paysages sur terrain	16
Méthodes et techniques de réalisation du film documentaire animalier	DU (niveau Bac +4)	Biodiversité sur terrain	16
Licence Physique, chimie	L2 PC	TP de d'analyse Physico-chimiques 1	13
Licence Physique, chimie	L2 PC	Electrocinétique 2 et Optique Géométrique	20
Licence Physique, chimie	L3 PC	Métallurgie	8
Licence Physique, chimie	L3 PC	Vibration et propagation	12
Licence Physique, chimie	L3 PC	chimie des solutions 3	16
Licence Physique, chimie	L3 PC	chimie organique 3	10
Master Biotechnologies parcours GBMAI	M1 GBMAI	TP Microorganismes d'Intérêt Industriel	12
Master Biotechnologies parcours GBMAI	M1 GBMAI	TP Opérations Unitaires	6
Master Biotechnologies parcours GBMAI	M1 GBMAI	TP1 Brasserie	6
Master Biotechnologies parcours GBMAI	M1 GBMAI	TP 1Pratiques	12
Master Biotechnologies parcours BIOCHIMIE	M1 Bioch	TP Nanobiotechnologies et Outils Optiques	10
Master Biotechnologies parcours BIOCHIMIE	M1 Bioch	TP Régulation de l'Expression Génétique	10
Master Biotechnologies parcours BIOCHIMIE	M1 Bioch	TP Stratégies de Lutte Contre les Pathogènes	10
Master Biotechnologies parcours Blue	M2	TP en Espagne semaine 49	5
Génie Civil	L2 GC	TP Matériaux de construction (C4-150342-GC)	20
Génie Civil	L2 GC	TP Mécanique du solide indéformables (C4-150321-MECA)	20
Génie Civil	L2 GC	TP Sécurité électrique (C4-150341-GC)	20
Génie Civil	L3 GC	TP Géotechnique (C4-150521-GC)	20
Génie Civil	L3 GC	TP Mécanique des fluides (C4-150532-MECA)	20
Génie Civil	M1 GC	TP Calcul des fondations (C4-250172-GC)	16
Génie Civil	M1 GC	TP Charpentes en bois (C4-250182-GC)	16
Génie Civil	M1 GC	TP Climatisation (C4-250131-GC)	14
Génie Civil	M1 GC	TP Systèmes thermodynamiques et bioénergie (C4-250122-GC) en décembre	14
Génie Civil	M2 GC	calcul avancé des ouvrages en béton armé (C4-250371-GC)	16
Génie Civil	M2 GC	Analyse et utilisation de la GTB (C4-250324-GC) (visite de site)	44
Génie Civil	M2 GC	Régulation des installations (C4-250321-GC)	14
L PRO MIAW Métiers l'Informatique Applications Web	L3	utilisation de ressources video	11
L PRO MIAW Métiers l'Informatique Applications Web	L3	utilisation suite Adobe	11
L PRO MIAW Métiers l'Informatique Applications Web	L3	utilisation de la suite Adobe	11
LICENCE PROFESSIONNELLE CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE PARCOURS SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	L3	Pratique des logiciels SIG (ArcGIS - QGIS-FME)	17
LICENCE PROFESSIONNELLE CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE PARCOURS SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	L3	Analyse et traitement des données géographiques	17
LICENCE PROFESSIONNELLE CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE PARCOURS SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	L3	Cartographie thématique	17
LICENCE PROFESSIONNELLE CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE PARCOURS SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	L3	Conception des Bases de données et langage SQL	17
LICENCE PROFESSIONNELLE CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE PARCOURS SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	L3	Bases de données spatiales (POSTGRE/POSTGIS)	17
LICENCE PROFESSIONNELLE CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE PARCOURS SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	L3	Projet tutoré	17
LICENCE PROFESSIONNELLE CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE PARCOURS SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	L3	Apprentissage de la programmation	17
LICENCE PROFESSIONNELLE CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE PARCOURS SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	L3	Analyse spatiale avancée	17

LICENCE PROFESSIONNELLE CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE PARCOURS SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	L3	Pratique avancée des logiciels SIG	17
LICENCE PROFESSIONNELLE CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE PARCOURS SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	L3	Télé-détection et photogrammétrie (satellites-drones)	17
LICENCE PROFESSIONNELLE CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE PARCOURS SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	L3	GNSS et applications GEO-MOBILES	17
LICENCE PROFESSIONNELLE CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE PARCOURS SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	L3	PYTHON - Programmation SIG	17
LICENCE PROFESSIONNELLE CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE PARCOURS SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	L3	De la base de données à la page WEB (Programmation PHP)	17
LICENCE PROFESSIONNELLE CARTOGRAPHIE, TOPOGRAPHIE ET SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE PARCOURS SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	L3	Pratique des logiciels SIG (ArcGIS - QGIS-FME)	17
DUT Génie Biologique	DUT1	TPs de microbiologie (M1303)	14
DUT Génie Biologique	DUT1	TPs de chimie générale (M1201)	14
DUT Génie Biologique	DUT1	TPs de biochimie (M1202)	14
DUT Génie Biologique	DUT1	TPs de physique (M1102)	14
DUT Génie Biologique	DUT1	TPs d'anatomie (M1301)	14
DUT Génie Biologique	2ème année ABB	TPs d'hématologie (M31B02)	13
DUT Génie Biologique	2ème année ABB	TPs de technologie médicale (M31B01)	13
DUT Génie Biologique	2ème année ABB	TPs de microbiologie (M31B03)	13
DUT Génie Biologique	2ème année ABB	TPs de biologie moléculaire (M32B03)	13
DUT Génie Biologique	2ème année ABB	TPs de pharmacologie	7
DUT Génie Biologique	2ème année ABB	TPs de bioproduction	7
DUT Génie Biologique	2ème année IAB	TPs de chimie alimentaire (M32I01)	13
DUT Génie Biologique	2ème année IAB	TPs de technologie alimentaire (M32I02)	7
DUT Génie Biologique	2ème année IAB	TPs d'automatisme (M31I03C)	7
DUT Génie Biologique	2ème année IAB	TPs de chimie approfondie (M32I03)	13
DUT Génie Biologique	2ème année IAB	Projet chimie	10
DUT Génie Biologique	2ème année IAB	Projet technologie alimentaire	10
DUT Génie civil construction durable	DUT1	TP de topographie (CON53)	14
DUT Génie civil construction durable	DUT1	TP de matériaux (MXG2)	14
DUT Génie civil construction durable	DUT1	TP Hydraulique (PCE2)	14
DUT Génie civil construction durable	DUT1	TP de structure (SST2)	14
DUT Génie civil construction durable	DUT1	TP poutre béton armé (EDC)	13
DUT Génie civil construction durable	DUT2	TP Géotechnique (MXG5)	13
DUT Génie civil construction durable	DUT2	TP REVIT (CON57)	13
DUT Génie civil construction durable	DUT2	TP COVADIS (CON58)	13
DUT Génie civil construction durable	DUT2	TP Géotechnique (MXG5)	10
DUT Génie civil construction durable	DUT2	TP construction bois (SST9)	10
DUT Réseaux et télécommunication	DUT1	TP Bases de la programmation (M1207)	14
DUT Réseaux et télécommunication	DUT1	TP Initiation à la téléphonie d'entreprise (M1102)	14
DUT Réseaux et télécommunication	DUT1	TP Architecture des équipements informatiques (M1103)	14
DUT Réseaux et télécommunication	DUT1	TP Principe et architecture des réseaux (M1104)	14
DUT Réseaux et télécommunication	DUT1	TP Initiation à la mesure du signal (M1107)	7
DUT Réseaux et télécommunication	DUT1	TP Acquisition et codage de l'information (M1108)	7
DUT Réseaux et télécommunication	DUT2	TP CCNA2 (M3211C)	14
DUT Réseaux et télécommunication	DUT2	TP Technologie de réseaux opérateurs (M3102)	7
DUT Réseaux et télécommunication	DUT2	TP Technologie d'accès (M3103)	7
DUT Réseaux et télécommunication	DUT2	TP Gestion d'annuaires unifiés (M3104)	14
DUT Réseaux et télécommunication	DUT2	TP Services réseaux avancés (M3105)	14
DUT Réseaux et télécommunication	DUT2	TP Réseaux Cellulaires (M3107)	14
DUT Réseaux et télécommunication	DUT2	TP Supervision de réseaux (M3108C)	14
LP ATL	L3	TP de statistiques appliquées EC1.4	11
LP ATL	L3	TP de métrologie des balances EC3.4	11
LP ATL	L3	TP de métrologie des étuves EC3.4	11
LP ATL	L3	TP de métrologie des pipettes EC7.1	5
LP ATL	L3	TP de validation de méthodes en chimie EC3.1	11
LP ATL	L3	TP de validation de matériel en chimie EC3.1	11
LP ATL	L3	TP de professionnalisation : jeu de rôle EC1.2	11
LP ASUR	L3 apprentissage	TP Outils et méthodes de sécurisation EC41	12
LP ASUR	L3 apprentissage	TP Informatique pour les réseaux EC22	12
LP ASUR	L3 apprentissage	TP Réseaux sans fil, qualité et sécurité EC31	12
LP ASUR	L3 apprentissage	TP Services applicatifs pour réseaux EC33	12
LP ASUR	L3 apprentissage	TP Réseaux locaux et réseaux étendus EC32	12
LP ASUR	L3 apprentissage	TP Audit et supervision EC43	12
LP environnement et construction	L3	TP logiciel Professionnel COVADIS 4h (aménagement VRD) - UE A2 Approfondissements techniques	14
LP environnement et construction	L3	TP logiciel professionnel Pleiade COMFIE 4h (Thermique) - UE P2 Outils de l'évaluation environnementale	14
LP environnement et construction	L3	TP soutenances PPP exposé de fiches de postes 3h - UE P3 Développement personnel et management	14
LP environnement et construction	L3	TP matériau bois essai de traction et flexion - caractéristiques mécaniques 4h - UE A2 Approfondissements techniques	14
LP environnement et construction	L3	TP logiciel professionnel - SIG système d'information géographique 4h - UE A2 Approfondissements techniques	14
LP environnement et construction	L3	TP architecture construction parasismique 4h essai sur maquette - utilisation de table vibrante - UE P1 Gestion environnementale des projets	14
LP Travaux public encadrement de chantier	L3	TP logiciel professionnel - Mensura 4h, Informatique appliquée - UE3 Connaissances technologiques	14
LP Travaux public encadrement de chantier	L3	TP équipements lourds - Géotechnique 4h - UE3 Connaissances technologiques	14
Master Génie Civil	TP Chaudières et chaufferies (C4-250122-GC) en décembre	M1 GC	14
Master Génie Civil	TP Installations de chauffage (C4-250132-GC) en décembre	M1 GC	14

Master Génie Civil	Biomasse et géothermie (C4-250341-GC) (visite de site) en décembre	M2 GC	44
Master Génie Civil	TP Electrotechnique des Équipements Techniques du Batiment (C4-250151-GC)	M1 GC	14
L PRO MIAW Métiers l'Informatique Applications Web	CMS	3ième année	22 étudiants répartis en 2 Tps
Licence Sciences de la Terre	TP Surface et interface continental	L3	19
Licence Sciences de la Terre	TP Prospection géophysique	L2	4
Licence Sciences de la Terre	TP Roches de la terre Interne	L2	15
Licence Sciences de la Terre	TP Géologie structurale	L2	15
Licence Sciences de la Vie	TP Techniques de Laboratoire et Démarche Expérimentale (2)	L2 SV	16
Licence Sciences de la Vie	TP physiologie végétale 1	L2 SV	20
Licence Sciences de la Vie	TP Ecologie des mammifères marins	L3 SV	20
Licence Sciences de la Vie	TP Physiologie et métabolisme	L3 SV	16
Licence Sciences de la Vie	TP Ecology of top predators	M1 EGEMM	20
Licence Sciences de la Vie	TP Biométrie 3	L3 SV	20
DU1 Méthodes et techniques de réalisation du film documentaire animalier	camp de terrain Brenne pour filmer en extérieur	4ème année	16
DU1 Méthodes et techniques de réalisation du film documentaire animalier	toutes les unités d'enseignements techniques dédiées au son, image, écriture, montage	4ème année	16
DU2 Écriture et réalisation du film documentaire animalier	camp de terrain Brenne pour filmer en extérieur	5ème année	14
DU2 Écriture et réalisation du film documentaire animalier	toutes les unités d'enseignements techniques dédiées au son, image, écriture, montage	5ème année	14
DU « Photographie de nature et d'environnement »	manipulation matériel photographie et prise en main de logiciel	formation continue	15
LP Optique Professionnelle	TP Refraction Objective	L3	27 étudiants répartis en 3 TPs
LP Optique Professionnelle	TP Refraction Subjective	L3	27 étudiants répartis en 3 TPs dans 3 grandes salles de TP
LP Optique Professionnelle	TP Lentilles Rigides et Techniques	L3	27 étudiants répartis en 3 TPs dans 3 grandes salles de TP
LP Optique Professionnelle	TP Lentilles Souples	L3	27 étudiants répartis en 3 TPs dans 3 grandes salles de TP
LP Optique Professionnelle	TP Optique	L3	27 étudiants répartis en 3 TPs dans 3 grandes salles de TP
LP Optique Professionnelle	TP Basse Vision	L3	27 étudiants répartis en 3 TPs dans 3 grandes salles de TP
LP Optique Professionnelle	TP Problèmes Accomodatifs	L3	27 étudiants répartis en 3 TPs dans 3 grandes salles de TP
Master Sciences et Genie des Matériaux	TP CND -	M2	2 groupes seuil 8et.
Master Sciences et Genie des Matériaux	TP Revêtements organiques :	M2	2 groupes TP
Master Sciences et Genie des Matériaux	TP Projet Etude de cas	M2	14
L PRO Coordination du BIM	TP Intégration des équipements de CVC au BIM	3ème année	16
L PRO Coordination du BIM	TP BIM 4D - Planning et gestion de chantier	3ème année	16
L PRO Coordination du BIM	TP BIM 5D - Economie de la construction	3ème année	16
L PRO Coordination du BIM	TP Gestion de chantier	3ème année	16
L PRO CPia Conception et Production en industries de l'alimentation	TP Analyse sensorielle	3ième année	23 étudiants répartis en 2 groupes de 12 et 11
L PRO CPia Conception et Production en industries de l'alimentation	TP Informatique	3ième année	23 étudiants répartis en 2 groupes de 13 et 10
L PRO CPia Conception et Production en industries de l'alimentation	TP Projet tuteuré	3ième année	23 étudiants répartis en 6 groupes de 3 à 5 étudiants
L PRO CPia Conception et Production en industries de l'alimentation	TP Procédés, traitements thermiques et emballages	3ième année	1 groupe de 6 étudiants
L PRO CPia Conception et Production en industries de l'alimentation	TP Première transformation des céréales	3ième année	1 groupe de 10 étudiants

L PRO CPia Conception et Production en Industries de l'alimentation	TP Seconde transformation des céréales	3ième année	1 groupe de 10 étudiants
L PRO CPia Conception et Production en industries de l'alimentation	TP Biochimie des farines et cahier des charges	3ième année	1 groupe de 10 étudiants
L PRO CPia Conception et Production en industries de l'alimentation	TP Transformation du lait	3ième année	1 groupe de 7 étudiants
L PRO CPia Conception et Production en industries de l'alimentation	TP Microbiologie du lait	3ième année	1 groupe de 7 étudiants
L PRO CPia Conception et Production en industries de l'alimentation	TP Biochimie du lait	3ième année	1 groupe de 7 étudiants
LP AQUAREL	"Aquariologie" : le 16 décembre (Aquarium de la Rochelle) - C1-575033-BIOL	3ième année	1 groupe de 13 étudiants
LP AQUAREL	"Traitement de données numériques et spatiales" : les 4 et 5 janvier (Forum des marais) - C1-575022-BIOL	3ième année	1 groupe de 13 étudiants
LP AQUAREL	C1-575071-ODP : les acteurs en aquaculture et environnement littoral	3ième année	1 groupe de 13 étudiants
LP AQUAREL	"Gestion des zones humides" : les 6, 7 et janvier (Forum des marais) C1-575061-BIOL	3ième année	1 groupe de 13 étudiants
Master Informatique Parcours données	TP Encodage	M1	2 groupes de 9 étudiants
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - première année	Bac + 1	10 à 14
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - première année	Bac + 1	10 à 14
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - première année	Bac + 1	10 à 14
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - première année	Bac + 1	10 à 14
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - première année	Bac + 1	6 à 7
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - deuxième année	Bac + 2	13
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - deuxième année option ABB	Bac + 2	13
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - deuxième année option ABB	Bac + 2	13
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - deuxième année option ABB	Bac + 2	6 à 7
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - deuxième année option ABB	Bac + 2	13
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - deuxième année option ABB	Bac + 2	13
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - deuxième année option ABB	Bac + 2	6 à 7
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - deuxième année option IAB	Bac + 2	13
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - deuxième année option IAB	Bac + 2	13
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - deuxième année option IAB	Bac + 2	6 à 7
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - deuxième année option IAB	Bac + 2	13
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - deuxième année option IAB	Bac + 2	13
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - deuxième année option IAB	Bac + 2	6 à 7
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - deuxième année option IAB alternance	Bac + 2	10
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - deuxième année option IAB alternance	Bac + 2	10
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - deuxième année option IAB alternance	Bac + 2	10
DUT Génie Biologique	DUT Génie Biologique - deuxième année option IAB alternance	Bac + 2	10
LP ATL	TP de statistiques appliquées EC1.4	LP	11
LP ATL	TP de métrologie des étuves	LP	11
LP ATL	TP projet de métrologie EC7.1	LP	5
LP ATL	TP projet Avenir Santé Environnement EC7.1	LP	6 à 7
LP ATL	TP projet RSE EC7.1	LP	6 à 7
LP ATL	TP projet norme ISO9001 EC7.1	LP	5
LP ATL	TP de validation de méthodes en chimie EC3.1	LP	11
LP ATL	TP de professionnalisation :	LP	11
LP ATL	TP de microbiologie (EC5.1)	LP	11

LP ATL	TP projet en lien avec la station d'épuration (EC6.2)	LP	11
LP ATL	TP vérification de méthodes	LP	11
LP ATL	TP métrologie des sondes températures	LP	5
DUT Génie Civil Construction Durable	DUT1	L1	14
DUT Génie Civil Construction Durable	DUT1	L1	14
DUT Génie Civil Construction Durable	DUT1	L1	14
DUT Génie Civil Construction Durable	DUT2	L2	14
DUT Génie Civil Construction Durable	DUT2	L2	14
DUT Génie Civil Construction Durable	DUT2	L2	14
DUT Génie Civil Construction Durable	DUT2	L2	14
DUT Génie Civil Construction Durable	DUT2	L2	14
DUT Génie Civil Construction Durable	DUT2 Alt	L2	10
DUT Génie Civil Construction Durable	DUT2 Alt	L2	10
LP Environnement et Construction	LICENCE PROFESSIONNELLE S	L3	14
LP Environnement et Construction	LICENCE PROFESSIONNELLE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ MÉTIERS DU BTP : GÉNIE CIVIL ET CONSTRUCTION	L3	14
LP Environnement et Construction	LICENCE PROFESSIONNELLE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ MÉTIERS DU BTP : GÉNIE CIVIL ET CONSTRUCTION	L3	14
LP Environnement et Construction	LICENCE PROFESSIONNELLE S	L3	14
LP Environnement et Construction	LICENCE PROFESSIONNELLE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ MÉTIERS DU BTP : GÉNIE CIVIL ET CONSTRUCTION	L3	14
LP Environnement et Construction	LICENCE PROFESSIONNELLE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ MÉTIERS DU BTP : GÉNIE CIVIL ET CONSTRUCTION	L3	14
LP Bâtiments Bois	LICENCE PROFESSIONNELLE S	L3	21
LP Bâtiments Bois	LICENCE PROFESSIONNELLE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ MÉTIERS DU BTP : BÂTIMENT ET CONSTRUCTION	L3	21
LP Bâtiments Bois	LICENCE PROFESSIONNELLE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ MÉTIERS DU BTP : BÂTIMENT ET CONSTRUCTION	L3	21
LP Bâtiments Bois	LICENCE PROFESSIONNELLE S	L3	21
LP Bâtiments Bois	LICENCE PROFESSIONNELLE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ MÉTIERS DU BTP : BÂTIMENT ET CONSTRUCTION	L3	21
LP Bâtiments Bois	LICENCE PROFESSIONNELLE SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ MÉTIERS DU BTP : BÂTIMENT ET CONSTRUCTION	L3	21
LP Travaux Publics	TP Mensura EC3.2	L3	14
LP Travaux Publics	TP Géotechnique EC 3.1	L3	14
LP Travaux Publics	TP Projet VRD EC5.2	L3	14
LP Travaux Publics	TP Projet Routes EC5.1	L3	14
LP Travaux Publics	TP Projet Ouvrages d'Art EC5.3	L3	14
DUT Réseaux et télécommunication	TP Initiation à la téléphonie d'entreprise (M1102)	1ière année	14
DUT Réseaux et télécommunication	TP Architecture des équipements	1ière année	14
DUT Réseaux et télécommunication	TP Principe et architecture des réseaux (M1104)	1ière année	14
DUT Réseaux et télécommunication	TP Acquisition et codage de l'information (M1108)	1ière année	14
DUT Réseaux et télécommunication	TP CCNA2 (M3211C)	2ième année	14
DUT Réseaux et télécommunication	TP Gestion d'annuaires unifiés (M3104)	2ième année	14
DUT Réseaux et télécommunication	TP Services réseaux avancés (M3105)	2ième année	14
DUT Réseaux et télécommunication	TP Réseaux Cellulaires (M310	2ième année	14

DUT Réseaux et télécommunication	TP Supervision de réseaux (M3108C)	2ième année	14
Lp ECMN MASERTIC Ecommerçants Apprentis	LP ECMN	Bac + 3	12
Lp ECMN MASERTIC Ecommerçants Apprentis	LP ECMN	Bac + 3	12
Lp ECMN MASERTIC Ecommerçants Apprentis	LP ECMN	Bac + 3	12
Lp ECMN MASERTIC Redacteurs Web Classiques	LP ECMN	Bac + 3	12
Lp ECMN MASERTIC Redacteurs Web Classiques	LP ECMN	Bac + 3	12
Lp ECMN MASERTIC Redacteurs Web Classiques	LP ECMN	Bac + 3	12
Lp ECMN MASERTIC Redacteurs Web Apprentis	LP ECMN	Bac + 3	12
DUT Informatique	DUT Informatique, Travaux P	année 1	12
DUT Informatique	DUT Informatique, Travaux Pratiques CDIN1 Conception de documents et d'interfaces numériques	année 1	12
DUT Informatique	DUT Informatique, Travaux Pratiques MPA3 Méthodologie de la production d'applications	année 2	12
DU PaRéo	Français et Communication	L1	12
DU PaRéo	Anglais	L1	12
DU PaRéo	Informatique	L1	12
DU PaRéo	culture générale	L1	12
DU PaRéo	Enseignement d'ouverture	L1	12
DU PaRéo	Mathématiques	L1	4
DU PaRéo	Physique-Chimie	L1	4
DU PaRéo	Biologie	L1	4
DU PaRéo	Economie	L1	8
DU PaRéo	Droit et Gestion	L1	8
DU PaRéo	Espagnol	L1	8
DU PaRéo	Allemand	L1	8

RECTORAT DE BORDEAUX

R75-2020-12-08-007

Arrêté 20-1256 art 34 décret- organisant l'accueil des usagers au sein de l'ENSAM de Talence pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire.



**RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE
RECTRICE DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

Vu le 1° de l'article 34 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire,

Vu l'arrêté rectoral modificatif du 18 novembre 2020,

Vu l'arrêté rectoral modificatif du 26 novembre 2020,

ARRÊTE

Article 1 : l'accueil des usagers au sein de l'ENSAM de Talence est autorisé aux seules fins de suivre les enseignements ne pouvant pas être effectués à distance répertoriés dans la liste figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2 : le directeur de l'ENSAM de Talence est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 8 décembre 2020,

Anne BISAGNI-FAURE



Formations qui ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique et autorisant à ce titre l'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement supérieur concernés

(1° de l'article 34 du décret n° 2020- du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire)

Etablissement	ENSAM Talence
----------------------	----------------------

DIPLÔME OU CERTIFICAT PREPARE	NIVEAU	INTITULE TP	EFFECTIF MAXIMAL
Bachelor	1ère année	Procédés	2 groupes de 8 élèves
Bachelor	2ième année	Mécanique	2 groupes de 12 élèves
Bachelor	2ième année	Mécatronique	2 groupes de 12 élèves
Programme Ingénieur Grande Ecole	1ère année (Bac+3)	Robotique	3 groupes de 8 élèves
Programme Ingénieur Grande Ecole	1ère année (Bac+3)	Procédés	3 groupes de 8 élèves
Programme Ingénieur Grande Ecole	1ère année (Bac+3)	Mécaflux	5 groupes de 12 élèves
Programme Ingénieur Grande Ecole	2ième année (Bac+4)	Projets spatiaux	1 groupe de 8 et 1 de 12
Programme Ingénieur Grande Ecole	3ième année (Bac+5)	RA-RV	3 groupes de 5 élèves
Ingénieur CNAM, statut apprenti	M2	Combustion	19
Ingénieur CNAM, statut apprenti	M2	Thermique avancée	19
Ingénieur CNAM, statut apprenti	M2	Calcul de structure	19
Programme Ingénieur Grande Ecole	1ère année (Bac+3)	Robotique	6 groupes de 8 élèves
Programme Ingénieur Grande Ecole	1ère année (Bac+3)	Electricité	6 groupes de 12 élèves
Programme Ingénieur Grande Ecole	1ère année (Bac+3)	Mécanique des fluides	7 groupes de 12 élèves
Programme Ingénieur Grande Ecole	1ère année (Bac+3)	Spatial	5 groupes de 4 élèves
Programme Ingénieur Grande Ecole	1ère année (Bac+3)	Métrologie	7 groupes de 12 élèves
Programme Ingénieur Grande Ecole	1ère année (Bac+3)	Usinage	6 groupes de 8 élèves
Programme Ingénieur Grande Ecole	2ième année (Bac+4)	Poudre	4 groupes de 4 élèves
Programme Ingénieur Grande Ecole	2ième année (Bac+4)	Métrologie	4 groupes de 8 élèves
Programme Ingénieur Grande Ecole	2ième année (Bac+4)	Usinage	18 groupes de 8 élèves
Ingénieur en partenariat	1ère année (Bac+3)	Génie des procédés	9 groupes de 14 et un de 12
Ingénieur en partenariat	2ième année (Bac+4)	Génie des matériaux	2 groupes de 12 et 2 de 14
Ingénieur en partenariat	2ième année (Bac+4)	Métrologie	1 groupe de 14 et un de 12
Bachelor	1ère année	Procédés	2 groupes de 8 élèves
Bachelor	1ère année	THEMA mécanique	4 groupes de 12 élèves
Bachelor	2ième année	Robotique	1 groupe de 12 élèves
Bachelor	2ième année	Usinage	1 groupe de 12 élèves

Programme Ingénieur Grande Ecole	1ère année	Electricité, Electronique	3 groupes de 12 élèves à des jours et heures différents
Programme Ingénieur Grande Ecole	2ème année	Mécanique des fluides	4 groupes de 12 élèves à des jours et heures différents
Programme Ingénieur Grande Ecole	3ème année	Spatial	5 groupes de 4 élèves à des jours et heures différents
Programme Ingénieur Grande Ecole	4ème année	Métrologie	6 groupes de 12 élèves à des jours et heures différents

Programme Ingénieur Grande Ecole	2ème année	Electricité, Electronique	3 groupes de 12 élèves à des jours et heures différents
Programme Ingénieur Grande Ecole	3ème année	Usinage	18 groupes de 8 élèves à des jours et heures différents
Programme Ingénieur Grande Ecole	4ème année	Dynamique	1 groupe de 4 élèves
Ingénieur en partenariat	5ème année	Génie des matériaux	2 groupes de 12 et 1 de 14 à des jours et heures différents
Ingénieur en partenariat	6ème année	Métrologie	1 groupe de 14 et un de 12 à des jours et heures différents
Ingénieur en partenariat	7ème année	Projet technique	1 groupe de 12 élèves
Bachelor	1ère année	Projet PICTO	4 groupes de 12 élèves à des heures différentes
Bachelor	1ère année	THEMA mécanique	2 groupes de 12 élèves à des jours et heures différents
Bachelor	1ère année	Technologie	2 groupes de 12 élèves
Bachelor	2ième année	Robotique	6 groupe de 12 élèves à des jours et heures différents
Bachelor	2ième année	Usinage	1 groupe de 8 élèves

RECTORAT DE BORDEAUX

R75-2020-12-09-005

Arrêté 20-1266 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein de l'ISAE-ENSMA pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire.



**RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE
RECTRICE DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

Vu le 1° de l'article 34 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire

Vu l'arrêté rectoral du 5 novembre 2020,

ARRÊTE

Article 1 : l'accueil des usagers au sein de l'ISAE-ENSMA est autorisé aux seules fins de suivre les enseignements ne pouvant pas être effectués à distance répertoriés dans la liste figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2 : le directeur de l'ISAE-ENSMA est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 9 décembre 2020,


Anne BISAGNI-FAURE



Formations qui ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique et autorisant à ce titre l'accueil des
 (1° de l'article 34 du décret n° 2020- du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à

Etablissement	ISAE - ENSMA
---------------	--------------

DIPLÔME OU CERTIFICAT PREPARE	NIVEAU	INTITULE TP	EFFECTIF MAXIMAL
Cycle ingénieur FISE	L3	mécanique des solides	12
Cycle ingénieur FISE	L3	systèmes embarqués	12
Cycle ingénieur FISE	L3	Conception	12
Cycle ingénieur FISE	L3	Informatique appliquée	12
Cycle ingénieur FISE	L3	fabrication transport	12
Cycle ingénieur FISE	L3	Thermodynamique	12
Cycle ingénieur FISE	M1	automatique	14
Cycle ingénieur FISE	M1	Conception de systèmes industriels	14
Cycle ingénieur FISE	M1	mécanique des fluides	14
Cycle ingénieur FISE	M1	mécanique des structures	14
Cycle ingénieur FISE	M1	sciences des matériaux	14
Cycle ingénieur FISE	M1	thermique	14
Cycle ingénieur FISE	M1	Calcul scientifique	14
Cycle ingénieur FISE	M2	Ecoulements aérodynamiques	14
Cycle ingénieur FISE	M2	Contrôle thermique des satellites	14
Cycle ingénieur FISE	M2	Optimisation énergétique	14
Cycle ingénieur FISE	M2	Reconstitutions de turboréacteurs	14
Cycle ingénieur FISE	M2	Turboréacteur simple flux	14
Cycle ingénieur FISE	M2	Dynamique rapide	14
Cycle ingénieur FISE	M2	Structures composites	14
Cycle ingénieur FISE	M2	Durabilité des superalliages	14
Cycle ingénieur FISE	M2	Tolérance aux dommages	14
Cycle ingénieur FISE	M2	Etude des alliages TiAl	14
Cycle ingénieur FISE	M2	Moteurs fusée à ergols liquide	14
Cycle ingénieur FISE	M2	Aérodynamique	14
Cycle ingénieur FISE	M2	Energétique	14
Cycle ingénieur FISE	M2	Thermique	14
Cycle ingénieur FISE	M2	Structures et Matériaux	14
Cycle ingénieur FISE	M2	Avionique	14
Cycle ingénieur FISE	L3 à M2	sport non collectif	20
Cycle Master, mention AME	M1	mécanique des fluides	6
Cycle Master, mention AME	M1	mécanique des structures	6
Cycle Master, mention AME	M1	sciences des matériaux	6
Cycle Master, mention AME	M1	thermique	6
Cycle Master, mention AME	M2	aérodynamique	13
Cycle Master, mention AME	M2	énergétique	13
Cycle Master, mention AME	M2	thermique	13
Cycle Master, mention AME	M2	structure	13
Cycle Master, mention AME	M2	matériaux	13
Cycle Master, mention AME	M2	avionique	13
Accueil IUT	L2	fabrication transport	12

Cycle ingénieur FISE	L3	mécanique des solides : résistance des matériaux	12
Cycle ingénieur FISE	L3	systèmes embarqués	12
Cycle ingénieur FISE	L3	Conception	12
Cycle ingénieur FISE	L3	Informatique appliquée	12
Cycle ingénieur FISE	L3	fabrication transport	12
Cycle ingénieur FISE	L3	Thermodynamique	12
Cycle ingénieur FISE	L3	Traitement du signal	12
Cycle ingénieur FISE	L3	sciences des matériaux	12
Cycle ingénieur FISE	L3	mécanique des fluides	12
Cycle ingénieur FISE	L3	ingénierie des systèmes industriels	12
Cycle ingénieur FISE	M1	automatique	16

Cycle ingénieur FISE	M1	Conception de systèmes industriels	16
Cycle ingénieur FISE	M1	mécanique des fluides	16
Cycle ingénieur FISE	M1	mécanique des structures	16
Cycle ingénieur FISE	M1	sciences des matériaux	16
Cycle ingénieur FISE	M1	systèmes embarqués	16
Cycle ingénieur FISE	M1	Dynamique des gaz	16
Cycle ingénieur FISE	M1	vibrations - éléments finis	16
Cycle ingénieur FISE	M1	moteurs et propulseurs	16
Cycle ingénieur FISE	M1	convection	16
Cycle ingénieur FISE	M1	projets expérimentaux de spécialité	16
Cycle ingénieur FISE	M2	Aérodynamique des lanceurs	14
Cycle ingénieur FISE	M2	Analyse aérodynamique	8
Cycle ingénieur FISE	M2	aérodynamique d'ailes d'avion	6
Cycle ingénieur FISE	M2	Contrôle thermique des satellites	14
Cycle ingénieur FISE	M2	Optimisation énergétique	12
Cycle ingénieur FISE	M2	Reconstitutions de turboréacteurs	14
Cycle ingénieur FISE	M2	Turboréacteur simple flux	9
Cycle ingénieur FISE	M2	Dynamique rapide	12
Cycle ingénieur FISE	M2	Structures composites 1	13
Cycle ingénieur FISE	M2	Structures composites 2	13
Cycle ingénieur FISE	M2	Durabilité des superalliages	8
Cycle ingénieur FISE	M2	Durabilité dans les aubes de turbines	6
Cycle ingénieur FISE	M2	Tolérance aux dommages	11
Cycle ingénieur FISE	M2	Etude des alliages TiAl	11
Cycle ingénieur FISE	M2	Moteurs fusée à ergols liquide	6
Cycle ingénieur FISE	M2	Aérodynamique	15
Cycle ingénieur FISE	M2	Energétique	11
Cycle ingénieur FISE	M2	Thermique	11
Cycle ingénieur FISE	M2	Structures et Matériaux	23
Cycle ingénieur FISE	M2	Avionique	14
Cycle Master, mention AME	M1	mécanique des fluides	2
Cycle Master, mention AME	M1	Dynamique des gaz	2
Cycle Master, mention AME	M1	Propulsion	2
Cycle Master, mention AME	M1	sciences des matériaux	3
Cycle Master, mention AME	M1	Vibrations éléments finis	3
Cycle Master, mention AME	M2	Numerical combustion for engines	12
Cycle Master, mention AME	M2	New combustion mode for engines	12

RECTORAT DE BORDEAUX

R75-2020-12-09-006

Arrêté 20-1267 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein de l'ECV Bordeaux pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire.



**RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE
RECTRICE DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

Vu le 1° de l'article 34 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire

Vu l'arrêté rectoral du 5 novembre 2020,

ARRÊTE

Article 1 : l'accueil des usagers au sein de l'ECV Bordeaux est autorisé aux seules fins de suivre les enseignements ne pouvant pas être effectués à distance répertoriés dans la liste figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2 : le directeur de l'ECV Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 9 décembre 2020,

Anne BISAGNI-FAURE



ANNEXE : Formations qui ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique et autorisant à ce titre l'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement supérieur concernés

(1° de l'article 34 du décret n° 2020- du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire)

Etablissement		Ecole ECV Bordeaux	
Diplôme ou certificat préparé	Niveau	Intitulé de l'enseignement	Effectif maximal d'un groupe
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	6 et 7	Photo	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	6 et 7	Fab Lab	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	6 et 7	Video	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	6 et 7	Modèle vivant	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	6 et 7	Sérigraphie	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	6 et 7	Dessin d'analyse	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	6 et 7	Volume / modelage	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	6 et 7	Croquis d'exterieur	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design numérique	6 et 7	Design systems	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design numérique	6 et 7	Atomic Design	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design numérique	6 et 7	IOT	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design numérique	6 et 7	Photo	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design numérique	6 et 7	Ergonomie et architecture	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design numérique	6 et 7	Conception créative (juste les restitutions)	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design numérique	6 et 7	Design d'écosystème digital	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	1e année	Techniques d'animation	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	1e année	Charadesign	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	1e année	Illustration (idem D2/ D3)	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	1e année	Perspective	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	1e année	Communication graphique	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	1e année	Création typographique (idem D2/ D3)	20

Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	1e année	Infographie (idem D2/ D3)	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	3e année	360°	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	3e année	Conceptin Rédaction	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	2e année	Conception	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	2e année	Dessin	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	2e année	Images numériques	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	2e année / 3e année	Infographie	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	3e année	Marketing	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	2e année	Mise en page	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation	2e année	Rough	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	2e année / 3e année	3D Temps réel	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	2e année / 3e année / 4e anné / 5e année	Animation 2D	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	2e année / 3e année / 4e anné / 5e année	ANIMATION 3D	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	3e année / 4e anné / 5e année	Background Art	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	2e année / 3e année / 4e anné	CHARACTER DESIGN	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	2e année / 3e année	COMPOSITING	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	2e année	Concept Art	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	3e année	CONCEPTION IMAGE	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	2e année / 3e année / 4e année / 5e année	Game lab	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	2e année / 3e année	GameStudies	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	2e année / 3e année	Illustration	20

Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	2e année / 3e année	Infographie 3D	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	3e année / 4e anné / 5e année	LIGHTING/SURFACING	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	2e année / 3e année / 4e anné	MODELE VIVANT	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	3e année	Posing	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	3e année / 5e année	RIGGING	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	3e année / 4e anné	SCÉNARISATION	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	3e année / 4e anné / 5e année	Sculpt 3D	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	2e année / 4e année	Storyboard	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos + Directeur artistique en design visuel et digital	4e année / 5e année	UX UI Design	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Directeur artistique en design visuel et digital	3e année / 5e année	Atelier book	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Directeur artistique en design visuel et digital	3e année / 4e anné	DA Pub	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Directeur artistique en design visuel et digital	3e année / 4e anné	Edition	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Directeur artistique en design visuel et digital	3e année / 4e anné	Fab Lab	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Directeur artistique en design visuel et digital	2e année / 3e année / 4e année	Identité visuelle	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Directeur artistique en design visuel et digital	2e année / 3e année / 4e anné / 5e année	Motion Design	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Directeur artistique en design visuel et digital	3e année / 4e anné / 5e année	Packaging	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation + Directeur artistique en design visuel et digital	2e année / 3e année / 4e anné	Typographie	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/animation/design numérique + Directeur artistique en design visuel et digital	1ère année / 2e année / 3e année / 4e année / 5e année	Workshop	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/design numérique/animation + Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	2e année / 3e année	Photographie	20

Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/design numérique/animation + Directeur artistique en design visuel et digital	3e année / 4e année	Accessibilité	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/design numérique/animation + Directeur artistique en design visuel et digital	1ère année / 3e année / 4e année / 5e année	Création digitale / Création 3D	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/design numérique/animation + Directeur artistique en design visuel et digital	3e année / 4e année	CSS	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/design numérique/animation + Directeur artistique en design visuel et digital	3e année / 4e année	eCommerce	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design graphique/design numérique/animation + Directeur artistique en design visuel et digital	1ère année / 2e année / 3e année / 4e année / 5e année	Web Design	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design numérique	3e année	Acquisition	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design numérique	3e année	Certification Voltaire	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design numérique	1ère année / 2e année / 3e année	Développement professionnel	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design numérique	1ère année / 2e année	Développement Web	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design numérique	1ère année / 2e année / 3e année	eMarketing	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design numérique	3e année	Ergonomie UX/UI	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design numérique	1ère année / 2e année	Gestion de projet	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design numérique	1ère année	Social Media	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design numérique	1ère année	Techniques rédactionnelles	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design numérique + Directeur artistique en design visuel et digital	1ère année / 2e année / 3e année / 4e année / 5e année	Compétition	20
Concepteur de projets en design et arts graphiques option design numérique + Directeur artistique en design visuel et digital	3e année / 5e année	Vidéo	20
Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	4e année / 5e année	3D VFX	20
Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	4e année	Anim Jam	20
Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	4e année	Direction artistique	20
Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	4e année / 5e année	Game Design	20
Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	4e année / 5e année	Suivi de projet	20
Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	4e année / 5e année	Toon Boom	20
Concepteur et réalisateur e film d'animation e t de jeux vidéos	4e année	Visual Dev	20

Concepteur et réalisateur e film d'animation et de jeux vidéos + Directeur artistique en communication visuelle et digital	4e année / 5e année	Masterclass	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	A/B Testing	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	API	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	Application mobile	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année / 5e année	Ateliers	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	Big Data et Marketing	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	Branding / Branding et UX	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	C4D	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Communication digitale	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Crash test	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	CRO	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Customer Experience	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	Cybersécurité	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	Data et Javascript	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	Datasciences	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Design d'écosysteme	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Design d'icônes	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	Design graphique	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année / 5e année	Design interactif	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	Design sprint	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année / 5e année	Design systems	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Design thinking	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Design d'interfaces	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Devops	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	Edition graphique	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année / 5e année	Ergonomie et architecture	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Framer	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	Gestion de crise	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	Growth Management	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Intégration	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	IOT	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Javascript	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	Livres Blancs	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	Marketing mobile	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Méthodologie	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	Mobile design	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	MySQL	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année / 5e année	Opquast	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année / 5e année	Out of school	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	Outils d'analyse et ROI	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	Panaorama production design et ux	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	PHP	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	Planning stratégique	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Product Management	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année / 5e année	Pub	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	PWA	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Python	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Responsive Web Design	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	ROI	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	SCRUM	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Sémiologie	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	SEO Technique	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Sérialographie	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Social Ads	20

Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Sociologie de l'utilisateur	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Stratégie de communication digitale	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	Storytelling	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Stratégie de marque	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Stratégie Social Medi	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Test utilisateurs	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	UX et eCommerce	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Vision Produit	20
Directeur artistique en design visuel et digital	4e année	Wordpress challenge	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	DA Social Media	20
Directeur artistique en design visuel et digital	5e année	Art Numérique	20

RECTORAT DE BORDEAUX

R75-2020-12-09-004

Arrêté 20-1268 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein du CNAM Nouvelle Aquitaine pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire.



**RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE
RECTRICE DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX
CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS**

Vu le 1° de l'article 34 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire

ARRÊTE

Article 1 : l'accueil des usagers au sein du CNAM Nouvelle-Aquitaine est autorisé aux seules fins de suivre les enseignements ne pouvant pas être effectués à distance répertoriés dans la liste figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2 : le directeur du CNAM Nouvelle-Aquitaine est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 9 décembre 2020,

Anne BISAGNI-FAURE



Formations qui ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique et autorisant à ce titre l'accueil des
(1° de l'article 34 du décret n° 2020- du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à

Etablissement	CNAM Nouvelle-Aquitaine
---------------	--------------------------------

DIPLÔME OU CERTIFICAT PREPARE	NIVEAU	INTITULE TP	EFFECTIF MAXIMAL
Ingénieur Aéronautique et Espace en convention avec l'ISAE ENSMA	3 ^{ème} année	Projet Long	19
Ingénieur Aéronautique et Espace en convention avec l'ISAE ENSMA	3 ^{ème} année	Transfert de chaleur	19
Ingénieur Aéronautique et Espace en convention avec l'ISAE ENSMA	3 ^{ème} année	Systèmes diphasiques	19

RECTORAT DE BORDEAUX

R75-2020-12-09-002

Arrêté 20-1269 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein de l'Institut d'ingénierie informatique de Limoges (3iL) pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire.



RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE RECTRICE DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS

Vu le 1° de l'article 34 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire

Vu l'arrêté rectoral du 12 novembre 2020

ARRÊTE

Article 1 : l'accueil des usagers au sein de l'Institut d'ingénierie informatique de Limoges (3iL) est autorisé aux seules fins de suivre les enseignements ne pouvant pas être effectués à distance répertoriés dans la liste figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2 : le directeur de 3iL est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 9 décembre 2020,


Anne BISAGNI-FAURE



Formations qui ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique et autorisant à ce titre l'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement supérieur concernés

(1° de l'article 34 du décret n° 2020- du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire)

Etablissement	Institut d'ingénierie informatique de Limoges - 3iL
---------------	---

DIPLÔME OU CERTIFICAT PREPARE	NIVEAU	INTITULE TP	EFFECTIF MAXIMAL
Ingénieur	L3	TP Base de données	29
Ingénieur	L3	Projet électronique	14
Ingénieur	M1	Soutenance Plan d'affaires	27
Ingénieur	M2	TP Conduite de réunion	24
Ingénieur	M2	Projet technologique	8
Ingénieur	M2	TP du module robotique et systèmes embarqués	16
Ingénieur	L1	TP Gestion poste client	21
Ingénieur	M1	TP Conduite de réunion	31
Ingénieur	M1	Projet réseau	31
Ingénieur	M2	TP Prise de parole	28
Ingénieur	L3 et M1	Projet : engagement personnel et personnalisé	30

Ingénieur	3ième année	TP électronique	30
Ingénieur	4ième année	Soutenance Plan d'affaires	27
Ingénieur	5ième année	Projet technologique	15
Ingénieur	4ième année	TP Système Embarqué et Robotique	18
Ingénieur	4ième année	TP Big Data	38
Ingénieur	4ième année	Projet réseau	31
Ingénieur	3ième année et 4ième année	Projet : engagement personnel et personnalisé	30
Ingénieur	3ième année	TP UML	30
Ingénieur	2ième année	TP UML	30
Ingénieur	2ième année	TP électronique	15
Bachelor Csi	3ième année	TP Gestion poste client	21
MASTER MS2D&ERIS	5ième année	TP Prise de parole	28
MASTER MS2D	4ième année	TP Système Embarqué	11
CQPM	5ième année	Management / conduite de projet	6
CQPM	5ième année	Politique de sécurité des SI	6

RECTORAT DE BORDEAUX

R75-2020-12-10-004

Arrêté 20-1272 art 34 décret - organisant l'accueil des usagers au sein de l'Université Bordeaux Montaigne pour faire face à l'épidémie de COVID-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire.



RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

LA RECTRICE DE LA REGION ACADEMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE RECTRICE DE L'ACADEMIE DE BORDEAUX CHANCELIERE DES UNIVERSITÉS

Vu le 1° de l'article 34 du décret n° 2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'urgence sanitaire,

Vu l'arrêté rectoral du 6 novembre 2020 autorisant les cours en présentiel à l'université Bordeaux Montaigne,

Vu les arrêtés rectoraux modificatifs du 16 novembre et du 4 décembre 2020 autorisant les cours en présentiel à l'université Bordeaux Montaigne,

ARRÊTE

Article 1 : les arrêtés rectoraux mentionnés en vises sont complétés afin d'assurer l'accueil des usagers au sein de l'université Bordeaux Montaigne, qui est autorisé aux seules fins de suivre les enseignements ne pouvant pas être effectués à distance répertoriés dans la liste figurant en annexe du présent arrêté.

Article 2 : le président de l'université Bordeaux Montaigne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 10 décembre 2020,

Anne BISAGNI-FAURE



Formations qui ne peuvent être effectuées à distance compte tenu de leur caractère pratique et autorisant à ce titre l'accueil des usagers dans les établissements d'enseignement supérieur concernés
(1° de l'article 34 du décret n° 2020- du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire)

Etablissement	Université Bordeaux Montaigne		
DIPLÔME OU CERTIFICAT PREPARE	NIVEAU	INTITULE DE L'ENSEIGNEMENT	EFFECTIF MAXIMAL
Licence 2 Arts plastiques	Licence 2	atelier gravure	15
Licence 2 Arts plastiques	Licence 2	atelier peinture	15
Licence 2 Arts plastiques	Licence 2	atelier photographie	15
Licence 2 Arts plastiques	Licence 2	Atelier sculpture	15
Licence 2 Arts plastiques	Licence 2	Atelier sérigraphie	15
Licence 2 Arts plastiques	Licence 2	Atelier vidéographie	15
Licence 2 Arts plastiques	Licence 2	Dessin d'après modèle vivant	15
Licence 3 Arts plastiques	Licence 3	atelier gravure	15
Licence 3 Arts plastiques	Licence 3	atelier peinture	15
Licence 3 Arts plastiques	Licence 3	atelier photographie	15
Licence 3 Arts plastiques	Licence 3	Atelier sculpture	15
Licence 3 Arts plastiques	Licence 3	Atelier sérigraphie	15
Licence 3 Arts plastiques	Licence 3	Atelier vidéographie	15
Licence 3 Arts plastiques	Licence 3	Atelier illustration	15
Licence 3 Cinéma et audiovisuel	Licence 3	Atelier réalisation	11
Licence 1 Danse	Licence 1	Cours Théorie et pratique fondamentale de la danse	27
Licence 1 Danse	Licence 1	Cours Composition et analyse chorégraphique	
Licence 3 Danse	Licence 3	Cours Perfectionnement et interprétation	25
Licence 3 Danse	Licence 3	Cours Écriture et répertoire notation du mouvement	25
Licence 2 Design	Licence 2	Vidéo	13
Licence 3 Design	Licence 3	Infographie TICC	13
Licence 3 Design	Licence 3	Workshop sérigraphie	10
Licence 3 Design	Licence 3	Projet vidéo	10
Licence 3 Musique actuelles, jazz et chanson	Licence 3	Montage vidéo	6
Licence 3 Musique actuelles, jazz et chanson	Licence 3	Art dramatique et expression corporelle	20
Licence 3 Musique actuelles, jazz et chanson	Licence 3	Harmonie écrite, Arrangement, Orchestration	20
Licence 3 Musique actuelles, jazz et chanson	Licence 3	Atelier jazz	20
Licence 1 Théâtre	Licence 1	Atelier art de l'acteur	25
Licence 2 Théâtre	Licence 2	Ateliers	25
Licence 3 Théâtre	Licence 3	Pratique 1	20
Licence 3 Théâtre	Licence 3	Pratique 2	20
Licence 2 Théâtre CPGE	Licence 2	Ateliers	1
Master 2 Arts plastiques	Master 2	Pratique artistique	29
Master 1 Expérimentations et rech. dans les arts de la scène	Master 1	Expérimentation et recherche (danse)	10
Master 1 Expérimentations et rech. dans les arts de la scène	Master 1	Mise en scène	10
Master 2 Expérimentations et rech. dans les arts de la scène	Master 2	Espaces et Images 2 (scénographie)	15
Master 2 Expérimentations et rech. dans les arts de la scène	Master 2	Mise en scène 2	15
Master 2 Expérimentations et rech. dans les arts de la scène	Master 2	Carte blanche (mise en scène)	15
Master 1 Illustration	Master 1	Appel à projet et expérimentations graphiques	16
Master 1 Illustration	Master 1	illustration et design (FABLAB IUT)	16
Master 1 Arts plastiques	Master 1	Pratique artistique	20
Master 1 Archéométrie	Master 1 (S2) - MBX2U4	Approche pratique 1	16
Master 2 Archéométrie	Master 2 (S1) - MBX3U4	Approche pratique 2	13
Master 1 MEEF, 2nd degré (PLC) - Musique	Master 1 Prépa concours	Technique spécifique	8
Master 1 MEEF, 2nd degré (PLC) - Musique	Master 1 Prépa concours	Culture vocale, informatique musicale et accompagnement clavier	8
Master 2 MEEF, 2nd degré (PLC) - Musique	Master 2 profs stagiaires	MFM3E11 Didactique et pédagogie de l'éducation musicale	6
Master 1 MEEF, 2nd degré (PLC) - Arts plastiques	Master 1 Prépa concours	Préparation aux épreuves de pratique	18
Master 2 MEEF, 2nd degré (PLC) - Arts plastiques	Master 2 prépa concours	Didactique et pédagogie des arts plastiques (pratique)	10
Master 2 MEEF, 2nd degré (PLC) - Arts plastiques	Master 2 prépa concours	Projet Pédagogique Numérique.	10
Informatique relations internationales	Licence	Construction des bases de données sur le logiciel Access.	10
JOURNALISME (TV + radio)	M2	sessions pratq. (caméra, montage, mixage, studio...)	14
JOURNALISME (TV + radio)	M2	sessions pratq. (enregist., montage, studio, régie)	5
JOURNALISME Reporter d'images	D.U.	sessions pratq. (caméra, montage, mixage...)	3
Préparation Agregation Arts plastiques	Prépa concours agrégation	AGARTMA3 préparation à l'épreuve de pratique admissibilité	8
Licence Géographie Stats et CAO LRG3U3	L2	TD informatique sur matériel spécifique	20
Licence Géographie SIG et analyse spatiale LRG5Y4	L3	TD informatique sur matériel spécifique	20
Midaf mode projet MRA1Y5AD	Master 1	Travail collectif de conception projet	17
Midaf ouverture professionnelle MRA1Y9D	Master 1	Travail par petit groupe pour insertion professionnelle	17
Midaf cartographie et statistiques MR3U5A	Master 2	Cours pratiques numériques	17
MIME atelier 1 MRS1U1	Master 1	cours pratiques de mise en situation	10
Module : chaîne graphique et PAO (LS1M33)	Licence 1	Objectif : acquérir une compétence technique pour l'utilisation des logiciels pour chaîne graphique et PAO	10
Module : gestion de projets : applications (LSI3Y5)	Licence 2	Objectif : acquérir une compétence pour la conception et l'organisation et de projets culturels, humanitaires, ...	10
Module : chaîne graphique et PAO (LS1M131)	Licence 3	Objectif : acquérir une compétence professionnelle pour l'utilisation des logiciels pour chaîne graphique et PAO	10
Communication générationnelle module PAO	Master 1	Objectif : Acquérir et appliquer les notions techniques nécessaires à l'utilisation de logiciels de PAO	10
EPI module suivi de travaux	Master 2	Objectif : accompagnement pour la préparation du mémoire de fin d'études	5
Médiation des sciences module PAO	Master 2	Objectif : Mise en page d'un journal numérique pour le projet pédagogique central de l'année de M2 (Semaine de culture scientifique)	10
Médiation des sciences TP montage salles audiovisuelle MDA	Master 2	Objectif : Réaliser des portraits filmés pour le projet pédagogique central de l'année de M2 (Semaine de culture scientifique)	10
Urbanisme et aménagement- Atelier projet long USPMO	Master 2	Travail collectif de conception projet + dessin	21
Urbanisme et aménagement- Exercice de planification	Master 2	Travail par groupe (de 4 à 5): dessin collaboratif	38
Urbanisme et aménagement-Atelier urbanisme participatif	Master 2	Travail par groupes évolutifs : simulation et jeux de rôle	38
Urbanisme et aménagement-Avis chef de projet USPMO	Master 2	Travail de conception projet + dessin	21
Urbanisme et aménagement-Avis chef de projet UPEPT	Master 2	Travail de conception projet + dessin	17

Urbanisme et aménagement-Projet long territorial UPEPT	Master 2	Travail collectif de conception projet + dessin	17
Urbanisme et aménagement-Programmation d'opérations USPMO	Master 2	Travail collectif de conception projet + dessin	22
Urbanisme et aménagement-Analyse formes urbaines USPMO	Master 2	Travail par groupe : dessin et analyse + terrain et mesures	22
Urbanisme et aménagement-SIG outils	Master 2	Cours pratiques numériques en demi-groupes (20)	40
Urbanisme et aménagement-Conduite stratégique projet urbanisme USPMO	Master 2	Exercices collectifs avec maquettes	22
Urbanisme et aménagement-Conduite de projets complexes UPEPT	Master 2	Exercices collectifs avec maquettes	18
Urbanisme et aménagement-Dessin de l'espace USPMO	Master 2	Apprentissage dessin spatial-ressources numériques	22
Urbanisme et aménagement-Dessin de l'espace UPEPT	Master 2	Apprentissage dessin spatial-ressources numériques	18
Urbanisme et aménagement-Analyse du paysage et démarche projet UPEPT	Master 2	Travail par groupe : dessin et analyse + terrain et mesures	18
Urbanisme et aménagement-Analyse et représentation du paysage UPEPT	Master 1	Travail par groupe : dessin et analyse + terrain et mesures	14
Urbanisme et aménagement-Projet de paysage UPEPT	Master 1	Travail collectif de conception projet + dessin	14
Tourisme-Atelier de projet touristique AGEST	Master 2	Travail collectif de conception projet	18
Tourisme-Communication organisations et web-AGEST	Master 1	Cours pratiques numériques et photos	14
Coopération et développement international-Méthodologie du projet	Licence 3 pro CPSIDD	Travail collectif de conception projet	22
Coopération et développement international-Communication	Licence 3 pro CPSIDD	Cours pratiques numériques	22
Coopération et développement international-Application de méthodologie	Licence 3 pro CPSIDD	Travail collectif de conception projet	22
Géographie-aménagement-Atelier long d'application territoriale	Licence 3 AUDTD	Travail collectif de conception projet + dessin	32
Géographie-aménagement-Informatique	Licence 3 AUDTD	Cours pratiques numériques en demi-groupes	27
Géographie-aménagement-Statistique descriptive	Licence 3 AUDTD	Cours pratiques numériques en demi-groupes	27
DUT Animation sociale et socio-culturelle	DUT 1	TP de Pratiques créatives : création audiovisuelle, atelier d'arts plastiques, pratique musicale et théâtre...	15
DUT Animation sociale et socio-culturelle	DUT 2	TP de Pratiques créatives : création audiovisuelle, atelier d'arts plastiques, pratique musicale et théâtre...	15
DUT Animation sociale et socio-culturelle	DUT 2	Accès aux logiciels spécifiques de cartographie pendant 1 jour et 1 jour logiciel spécifique de gestion de projet.	15
DUT Gestion urbaine	DUT 1	Cours audiovisuel	15
DUT Gestion urbaine	DUT 2	Cours audiovisuel	15
LP Coordination de projets de développement social et culturel	LP	Cours audiovisuel	13
LP Médiation par le jeu et gestion de ludothèque	LP	Cours pratiques numériques	15
LP Conception de projets et médiation artistique et culturelle	LP	Cours sur logiciels PAO	17
MASTER Ingénierie d'animation territoriale	M2	Cours pratiques numériques	10
DUT Communication des organisations	DUT 1	Apprentissage de logiciels spécialisés en PAO et ateliers numériques (Traitement de l'image, PAO, création de site web)	15
DUT Communication des organisations	DUT 2	Apprentissage de logiciels spécialisés en PAO et ateliers numériques (Traitement de l'image, PAO, création de site web)	14
DUT Communication des organisations	DUT Année spéciale Formation initiale	Apprentissage de logiciels spécialisés en PAO et ateliers numériques (Traitement de l'image, PAO, création de site web)	18
DUT Information numérique dans les organisations	DUT 1	Cours sur logiciels PAO	14
DUT Information numérique dans les organisations	DUT 2	Cours sur logiciels PAO	15
DUT Métiers du livre et du patrimoine, filière Bibliothèque-Médiathèque-Patrimoine	DUT 1	Cours pratiques numériques	15
DUT Métiers du livre et du patrimoine, filière Bibliothèque-Médiathèque- Patrimoine	DUT 2	Cours pratiques numériques	15
DUT Métiers du livre et du patrimoine, filière Edition-Librairie	DUT 1	Logiciels spécialisés PAO et Logiciels Librairie	15
DUT Métiers du livre et du patrimoine, filière Edition-Librairie	DUT 2	Logiciels spécialisés PAO et Logiciels Librairie	15
DUT Métiers du livre et du patrimoine, filière Edition-Librairie	DUT Année spéciale	Logiciels spécialisés PAO et Logiciels Librairie	15
DUT Publicité	DUT 1	Création numérique	15
DUT Publicité	DUT 2	Création numérique sur la période	13
LP Communication éditoriale et digitale	LP	Cours sur logiciels PAO	18
LP Bibliothécaire	LP	Cours sur logiciels PAO	16
LP Éditeur	LP	Cours sur logiciels PAO	8
LP Libraire	LP	Cours sur logiciels PAO	14
LP Médiation de l'information numérique et des données	LP	Cours sur logiciels PAO	11
MASTER ÉDITION	M1	Cours sur logiciels PAO	10
DUT MMI	DUT 1	Atelier de Design collaboratif : techniques présentielles / apprentissage spécifique.	16
DUT MMI	DUT 1	Atelier de productions audio et prise de son (50 % TP) : prise de son et montage audio sur matériel spécifique disponible uniquement sur site.	16
DUT MMI	DUT 1	MMI Workshop Projet tutoré de l'année qui mobilise toutes les compétences acquises durant le semestre : Atelier de Design collaboratif (100% TP) : techniques présentielles, mobilisation de ressources spécifiques.	16
DUT MMI	DUT2	Atelier de Design collaboratif (3 semaines échelonnées en Ergo, UX et UI / 50% TP) : techniques présentielles / apprentissage spécifique.	16
DUT MMI	DUT2	Atelier de productions audio et prise de son (50 % TP) : prise de son et montage audio sur matériel spécifique disponible uniquement sur site.	16
DUT MMI	DUT2	MMI Workshop Projet tutoré de l'année qui mobilise toutes les compétences acquises durant le semestre : Atelier de Design collaboratif (100% TP) : techniques présentielles, mobilisation de ressources spécifiques.	16
DUT MMI	DUT 2	Atelier Branding en stratégie de communication (50% TP) : ateliers stratégiques collaboratifs, techniques présentielles, mobilisation de ressources spécifiques. MMI Workshop Projet tutoré de l'année qui mobilise toutes les compétences acquises durant le semestre : Atelier de Design collaboratif (100% TP) : techniques présentielles, mobilisation de ressources spécifiques.	16
LP Stratégie médias et expertise digitale	LP	Cours de pratiques numériques	10
DAEFLE	DAEFLE		15
Master Journalisme	Master 2 spécialité presse écrite - multimédia	Session (4 jours) "Rubrique société - Police - Justice"	11

Master Journalisme	Master 2 spécialité presse écrite - multimédia	Session (4 jours) "story telling et conception magazine"	17
Master Journalisme	Master 2 spécialité presse-écrite - multimédia	Session (4 jours) "Portrait"	17
Master Journalisme	Master2 Promotion complète (en 3 groupes)	Session (5 jours) "productions multimédias en anglais"	36 (en 3 groupes)
Master Journalisme	Master 1 Promotion complète (en 2 groupes)	Session (2x4 jours) "Initiation TV et Radio"	36 (2x18)
Master Journalisme	Master 1 Promotion complète (en 2 groupes)	Session (5 jours) "technique multimédia"	36 (2x18)
Formation qualifiante	licence et master	ATHLETISME Activité physique individuelle en extérieur permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	BADMINTON Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	3 RAQUETTES Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	BASKET Activité physique en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	CHEERLEADING Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	ATELIER CHOREGRAPHIQUE Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	DANSE CONTEMPORAINE Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	DANSE CLASSIQUE Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	DANSE LATINE Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	ESCALADE Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	FOOTBALL Activité physique en extérieur permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	FUTSAL Activité physique en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	GESTION DU STRESS Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	10
Formation qualifiante	licence et master	GYM ABDOS FESSIERS Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	GYMNASTIQUE ARTISTIQUE Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	GYM PILATES Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	HANDBALL Activité physique en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	HANDI SPORT Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	5
Formation qualifiante	licence et master	KITE (BUGGY + SURF) Activité physique individuelle en extérieur permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	8
Formation qualifiante	licence et master	MUSCULATION Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	NATATION Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	RUGBY Activité physique en extérieur permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	SOPHROLOGIE Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	10
Formation qualifiante	licence et master	SURF Activité physique individuelle en extérieur permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	TAEKWONDO Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	TENNIS Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Formation qualifiante	licence et master	TRAMPOLINE Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	10
Formation qualifiante	licence et master	VOLLEY-BALL Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20

Formation qualifiante	licence et master	YOGA Activité physique individuelle en salle permettant aux étudiants la continuité pédagogique de leur formation qualifiante.	20
Stage FOU, Doctorant	Stage FOU, Doctorant		10
Master INTEX (Parcours GTDD et MIME)	M1	MRT1Y3 : De la donnée à l'information géographique. Méthodologie S1.	20
Master GTDL (Parcours GTDD et MIME)	M1	MRD2Y1 - Boite à outils 2 (SIG) en 1/2 groupes par parcours (DQOP et EH)	12
Master INTEX Parcours GTDD	M1	MRT1USA : Montage de projet	15
Master INTEX Parcours GTDD	M2	MRT3US : Projet tutoré M2GTDD	16
Master INTEX Parcours GTDD	M2	MRT3US : Sortie terrain en Gironde	16
Master INTEX Parcours GTDD	M2	MRT3U4 : Mobilités Sortie terrain à Saint-André de Cubzac	16
MASTER INTEX	M1	MRT2Y4 - Interpretation des informations géographiques	10
L3 AUDTD	L3	Atelier d'application territoriale	27
	L3	Milieu naturel et développement durable	27
	L3	Risques et génie urbain	27
L3 pro CPSIDD	L3	Séminaires professionnels	22
Master USPMO	M1	Analyse et représentation des formes urbaines	21
	M1	Données urbaines et méthodologie des études	21
	M1	Diagnostic et approche du projet territorial	21
	M2	Diagnostic approfondi	23
	M2	Composition urbaine	11 + 12
Master UPEPT	M2	Structuration et intégration sociale dans la ville	40
	M1	Analyse des espaces de nature et méthodes de gestion 16h TD et Stratégies et scénarios de projets de gestion 24 h TD	15
	M2	Analyse du paysage	18
	M2	Conduite de projet complexe	18
Master AGEST	M1	Atelier de contenu web	14
	M1	Techniques d'enquête, statistiques	14
	M1	Anglais	14
	M2	Gestion d'équipe, GRH	18
	M2	Stratégie e-tourisme	18
	M2	Atelier de projet touristique	18
Licence InfoCom	L1	Sciences de l'infocom	40
Licence InfoCom	L2	Etude de l'image	20
Licence InfoCom	L2	Chaîne graphique et PAO	20
Licence InfoCom	L3	Études et terrains (3 groupes) TD	40
Master Stratégies et politiques de comm	M1	Module PAO - Cours d'initiation à la PAO sur logiciels	20
Master Consulting et expertise	M1	Module PAO - Cours d'initiation à la PAO sur logiciels	20
Master Stratégies et politique de comm	M2	Projet éditorial - Finaliser la maquette du journal en cours	20
Master Communication et Générations: étude des publics	M2	Applications communicationnelles et professionnelles	20
Master CPNM	M2	Narrative et game design	18
Master CPNM	M2	Outils et applications 2	18

SGAR Nouvelle-Aquitaine

R75-2020-12-14-002

ARRÊTÉ INTER-PRÉFECTORAL portant création d'une commission spécialisée du Conseil maritime de façade Sud-Atlantique chargée de la gestion et du suivi du développement de l'éolien en mer.



**PRÉFET
MARITIME
DE L'ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

N° 2020/120

ARRÊTÉ INTER-PRÉFECTORAL

Portant création d'une commission spécialisée du Conseil maritime de façade Sud-Atlantique chargée de la gestion et du suivi du développement de l'éolien en mer

Le préfet maritime de l'Atlantique,
La préfète de la région Nouvelle-Aquitaine,

- VU Le décret n° 2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;
- VU Le décret n° 2020-456 du 21 avril 2020 relatif à la programmation pluriannuelle de l'énergie ;
- VU l'arrêté du 27 septembre 2011 relatif à la composition et au fonctionnement des conseils maritimes de façade ;
- VU l'arrêté inter-préfectoral des 14 et 17 novembre 2011 portant création du conseil maritime de façade pour la façade maritime Sud-Atlantique ;
- VU l'arrêté inter-préfectoral du 21 mars 2012 portant règlement intérieur du conseil maritime de la façade Sud-Atlantique, et notamment son article 12 ;
- VU Le relevé de décisions de la réunion du conseil maritime de la façade Sud-Atlantique du 14 décembre 2020 validant le projet de constitution de la commission spécialisée « éolien en mer ».

- Considérant** la décision B.2.8.2 du comité interministériel de la mer du 19 novembre 2019. relative au suivi des parcs éoliens en mer par façade maritime française ;
- Considérant** la façade maritime comme échelle de référence du suivi des parcs éoliens en mer ;
- Considérant** la nécessité d'un dialogue et d'une concertation efficaces et de qualité entre l'État et les acteurs concernés par le développement de l'éolien en mer ;
- Considérant** La nécessité d'examiner les impacts de ces parcs éoliens sur l'environnement et les autres activités en mer ;

Sur proposition du Directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique

ARRÊTENT

Article 1^{er}

Une commission spécialisée du Conseil maritime de façade Sud-Atlantique dénommée « Commission éolien en mer » est créée.

Article 2

La Commission spécialisée a pour objet de suivre les projets de parcs éoliens en mer notamment concernant leurs impacts sur l'environnement et sur les autres activités en mer.

La commission est chargée de :

- contrôler la mise en œuvre et l'efficacité des mesures « Eviter – Réduire – Compenser » (ERC) des projets de parcs éoliens,
- décider de l'évolution des mesures ERC ou de leur suivi,
- émettre des recommandations sur les mesures ERC à prendre à l'échelle de la façade,
- piloter le développement de la connaissance pour traiter des enjeux tels que l'évaluation des effets cumulés, la définition des protocoles de mesures in situ, etc.

La commission peut proposer aux présidents du Conseil maritime de façade toute mesure visant à limiter les conflits d'usage entre parcs éoliens et activités maritimes, à rendre possible ou améliorer la cohabitation des usages.

La commission spécialisée peut se réunir en format « atelier » (technique et/ou thématique) pour mener des travaux de concertation.

Article 3

La commission spécialisée s'appuie sur un conseil scientifique de façade chargé d'éclairer ses réflexions et ses décisions sur tous sujets relatifs à ces questions.

Article 4

Elle pourra être saisie par les présidents du Conseil maritime de façade, par la présidente de la Commission permanente ou par une majorité de membres du Conseil sur tout autre sujet relatif au développement de l'éolien en mer sur la façade Sud-Atlantique.

Article 5

La commission est composée de membres du Conseil maritime de la façade Sud-Atlantique conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Article 6

Peuvent être invités aux réunions plénières de la commission en tant qu'experts associés, selon les nécessités de l'ordre du jour :

- un représentant de chacun des projets de parcs éoliens en mer posés ou flottants issus des appels d'offre,
- un représentant de la Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire Sud / Armée de l'air,
- un représentant du Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA),
- un représentant de France énergie éolienne (FEE),
- un représentant de réseau transport d'électricité (RTE),
- la directrice du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des pertuis ou son représentant,
- un représentant de Météo France,
- le ou la président(e) du conseil scientifique placé auprès de la présente commission.

La Commission éolien en mer peut entendre toute personnalité ou organisme qu'elle jugera nécessaire pour la bonne tenue de ses débats.

Article 7 :

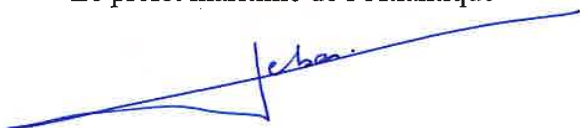
Les représentants de l'État en zone maritime Atlantique, en région et dans les départements concernés peuvent participer aux travaux de cette Commission.

Article 8 :

Le directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique et la directrice de l'environnement de l'aménagement et du logement de Nouvelle-Aquitaine sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture maritime de l'Atlantique et de la préfecture de région Nouvelle-Aquitaine

A Brest, le 14 DEC. 2020

Le préfet maritime de l'Atlantique



A Bordeaux, le 14 DEC. 2020

La préfète de la région
Nouvelle-Aquitaine



ANNEXE

à l'arrêté portant création d'une commission spécialisée du Conseil maritime de façade Sud-Atlantique chargée de la gestion et du suivi du développement de l'éolien en mer

Composition de la commission

Coprésidents

1. le préfet maritime de l'Atlantique ou son représentant
2. le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine ou son représentant

État et établissements public

3. le préfet de la Charente-Maritime
4. le directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique ou son représentant
5. le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Nouvelle-Aquitaine ou son représentant
6. le commandant de la zone maritime Atlantique ou son représentant
7. le directeur départemental des territoires et de la mer de Charente-Maritime ou son représentant
8. le directeur du centre Ifremer de Nantes ou son représentant
9. le directeur de l'agence de l'eau Adour Garonne ou son représentant
10. le directeur de l'office français de la biodiversité ou son représentant
11. le directeur du service hydrographique et océanographique de la marine ou son représentant
12. le directeur de l'agence régionale de santé de Nouvelle-Aquitaine ou son représentant

Collectivités territoriales et de leurs groupements

13. le président de la région Nouvelle-Aquitaine ou son représentant
14. le président du Conseil départemental de la Charente-Maritime ou son représentant
15. le président du Conseil départemental de la Gironde ou son représentant
16. un représentant des maires ou présidents des communautés de communes désignés par l'association nationale des élus du littoral
17. un représentant des maires ou présidents des communautés de communes désignés par l'association des maires de France

Activités professionnelles et entreprises

18. Le président de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Nouvelle-Aquitaine ou son représentant
19. Le président du comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de la région Nouvelle-Aquitaine ou son représentant
20. Le président du comité départemental des pêches maritimes de la Charente maritime ou son représentant
21. le président du-comité régional de la conchyliculture de Poitou-Charentes ou son représentant
22. le président de l'union nationale des industries des carrières et matériaux ou son représentant
23. le président du syndicat national des énergies renouvelables ou son représentant
24. le président du grand port maritime de La Rochelle ou son représentant

25. le président du grand port maritime de Bordeaux ou son représentant
26. le président de la fédération française des ports de plaisance ou son représentant
27. le président de la fédération des industries nautiques ou son représentant
28. le président d'armateurs de France ou son représentant

Salariés des entreprises

29. un représentant des salariés désigné par les organismes représentatifs

Usagers de la mer et du littoral

30. le représentant de la fédération française de voile
31. le représentant de la fédération française d'études et de sports sous-marins
32. Un représentant de la fédération de la Plaisance et des Pêches en mer (FNPP)
33. Un représentant de la fédération nationale des plaisanciers de l'Atlantique et membres d'une association de plaisanciers de la région Nouvelle-Aquitaine

Associations de protection de l'environnement littoral ou marin

34. le représentant de Ligue pour la protection des oiseaux
35. le représentant de SEPANSO Gironde
36. le représentant de SURFRIDER FONDATION EUROPE
37. le représentant de l'Association NATURE ENVIRONNEMENT 17

Personnes qualifiées

38. Madame Ségolène TRAVICHON responsable des gestionnaires de réserves naturelles en Charente-Maritime
39. Monsieur Nicolas CASTAY, directeur du GIP littoral Aquitain
40. Bertrand MOQUAY, président de l'association des ports de plaisance de l'Atlantique

SGAR NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2020-12-15-001

Arrêté portant approbation de la convention constitutive
renouvelée et modifiée du groupement d'intérêt public
"Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine"



Arrêté

**portant approbation de la convention constitutive renouvelée et modifiée du groupement d'intérêt public
"Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine"**

**La Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine,
Préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-ouest,
Préfète de la Gironde**

Vu la loi 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit,

Vu le décret 2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public

Vu le décret 2012-1247 du 7 novembre portant adaptation de divers textes aux nouvelles règles de la gestion budgétaire et comptable publique et l'instruction de la direction générale des finances publiques,

Vu le décret 2013-292 du 05 avril 2013 relatif au régime de droit public applicable aux personnels des groupements d'intérêt public,

Vu l'arrêté du 23 mars 2012 pris en application de l'article 3 du décret N°2012-91 du 26 janvier 2012 relatif aux groupements d'intérêt public,

Vu le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,

Vu le décret du 27 mars 2019 nommant Madame Fabienne BUCCIO, préfète de la région Nouvelle-Aquitaine,

Vu la délibération de l'assemblée générale du GIP Pays et quartiers de Nouvelle-Aquitaine en date du 1er juillet 2020, relative au renouvellement du GIP,

Vu l'avis favorable de la Direction régionale des finances publiques en date du 16 novembre 2020,

Sur proposition de Monsieur le Secrétaire général pour les affaires régionales,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

La convention constitutive portant renouvellement et modification du GIP PQNA est approuvée.

Article 2 : Le Secrétaire général pour les affaires régionales, la directrice des finances publiques de Nouvelle-Aquitaine sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs régional.

Fait à Bordeaux, le 15 DEC. 2020

La préfète de région,



Fabienne BUCCIO